La LIBERTÉ

CONVENTION DE LA POSTE-PUBLICATIONS N° 40012102
N° D'ENREGISTREMENT 7996

Vol. 95 n°35 • du 10 au 16 décembre 2008 • **SAINT-BONIFACE**

1,10 $ + taxes

Dans L'ACTUALITÉ

Conter Noël

JEAN-PIERRE DUBÉ PUBLIE EN RECUEIL ses contes parus auparavant dans *La Liberté*. Propos d'un auteur qui s'est réconcilié avec la fête de Noël.

■ **Page 26.**

Chanter Noël

PATRICE «BLOU» BOULIANNE vous propose son album de Noël... pour faire swinguer le temp des Fêtes!

■ **Page 29.**

Revivre Noël

REVIVRE LES BEAUX NOËLS D'HIER? C'est ce que vous propose la Maison Gabrielle-Roy!

■ **Page 28.**

Attendre Noël

LE CAHIER DE NOËL DE *LA LIBERTÉ* vous sera livré dans l'édition de la semaine prochaine! Un rendez-vous avec *La Liberté*, à ne pas manquer.

Le SOMMAIRE

Comment nous joindre?

Téléphone : 237-4823
Télécopieur : 231-1998
Sans frais : 1-800-523-3355
la-liberte@la-liberte.mb.ca

Noël blanc au marché



photo : Camille Séguy

Saint-Boniface conviait la population à son premier Marché de Noël, la fin de semaine dernière. Vendredi, samedi et dimanche, des badauds ont bravé le froid et déambulé sur le boulevard Provencher pour mettre la main au porte-monnaie et trouvé des idées de cadeaux dans une atmosphère hivernale typique du temps des Fêtes. Mère Noël, saint Nicolas, Mago le magicien et des tournées à cheval ont aussi fait le bonheur des enfants.

Du froid, il y en avait également au moment de la manifestation organisée par Rally for Canada samedi après-midi, en faveur du maintien au pouvoir du gouvernement conservateur. Au moment où la crise politique à Ottawa continue d'alimenter l'actualité, *La Liberté* a préparé des reportages, un *vox populi* et un éditorial.

■ **Lire en pages 3, 6, 7, 8 et en page 4.**



photo : Camille Séguy

La LIBERTÉ

Journal hebdomadaire publié le mercredi par Presse-Ouest Limitée

C. P. 190
383, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 3B4

Directrice et rédactrice en chef : **Sylviane LANTHIER** ■ Directrice adjointe : **Sophie GAULIN** ■ Journalistes : **Julien ABORD-BABIN, Patricia BITU TSHIKUDI, Stéphane LAJOIE** et **Camille SÉGUY** ■ Chef de la production et infographiste : **Véronique TOGNERI** ■ Adjointe administrative : **Roxanne BOUCHARD** ■ Caricaturiste : **Cayouche (Réal BÉRARD)** ■ Bicolo : **Roxanne BOUCHARD** et **Véronique TOGNERI** ■ Projets spéciaux : **Daniel BAHUAUD.**

Les bureaux sont situés au **383, boulevard Provencher** et sont ouverts de **9 h à 17 h du lundi au vendredi** ■ Toute correspondance doit être adressée à **La Liberté, Case postale 190, Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4** ■ Les lettres à la rédaction seront publiées si leur contenu n'est pas diffamatoire et leur auteur(e) facilement identifiable ■ Téléphone : **(204) 237-4823** ■ Sans frais : **1 800 523-3355** ■ Télécopieur : **(204) 231-1998.**

L'heure de tombée pour les annonces est le mercredi 17 h pour parution le mercredi de la semaine suivante. La direction se réserve le droit de refuser toute annonce envoyée après cette échéance ou d'imposer une surcharge de 10 %. ■ Nos annonceurs ont jusqu'au mardi de la semaine suivante pour nous signaler toute erreur de notre part. La responsabilité du journal se limitera au montant payé pour la partie de l'annonce qui contient l'erreur.

L'adresse Internet : **http://journaux.apf.ca/laliberte/** ■ Courrier électronique : Administration : **la-liberte@la-liberte.mb.ca** ■ Rédaction : **redaction@la-liberte.mb.ca** ■ Département graphique : **production@la-liberte.mb.ca**

L'abonnement annuel: **Manitoba** : 33,60 $ (TPS et taxe provinciale incluses) ■ **Ailleurs au Canada** : 36,75 $ (TPS incluse) ■ **États-Unis** : 95 $ ■ **Outre-mer** : 130 $ ■ Les abonné(e)s manitobain(e)s qui passeront une partie de l'année aux États-Unis devront payer un supplément de 5 $ par mois ■ Les changements d'adresse pour les abonnements doivent nous parvenir AU MOINS DIX JOURS avant la date de déménagement.

Le journal LA LIBERTÉ est imprimé sur les presses de **Derksen Printers à Steinbach**.

CONVENTION DE LA POSTE-PUBLICATIONS N° 40012102
N° D'ENREGISTREMENT 7996

RETOURNER TOUTE CORRESPONDANCE NE POUVANT ÊTRE LIVRÉE AU CANADA À : C.P. 190, SAINT-BONIFACE (MANITOBA) R2H 3B4

COURRIEL : la-liberte@la-liberte.mb.ca

ISSN 0845-0455



« Nous reconnaissons l'aide financière du gouvernement du Canada par l'entremise du Programme d'aide aux publications pour nos dépenses d'envoi postal »

Canada

POLITIQUE FÉDÉRALE

Pourquoi la crise?

Les portes de la Chambre des communes sont fermées jusqu'au 26 janvier. Ainsi l'a décidé la gouverneure générale, Michaëlle Jean. Mais comment expliquer la crise politique que vit le Canada?

Camille SÉGUY

Les analystes politiques semblent tomber d'accord à ce sujet : la raison première de la crise politique, la cause immédiate qui a précipité le blocage et la formation d'une coalition de l'opposition, c'est « la gaffe monumentale de Stephen Harper vis-à-vis des partis d'opposition », explique l'analyste politique, Roger Turenne.

« La décision de Stephen Harper d'inclure des coupures dans les subventions aux partis politiques est l'élément déclencheur, précise le professeur en Sciences politiques au Collège universitaire de Saint-Boniface, Raymond Hébert, car c'est devenu une question de vie ou de mort pour les partis de l'opposition. Ils ne pouvaient pas ne pas réagir, leur survie à court terme était en jeu. »

Absence de coopération

En temps de crise économique, Roger Turenne s'étonne en particulier du fait que « non seulement Stephen Harper n'a pas collaboré avec l'opposition, mais il a tenté de les détruire. C'était une provocation partisane et idéologique, inappropriée dans le contexte ».

En effet, selon les analystes politiques, dans de telles situations, il semble plus sage de travailler de concert avec tous les partis, pour trouver des solutions qui protégeront autant que possible les citoyens de la crise.

Le besoin de coopération est d'autant plus vrai lorsque le gouvernement au pouvoir est en situation minoritaire, comme c'est le cas présentement, et donc qu'il a besoin de l'appui de membres de l'opposition pour faire accepter ses propositions.

« Une situation minoritaire, c'est un appel à travailler avec l'opposition, souligne Roger Turenne. Stephen Harper a été un très mauvais stratège en faisant exactement le contraire. »

Cet avis est partagé par certains sympathisants conservateurs, comme l'avocat Rhéal Teffaine.

« Il y a maintenant des gens au Parti conservateur, qui se questionnent sur l'incapacité de Stephen Harper à comprendre qu'il est à la tête d'un gouvernement minoritaire, remarque Rhéal Teffaine. Ce n'est pas en envoyant du sable dans les yeux des autres qu'on peut les convaincre de la valeur de nos arguments. »



photo : Camille Séguy

Des rallyes pour la coalition ont été organisés dans tout le pays.

Appât du pouvoir

Pour Rhéal Teffaine, une autre raison qui a envenimé la situation de crise après le discours de Stephen Harper est la perspective du pouvoir pour les partis de l'opposition.

« Le Nouveau parti démocratique (NPD) n'aurait jamais pensé pouvoir prendre le pouvoir et son chef, Jack Layton, devenir le premier ministre adjoint, souligne Rhéal Teffaine. Alors ils ont sauté sur l'occasion qui se présentait à eux.

« C'est la même chose avec les séparatistes, poursuit-il. Maintenant ils vont pouvoir faire danser les deux autres, et obtenir plein de choses. C'était inespéré. »

Système politique

Une autre cause plus profonde se reflète dans cette crise fédérale, celle des limites du système politique canadien. En effet, la succession de gouvernements minoritaires à la tête du Canada a participé à l'instabilité qui a engendré la crise actuelle.

Avec le nombre important de partis politiques en course, « le vote populaire est fragmenté et ça devient vraiment très difficile d'avoir des gouvernements majoritaires », déplore Raymond Hébert.

De plus, le système actuel favorise la concentration régionale du vote, aux dépends des votes éparpillés sur l'ensemble du territoire fédéral. Cela contribue à la division des Canadiens, et donc à l'instabilité.

« Notre système politique n'est pas représentatif de la façon dont les gens votent, illustre Roger Turenne. Aux élections fédérales de 1993, par exemple, le Parti réformiste a eu une cinquantaine de sièges à la Chambre alors que les conservateurs n'en ont eu que deux. Pourtant ils avaient presque le même nombre de votes, mais très concentrés pour les réformistes et pas pour les conservateurs. »

Raymond Hébert constate par ailleurs que « ces tendances à la régionalisation et à la fragmentation du vote se sont accentuées au fil des ans, au lieu de s'estomper ».

Cela laisse présager d'autres situations instables, qui pourraient à leur tour mener à d'autres crises politiques si rien n'est changé dans le système politique actuel.

« Les coalitions vont finir par être la seule façon d'avoir des gouvernements stables au Canada, donc il va bien falloir que les Canadiens s'y habituent tôt ou tard », conclut Raymond Hébert.

■ **Sur la crise politique au parlement fédéral, lire également nos textes en pages 6, 7 et 8.**

ÉDITORIAL

par Sylviane Lanthier



Rendez-vous le 26 janvier

Ce qui était frappant la semaine dernière, c'est de voir à quel point Stephen Harper ne s'est pas comporté en homme d'État dans la gestion d'une crise politique qu'il a largement contribué à causer, et dont il porte une lourde responsabilité.

Ce qui est tout aussi frappant, c'est de voir à quel point les Canadiens risquent de ne pas lui en tenir rigueur. Stephen Harper a usé de la pire des rhétoriques, et d'arguments fortement démagogiques, pour mettre l'opinion publique de son côté. Et ça pourrait très bien fonctionné. Crier au loup parce que la coalition NPD-PLC obtient l'appui du Bloc québécois, puis brandir la *menace séparatiste*? Ben voyons donc. L'éventuelle souveraineté du Québec n'avait rien à faire dans le débat qui occupait la Chambre des communes. Et si le Bloc québécois a des députés à Ottawa, c'est qu'il réussit à rallier un grand nombre d'électeurs... qui ne sont pas tous des souverainistes convaincus. En s'attaquant au choix démocratique des Québécois, Stephen Harper a creusé encore plus le fossé qui le sépare de la Belle Province, et peut-être révélé ses véritables couleurs à un peuple qu'il a tenté de conquérir, sans réussir.

Ce qui était frappant la semaine dernière, c'était donc de constater à quel point Stephen Harper a d'abord et avant tout voulu sauver sa carrière politique et son gouvernement, en choisissant d'attiser la colère de certains électeurs et d'appuyer sur ce qui divise les citoyens de ce pays, plutôt que sur ce qui les rassemble. Un homme d'État chercherait à élever le débat, et à s'élever au-dessus de la mêlée. Un simple premier ministre qui sent la soupe chaude cède, lui, à la tentation de jeter de l'huile sur le feu. Et si Stephen Harper a cherché à gagner du temps en évitant d'affronter la Chambre dans un vote de confiance, c'est probablement qu'il compte bien gagner cette bataille d'opinion publique qui aura lieu d'ici à la reprise des travaux, le 26 janvier. Le prix à payer : des Canadiens un peu plus désunis, des citoyens un peu plus cyniques vis-à-vis de la politique et de leurs politiciens, des Communes qui ne seront pas plus fonctionnelles. On appelle ça diviser pour mieux régner.

Que voulait Stephen Harper en s'attaquant au financement des partis politiques par Ottawa à ce moment-ci? Affaiblir encore davantage ses adversaires politiques et placer le Parti conservateur dans le rôle qu'il convoite pour sa formation : celui du prochain « parti naturel » pour gouverner le Canada? Un *parti naturel* non parce qu'il gouvernerait au centre comme ça a été la tradition au pays depuis des lustres, mais parce que la répartition et la concentration des votes, les règles du jeu électoral et de financement, lui donneraient un avantage certain sur ses adversaires, et définitif?

Stephen Harper n'est pas un leader conciliant. Ce n'est pas un premier ministre rassembleur, si on entend par rassembleur une personne qui embrasse un ensemble d'idées et de points de vue, et qui permet à différentes factions de se sentir aussi à l'aise les unes que les autres, malgré leurs différences et parfois, leurs différends.

Le temps d'arrêt qu'il a obtenu de la gouveneure générale, il est donc douteux qu'il le mette à profit pour dénouer la crise en collaborant avec les autres partis, ou en leur tendant la main. En cherchant à gagner du temps, le premier ministre doit, au contraire, compter sur l'effet érosif que le temps aura sur la coalition de ses adversaires... et doit penser qu'un petit coup de pouce en publicité négative aura, de son côté, un effet carrément corrosif.

Ce qui était aussi frappant, la semaine dernière, c'est de voir à quel point la coalition est impopulaire auprès du public. On peut comprendre que les Canadiens se sentent lésés : ils viennent de voter, et leur verdict était clair. Ils n'ont pas donné aux conservateurs la majorité qu'ils voulaient; ils continuent de trouver Jack Layton sympathique, sans plus; ils ne veulent pas de Stéphane Dion. Et au Québec, l'électorat a campé sur ses positions bloquistes : une sorte de position qui permet aux Québécois de participer à la politique fédérale, mais à sa façon.

Et voilà que ce parlement-là, qui vient tout juste d'être élu et qui a à peine eu le temps de dire bonjour, risque de s'effondrer. Au mépris du mandat que vient de lui donner la population. Et malgré les beaux discours des uns et des autres sur l'urgence économique. L'énoncé économique du ministre des Finances a soulevé l'ire de l'opposition? Il a aussi été décrié par bon nombre d'analystes économiques qui prédisent que les mesures des conservateurs auraient pour effet d'*empirer* la situation au pays, plutôt que de donner un coup de pouce à l'économie.

Le Canada n'est pas un habitué des coalitions entre partis politiques, loin de là. On peut comprendre la surprise et la confusion d'un public qui ne veut plus se préoccuper de politique, mais voir son gouvernement gouverner. À ce point-ci, les citoyens ont d'autres chats à fouetter et restent interloqués devant ce qu'ils voient comme des chicanes de clocher, des manigances pour prendre le pouvoir et opérer ce qu'ils perçoivent presque comme un détournement de démocratie. Cette coalition serait pourtant une solution légitime, respectueuse des règles parlementaires et responsable? Elle pourrait ouvrir d'autres voies que les chemins battus pour gouverner le pays aussi régionalement divisé qu'est le Canada actuel? Les Canadiens, semblent-ils, n'achèteront pas facilement ces arguments... et leur colère, qui pourrait pourtant viser un gouvernement qui s'est montré inapte et arrogant, pourrait bien se tourner vers une coalition qu'on sait fragile... et menée par le mauvais chef.

Comment cette crise se dénouera-t-elle? Rendez-vous le 26 janvier.



Citation DE LA SEMAINE

« Quand tu vis dans un milieu très croyant et tu sais qu'une fois par année, tu vas pouvoir rester debout toute la nuit, c'est magique et très épicurien. »

Jean-Pierre Dubé publie un recueil de ses contes de Noël, et explique pourquoi ce temps de l'année l'inspire autant. ■ **Page 26.**



La francophonie au Manitoba : le cercle vicieux

par Gabriel Ammann-Lanthier

Deux décembre 2008, 20 h 51, je reviens du forum Dialogue jeunesse. Je n'étais pas surpris quand le sujet de l'avenir de la francophonie au Manitoba, un sujet que je suis habitué de débattre, a fait surface. Pourquoi les jeunes ne s'impliquent-ils pas dans la communauté? Pourquoi est-ce si difficile d'encourager les jeunes à s'impliquer et participer aux activités? Quelles sont les institutions franco-manitobaines qui sont là pour faire avancer l'épanouissement de la langue française au Manitoba? Pourquoi les jeunes, surtout les jeunes issus de parents francophones, parlent anglais dans les corridors des écoles francophones? Toutes ces questions ont alimenté les discours enflammés des participants passionnés.

Mais je remarque une chose, ça tourne en rond! Là je parle pour moi, et il me semble que depuis ma sixième année, on a eu des discussions sur ces sujets, dans les classes, ou au secondaire avec mes amis dans nos temps libres. Le printemps dernier, j'ai participé à une discussion au Café Socrate de CKSB qui portait sur le nombre de personnes qui maîtrisaient mieux le français que l'anglais au Collège Louis-Riel, et pourquoi il n'y a pas assez de participation des jeunes dans la communauté. Et les mêmes choses se sont dites. Nous en sommes arrivés aux mêmes ultimes conclusions : les jeunes n'ont pas accès aux ressources, n'ont pas une volonté assez forte pour participer de leur propre gré, et n'ont pas assez d'appui de la part de leur entourage. Il y a trop de barrières car nous sommes une minorité et il est difficile de pratiquer son français ailleurs qu'à l'école.

Je ne trouve pas que ça justifie le manque de participation, mais je suis d'accord avec ces faits. Cependant, nous n'arrivons jamais aux solutions. On frôle le sujet. Mes professeurs m'ont toujours dit clairement – j'ai même perdu des points quand je n'ai pas suivi cette directive! – de toujours justifier les arguments que j'avançais avec des faits vérifiables. Or, en dépit de cette sage idée, personne au Dialogue jeunesse ne justifiait ses arguments. Une des deux grandes questions qui a conclu la discussion portait sur la disponibilité des institutions franco-manitobaines dans notre communauté. Que je sois d'accord ou pas, ce n'est pas la question, mais on disait que les institutions ne sont pas assez présentes, ou que leur présence n'est pas assez évidente dans la communauté. Quelqu'un a frôlé le sujet de la Furie… ce même quelqu'un a hésité et n'a finalement pas abordé le sujet… Ah oui, c'était suite au sage conseil de son voisin qui lui disait qu'il serait préférable de ne pas en parler pour ne pas créer de rumeurs…

Y aurait-il des tabous dans notre communauté? Nous empêcheraient-ils d'aborder jusqu'au bout certains sujets? Aurions-nous peur de dénoncer la décision des dirigeants de la DSFM qui veulent un rassemblement *purement francophone* - euphémisme pour : « si la participation des écoles d'immersion est incluse, nous arrêtons de vous faire de la promotion et nous ne paierons pas pour votre transport comme nous le faisions dans le passé, car nous considérons que la participation de ces écoles vient polluer le rassemblement des francophones purs »? Aurions-nous peur de relever ce fait et de s'en servir pour prouver que les institutions ne sont pas assez présentes?

OK, « quelles sont les institutions franco-manitobaines qui sont là pour faire avancer l'épanouissement de la langue française au Manitoba? » La DSFM fait-elle partie de la réponse? On avait établi le fait qu'il y avait déjà trop de barrières dans notre contexte de minorité. Pourquoi les institutions sur lesquelles nous sommes supposés compter - comme la Division scolaire franco-manitobaine, fièrement établie en 1994 afin de rassembler et de protéger enfin les écoles françaises et leurs élèves - établissent elles-mêmes des barrières? Nous sommes une minorité. Nous sommes une petite population. Pourquoi nous diviser encore plus? Pourquoi étiqueter untel comme « francophone de souche » et son confrère comme « *loser* de l'immersion »? C'est ça les vrais problèmes de notre communauté! Pourquoi diviser les gens quand c'est l'union qui fait la force? Nous avons besoin d'une vision d'ensemble pour avancer!

Mais la grande question que je me pose, c'est pourquoi personne n'aborde ces sujets? On a peur de faire jaser parce qu'on n'est pas d'accord? Ça tourne en rond! On n'aborde pas les vrais problèmes, on ne fait qu'établir clairement qu'il y a en effet un problème, mais ça on le sait déjà! Je veux une solution! Et ce n'est pas avec une DSFM fermée d'esprit comme c'est le cas actuellement, et avec une population effrayée par la discussion que nous allons atteindre notre but! Non?

À VOUS la parole

Incertitudes à Ottawa

Madame la rédactrice,

On devient premier ministre généralement en trois étapes : en tant que chef d'un parti politique, on est élu à titre individuel dans une circonscription donnée, comme tous les autres députés aux Communes; et, si son parti remporte le plus grand nombre de sièges, la gouverneure générale l'invite à former le gouvernement.

On demeure premier ministre tant et aussi longtemps qu'on jouit de la confiance des Communes, c'est-à-dire, dans le système parlementaire canadien, aussi longtemps qu'une majorité des élus, de quelque parti qu'ils soient, appuie son programme financier et fiscal surtout.

On cesse d'être premier ministre lorsque le gouvernement qu'on dirige ne réussit pas à faire adopter ses mesures financières, économiques et fiscales, ou encore son programme législatif en général.

Le gouvernement a perdu la confiance déclarée de la Chambre (de la majorité des députés assemblés) le 27 novembre suite à la déclaration économique du ministre des Finances. Un vote formel qui aurait fait tomber le gouvernement dès le 30 novembre a été reculé par le premier ministre lui-même, paniqué, dans l'espoir de gagner du temps face à la défaite certaine par les forces unies et légitimes des partis d'opposition.

En effet, les libéraux, les néo-démocrates et les bloquistes s'opposent à des mesures idéologiques jugées anti-démocratiques et insuffisantes face à la crise économique mondiale et nationale. Cela les a amenés à se liguer pour former une coalition parlementaire et offrir un gouvernement de rechange déterminé à résoudre l'impuissance du gouvernement conservateur.

Voilà ce qui a causé la crise parlementaire. Une crise provoquée par le premier ministre Harper et son ministre des Finances, insensibles aux demandes pressantes des industriels, des travailleurs, des sans-travail, des familles, des syndicats.

L'accord politique des trois partis d'opposition prévoit des mesures musclées et immédiates pour sortir de l'impasse.

Seuls 18 libéraux et six néo-démocrates feront partie d'un gouvernement dirigé par Stéphane Dion, assuré toutefois de l'appui du Bloc québécois pour les mesures fiscales, économiques et financières. Le ministre des Finances sera un libéral. La coalition libérale-néo-démocrate est valide jusqu'au 30 juin 2011; les bloquistes donneront leur appui pour les 18 mois à venir. Cela assure un minimum de stabilité nécessaire pour relancer l'économie.

Au moment de rédiger ce texte, rien n'a bougé, le vote de non-confiance n'a pas eu lieu, les partis sont face à face dans l'impasse, le gouvernement est paralysé!

La gouverneure générale est revenue au pays le mercredi 3 décembre abrégeant une visite officielle en Europe.

Elle aura à recevoir les requêtes du premier ministre. Trois choix se présenteront à elle : accepter la démission du premier ministre et demander à la coalition de former un gouvernement; proroger la session parlementaire jusqu'à la reprise des travaux normalement prévus à la fin janvier (proroger veut dire ajourner prématurément dans les circonstances); déclencher une élection générale.

Le report de la session maintient le gouvernement actuel en place et ne faire qu'empirer l'incertitude et l'angoisse.

Une élection deux ou trois mois après celle d'octobre ne serait ni raisonnable ni populaire et injustifiée face à la disponibilité de la coalition pour mener les affaires du pays.

Quelle sera la situation politique à Ottawa lorsque vous aurez lu ces lignes. Je ne saurais le prophétiser. La politique est l'art du possible. Il y a toujours assez d'eau pour diluer un vin amer. C'est à suivre.

Maria Chaput, sénatrice
Saint-Boniface (Manitoba)
Le mercredi 3 décembre

CRISE POLITIQUE

Points de vue pancanadiens

Comment, un peu partout au pays, voit-on la crise politique à Ottawa. Survol des contenus de différents journaux.

Danny JONCAS (APF)

Les commentateurs des journaux au pays s'entendent pour dire que Stephen Harper a eu tort d'utiliser l'énoncé économique pour se livrer à des jeux politiques. Mais on semble aussi douter des bonnes intentions de la coalition formée des partis d'opposition qui aimerait s'emparer du pouvoir à Ottawa.

À Calgary, patelin de Stephen Harper, on trouve que le premier ministre y est allé un peu fort en proposant, dès l'ouverture de la session parlementaire, d'abolir le financement public des partis politiques et de soutirer le droit de grève aux fonctionnaires fédéraux, surtout dans le contexte d'un gouvernement minoritaire.

« Stephen croyait sûrement que ses adversaires ne résisteraient pas (à ses propositions). Avec le temps, espérons qu'il mettra son idéologie de côté et qu'il réalisera qu'il a fait élire un gouvernement minoritaire, pas majoritaire », écrit Rick Bell dans le *Calgary Sun* en rappelant que le pays et sa réalité politique passent avant Stephen Harper, l'individu. Le chroniqueur ne penche toutefois pas pour autant en faveur d'une coalition bénéficiant de l'appui du Bloc québécois.

« Comment un séparatiste pourrait aider à gouverner un pays qu'il ne considère même pas son pays? Le Canada n'est pas si fou, je l'espère », lance-t-il.

Dans le *Calgary Herald*, on dit craindre, en éditorial, qu'avec 18 sièges vacants au Sénat, les partis d'opposition pourraient profiter de leur statut de gouvernement pour nommer plusieurs de leurs partisans à la Chambre haute, voire des séparatistes. On avance même que Stéphane Dion serait possiblement tenté de nommer la chef du Parti Vert, Elizabeth May, au Sénat.

À Terre-Neuve, une province qui est à couteaux tirés avec le gouvernement Harper, Brian Jones écrit dans *The Telegram* : « Les membres de cette coalition ont des objectifs tellement divers que tout ce sur quoi ils peuvent s'entendre est que des gestes doivent être posés sur le plan économique ».

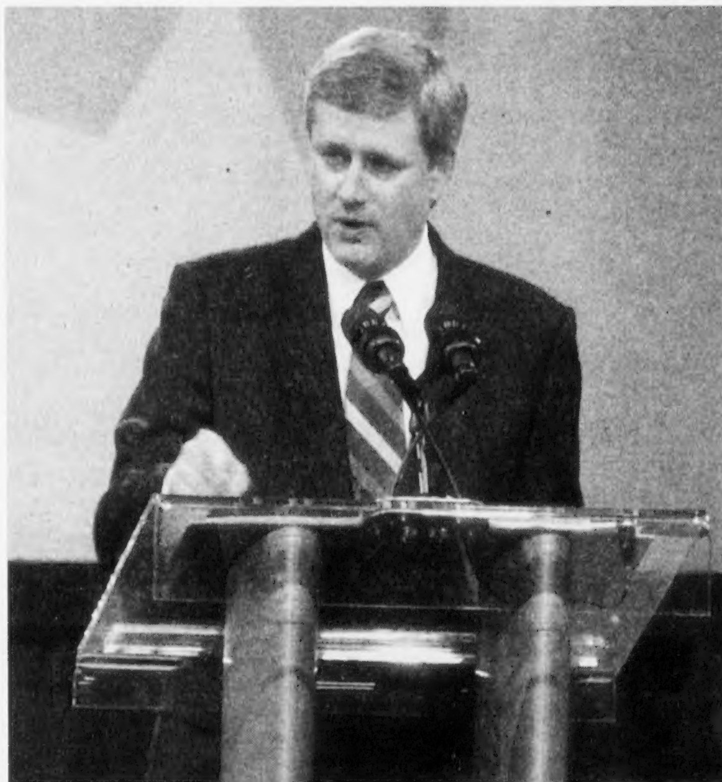
En Ontario, une province que tente de courtiser à la fois les libéraux et les conservateurs, on dénonce le geste de Stephen Harper. Au *Toronto Star*, les éditorialistes et la chroniqueuse vedette Chantal Hébert estiment que l'énoncé économique était provocateur et qu'il a contribué à empoisonner le climat sur la colline parlementaire. On ajoute d'ailleurs que la coalition mériterait une chance puisque ce qu'elle propose aurait dû figurer dans l'énoncé économique des conservateurs.

Du côté du Québec, la population semble plutôt favorable à l'idée d'un gouvernement de coalition, mais les chroniqueurs remettent en doute les motifs de certains de ses membres. Le Nouveau Parti démocratique de Jack Layton en prend pour son rhume dans certaines chroniques.

« Trois chefs de parti qui n'ont pas été mandatés par le peuple pour diriger le pays ont décidé de comploter pour faire tomber un gouvernement démocratiquement élu et s'emparer du pouvoir », tranche Richard Martineau du *Journal de Montréal*.

Il ajoute : « Lâchez-moi avec la raison d'État et la protection des valeurs canadiennes! Jack Layton ne participe pas à ce putsch pour protéger les valeurs canadiennes. Il participe à ce putsch pour goûter - enfin - au pouvoir. Parce qu'il sait que c'est la seule façon pour son parti de mettre les mains sur le volant. »

Tout en reconnnaissant la maladresse de Stephen Harper, Lysiane Gagnon écrit dans *La Presse* : « Ce gouvernement, que le trio des conjurés veut déloger, a été dûment élu. Que dis-je, il vient d'être réélu, il n'y a pas six semaines. La réalité, c'est qu'il y a eu un plus grand nombre d'électeurs qui ont voté pour le Parti conservateur que pour aucun des trois autres partis. Ces trois partis, loin de faire campagne ensemble, n'ont eu de cesse de se diaboliser mutuellement. La seule chose qui les unit c'est la haine du PC. Et ces trois-là veulent nous faire croire qu'en usurpant le pouvoir, ils seront capables de gouverner dans l'harmonie et de gérer sereinement la crise économique ».


Archives La Liberté

Stephen Harper.

« Stephen Harper a été l'artisan de son propre malheur, souligne la chroniqueuse. Quelle faille profonde, quelle hargne irrépressible, a bien pu conduire cet homme à dilapider les atouts considérables qu'il avait en mains? Il venait d'être réélu avec une minorité renforcée. L'opposition libérale était en débandade. M. Harper n'avait qu'à gouverner avec intelligence et tact pour faire oublier le comportement arrogant qu'il avait affiché durant son premier mandat. L'intelligence, il l'avait. Pas le tact. »

VOX POP

Comment vivez-vous la crise politique?

Face à la crise politique qui secoue le Canada, chacun a son opinion et ses préférences pour l'avenir. *La Liberté* a voulu savoir ce qu'en pensent les Franco-Manitobains.

Textes et photos : Camille SÉGUY et Patricia BITU TSHIKUDI



JACINTHE DUVAL

Que pensez-vous de la décision de la gouverneure générale de proroger le Parlement?
J'aimerais savoir pourquoi elle a pris cette décision. Ce serait trop excitant si elle avait dit non, et l'excitation, ce n'est pas canadien!

Que se passera-t-il à la reprise des travaux parlementaires?
J'imagine que Stephen Harper aura parlé aux autres partis avant la reprise, fait peur aux Canadiens au sujet du gouvernement de coalition, et qu'il déposera un meilleur budget. S'il réussit à contenter les libéraux, il pourrait rester au pouvoir. Les libéraux sont trop en désordre pour gouverner, ils ne savent pas ce qu'ils veulent et ils n'ont pas de chef. Ça ne changera pas dans un mois et demi. Par contre, Stephen Harper n'aura pas les néo-démocrates.

Que pensez-vous de la légitimité de Stephen Harper et de la coalition?
Stephen Harper est toujours légitime comme premier ministre car il a été élu, mais il est désormais plus crédible comme dictateur. Il fait peur, il a l'air de vouloir s'assurer que son parti ne sera jamais défait. Quant à la coalition, elle a une légitimité car plus de gens ont voté pour les trois autres partis que pour Stephen Harper. Ça pourrait marcher, mais pour combien de temps?



JANET LA FRANCE

Que pensez-vous de la décision de la gouverneure générale de proroger le Parlement?
Je suis contente qu'ils prennent du temps pour penser à toutes les options. Je n'ai pas voté conservateur, mais c'est quand même notre gouvernement, alors ça prend du temps pour réfléchir à la bonne décision.

Que se passera-t-il à la reprise des travaux parlementaires?
Je ne pense pas que la coalition va réussir. La plupart des Canadiens ne veulent pas bouleverser le gouvernement, ils préfèrent continuer dans la stabilité. Donc ils préféreront que Stephen Harper reste premier ministre, à condition d'écouter les autres partis et d'arrêter d'agir comme s'il était majoritaire.

Que pensez-vous de la légitimité de Stephen Harper et de la coalition?
Stephen Harper est encore légitime comme premier ministre car c'est le peuple canadien qui a voté, mais il n'est plus crédible pour le moment. J'espère qu'il sera assez intelligent pour se rattraper. Pour la coalition, c'est toujours possible qu'ils gagnent, mais si on laisse faire, c'est risqué car on verra cela chaque fois que quelque chose ne plait pas.



ESTÉE SABOURIN

Que pensez-vous de la décision de la gouverneure générale de proroger le Parlement?
J'étais très surprise de cette décision. Je ne m'y attendais pas. Déjà lors des élections, j'avais envie que le Parti Libéral et le NPD s'unissent. Je suis déçue de la décision de Michaëlle Jean.

Que se passera-t-il à la reprise des travaux parlementaires?
On ne peut pas vraiment prédire l'avenir. Beaucoup de monde respecte Stephen Harper. Les nouvelles ont souvent été en sa faveur. Je ne pense pas que la coalition va durer. Le fait qu'elle a été appuyée par le Bloc ne l'a pas favorisée dans le reste du pays.

Que pensez-vous de la légitimité de Stephen Harper et de la coalition?
Je suis en faveur de la coalition, j'aurais vraiment aimé qu'elle fonctionne, mais je sais aussi que nous sommes en démocratie et que le 14 octobre, les gens n'ont pas voté pour la coalition, mais pour Stephen Harper.



LAURA LUSSIER

Que pensez-vous de la décision de la gouverneure générale de proroger le Parlement?
Je suis déçu de sa décision. J'étais tellement exaltée de voir ce que ça donnerait d'avoir un gouvernement de coalition! C'est la première fois dans l'histoire du Canada qu'une telle chose arrive! Je suis certaine qu'elle a ses raisons, mais je ne les comprends pas.

Que se passera-t-il à la reprise des travaux parlementaires?
Je suppose qu'à leur retour, Stephen Harper va revenir sur sa décision et proposer un nouveau budget plus acceptable. Je ne sais pas si la coalition va tenir car s'ils rejettent le nouveau budget, ce sera vu comme une volonté de prendre le pouvoir par la force. Surtout si c'est un bon budget.

Que pensez-vous de la légitimité de Stephen Harper et de la coalition?
Je l'ai observé durant les périodes de questions et il a menti à plusieurs reprises. Il essaie de faire croire au gens que le fait de former une coalition n'est pas démocratique, alors que c'est le cas. La majorité des gens ne comprennent pas comment le parlement fonctionne, donc ils croient ce que leur dit Stephen Harper. Je trouve la coalition crédible.



NICOLE MARGINET

Que pensez-vous de la décision de la gouverneure générale de proroger le Parlement?
Je crois que ce n'est pas une trop mauvaise chose que la gouverneure générale ait pris cette décision. Une coalition aurait donné lieu à beaucoup de conflits et de confusion. En lui donnant du temps, peut-être que Stephen Harper va faire les choses différemment.

Que se passera-t-il à la reprise des travaux parlementaires?
J'espère que Stephen Harper va repenser un peu sa façon de faire les choses et écouter un peu plus les autres partis. S'il a vu une menace dans les autres partis, peut-être que ça va se refléter dans ses futures décisions.

Que pensez-vous de la légitimité de Stephen Harper et de la coalition?
Évidemment, Stephen Harper est légitime puisqu'il est le premier ministre. Il est légitime même si la majorité des gens n'ont pas voté pour lui aux élections.
Je pense que c'était une bonne idée de former une coalition et de poser un geste pour montrer leur désaccord face à Stephen Harper. Mais je ne sais pas si une coalition pourrait marcher.

POLITIQUE FÉDÉRALE

Coalition, concept éphémère?

Alors que la formation de coalitions est monnaie courante dans plusieurs pays d'Europe, ce concept est nouveau au Canada. Une coalition durable, est-ce possible au pays de la feuille d'érable?



photo : Camille Séguy

Manifestation de « Rallye for Canada » samedi à Winnipeg : des citoyens expriment leur opinion contre une éventuelle coalition. Des manifestations semblables avaient aussi lieu ailleurs au pays.

Patricia BITU TSHIKUDI

Le mot coalition est sur toutes les lèvres. Pour une rare fois dans l'histoire politique canadienne, on a assisté à une crise politique importante aux Communes. Cette crise a mené à la formation d'une coalition libérale/néo-démocrate, appuyée par le Bloc québécois.

Que faudrait-il pour assurer la longévité d'une coalition?

Pour l'analyste Roger Turenne, le désespoir serait une motivation suffisante pour la faire tenir.

« Si les libéraux et le NPD en sont venus à prendre une décision aussi inusitée et sans précédent, c'est parce qu'ils sont farouchement déterminés, explique-t-il. Il leur faut donc tenir bon sans quoi, cela pourrait avoir des conséquences catastrophiques pour leur avenir respectif. Les partis sont dans le même bateau. Ils se sont placés dans une situation où ils vont devoir ramer ensemble ou couler ensemble. Et d'après moi, c'est l'instinct de survie qui pourra maintenir une coalition. »

Pour le professeur de science politique à l'Université d'Ottawa, François-Pierre Gingras, le compromis serait une autre solution pour une coalition durable.

« Je crois que les libéraux, les néodémocrates et les bloquistes devront éviter les sujets controversés, dit-il. Il faudra donc que les libéraux trouvent un moyen de naviguer entre les demandes du NPD et celles du Bloc. Je crois que c'est ça la recette pour que ça dure. »

Selon lui, l'attrait du pouvoir est aussi un incitatif assez puissant pour garder la coalition dans la course.

« La coalition peut durer si ses membres continuent de sentir l'odeur du pouvoir, dit-il. Leur but, c'est d'obtenir le pouvoir. Ce qui pourrait les mener à leur perte, c'est s'il y a des tiraillements à l'intérieur du Parti libéral. »

« Ce ne sont pas les divergences d'opinions qui mèneront à la perte de la coalition, croit aussi Roger Turenne, mais plutôt, les dissensions au sein des partis. C'est ça le plus grand danger pour la coalition. Il y en a qui fléchissent déjà chez les libéraux. »

La survie de la coalition dépendra aussi du contexte économique.

« Si la coalition tient, dans un an et demi, elle sera dirigé soit par Michael Ignatieff ou Bob Rae. La situation économique aura changé. La récession aura empiré ou le contraire. Dans le premier cas, blâmeront-ils gens la coalition? Dans le deuxième scénario, la coalition parviendra-t-elle à en prendre le mérite? »

Pas de tradition

Alors que la formation de coalitions est monnaie courante dans plusieurs pays, le Canada n'en a pas l'habitude.

« Créer des coalitions n'est pas dans l'esprit de la tradition parlementaire britannique, explique François-Pierre Gingras. C'est un système échafaudé sur la présence de deux partis. Dans l'histoire du Canada, il y a toujours eu deux partis qui prenaient le pouvoir en alternance, tout en tolérant la possibilité d'être minoritaires de temps à autre. Or, depuis une vingtaine d'années, on assiste à un changement. La régionalisation des partis a changé la donne. Il n'y a plus de parti pancanadien. Mais, on ne s'est pas encore adapté à cette situation. »

Selon François-Pierre Gingras, il existe pourtant des solutions.

« Il faudrait que les partis deviennent plus responsables et acceptent qu'il y ait à l'avenir, plus de gouvernements de coalition. Il faudrait qu'ils changent leur regard sur l'exercice du pouvoir et qu'ils acceptent d'apporter des changements plus en profondeur. »

François-Pierre Gingras pense autre autres à des élections proportionnelles.

« La raison pour laquelle les coalitions ne sont pas courantes au Canada, c'est parce que nous n'avons pas un système d'élections proportionnelles, estime aussi Roger Turenne. Ceux qui ont la possibilité de modifier la loi sont les bénéficiaires du système actuel. Ils n'ont donc aucun intérêt à modifier les lois. Malgré l'élection constante de gouvernements minoritaires, les partis espèrent toujours gagner une majorité. C'est pour ça qu'ils ne veulent pas changer le système. »

« C'est plus difficile pour les partis de partager le pouvoir que de le perdre, explique François-Pierre Gingras. Ils trouvent préférable d'alterner le pouvoir que de le partager. Avec la régionalisation des partis, ça devient pourtant plus difficile d'avoir des majorités. »

Selon Roger Turenne, les libéraux, les néodémocrates et les bloquistes ont opté pour une coalition par défaut.

« C'est une convergence de facteurs qui a donné le déclic de la coalition, souligne-t-il. Même si la coalition ne prend pas le pouvoir, quelque chose aura tout de même changé dans la politique canadienne. On parle des raisons de former des coalitions depuis longtemps, mais pour des raisons personnelles, personne ne veut agir. »

Le Parti libéral s'est toujours montré hostile à un système proportionnel. Selon Roger Turenne, si la novelle coalition tenait plus d'un an, « le NPD poussera pour changer le système électoral ».

Pour lui, le système électoral actuel, maintient les divergences entres les partis et les minorités : « la gauche assure la pérennité de la droite ».

INSTITUTIONS

Un gouverneur général, pour quoi faire?

La crise politique actuelle met en lumière le rôle d'arbitre de la gouverneure générale, Michaëlle Jean. C'est l'occasion de faire le point sur l'ensemble de ses différentes missions.

Camille SÉGUY

« Tous les événements actuels à Ottawa sont une bonne occasion d'éduquer les Canadiens sur leur système politique, note l'analyste politique, Roger Turenne. Il y a notamment une ignorance au sujet du rôle d'un gouverneur général. »

Le gouverneur général du Canada est le garant de la constitution et des droits du Parlement. C'est l'arbitre ultime en cas de crise politique fédérale, comme c'est le cas ces jours-ci à Ottawa.

« S'il y a désaccord sur qui doit former le gouvernement, le gouverneur général doit trancher, précise Roger Turenne. Il n'y a pas d'appel possible à sa décision. Quel qu'il soit, son mot est final. »

Les gouverneurs généraux qui se sont succédé à la tête du Canada ont très rarement dû aller aussi loin dans leur mission. La plupart du temps, le gouverneur général n'a pas à intervenir. C'est l'élection qui décide qui doit gouverner, en fonction du plus grand nombre de sièges.

« Dans toute l'histoire du Canada, ce n'est arrivé qu'une seule fois, en 1926, que le gouverneur général défasse le premier ministre fédéral et demande au chef de l'opposition de former un nouveau gouvernement, raconte Roger Turenne. La décision du gouverneur général, Lord Byng de Vimy, est encore sujette à controverse aujourd'hui. »

Précédents et tradition

Pour prendre une décision, le gouverneur général se base sur la tradition canadienne et les précédents dans le Commonwealth, s'il y en a. Il n'y a pas de règles écrites à l'avance.

« Il n'y a pas toujours de précédent, remarque Roger Turenne. C'est le cas en ce moment. Si Stephen Harper demande la prorogation du Parlement avant même que ce dernier ait fait la moindre chose, ce sera une première dans tout le Commonwealth. »

Selon la tradition, un gouverneur général doit suivre l'avis du premier ministre pour prendre ses décisions, tant qu'il n'est pas défait.

« Mais c'est très ambigu, car le gouverneur général est aussi garant des droits du Parlement, ajoute Roger Turenne. Donc peut-il suivre l'avis d'un premier ministre qui n'a manifestement plus le soutien de la Chambre des communes? C'est sujet à controverse. »

Dans la situation présente, Michaëlle Jean aurait pu être amenée à trancher sur trois questions : la prorogation du Parlement, la dissolution de la Chambre et la tenue de nouvelles élections, ou la démission du premier ministre et la nomination du chef de l'Opposition comme nouveau chef du gouvernement.

Roger Turenne précise aussi que « le gouverneur général n'a pas pour rôle de faire des jugements politiques. Dans le cas présent, par exemple, même si Michaëlle Jean était convaincue que la coalition ne marchera pas, cela ne devrait pas influencer sa décision ».

Représentant

Mis à part une autre mission d'ordre constitutionnel, qui est la nomination des sénateurs sur l'avis du premier ministre, le rôle d'un gouverneur général est essentiellement protocolaire.

« Le gouverneur général occupe environ 90 % de son temps à représenter le Canada à l'étranger, explique Roger Turenne. Il affirme la présence du Canada dans le monde, lui donne une visibilité par ses voyages. Ce rôle cérémonial est important et nécessaire, cela permet de renforcer les liens du Canada avec d'autres pays du monde, dans divers domaines. »

Nommé directement par la Reine pour cinq ans, le gouverneur général du Canada est en effet le délégué de la Couronne dans son pays, avec toutes les fonctions que cela inclut.

Pendant son mandat, il exerce donc pour le Canada toutes les fonctions du monarque : l'arbitrage de crise, la représentation, l'entérinement d'une loi, le déclenchement des élections, ou encore la signature de documents officiels.

De plus, il nomme le gouvernement, les sénateurs et les diplomates, et proclame les discours du Trône. Il est aussi le chef de l'armée canadienne.

Les missions du gouverneur général sont donc variées et plus ou moins fréquentes. Dans le cas de crise actuelle, Michaëlle Jean n'a eu d'autre choix que de mettre en lumière une fonction rarement utilisée des gouverneurs généraux : celle de l'arbitrage ultime.



Archives La Liberté

Michaëlle Jean a été nommée gouverneure générale du Canada en 2005.

Un rapport sur l'exogamie

La Division scolaire franco-manitobaine va consacrer l'année à réfléchir aux défis de l'exogamie. Le chercheur Jules Rocque vient de publier le premier volet de son rapport sur cette même question : l'avis des directeurs d'école.

Camille SÉGUY

Tour à tour étudiant en doctorat écrivant sa thèse sur la question de l'exogamie en Alberta à travers des études de cas, directeur d'une école française au Manitoba et directeur d'une commission scolaire francophone en Alberta, le chercheur Jules Rocque a souvent été confronté aux défis de l'exogamie.

« Je me penche sur la question de l'exogamie depuis plusieurs années, car le profil de la clientèle a beaucoup changé dans les communautés francophones minoritaires », explique-t-il.

En effet, déjà en 2001, un rapport montrait que 82 % des familles de l'Ouest canadien sont exogames. Ce chiffre ne différencie pas celles qui inscrivent leurs enfants dans une école anglophone de celles qui leur font suivre une scolarité en français.

« Il est d'autant plus urgent d'agir, ajoute Jules Rocque, qu'il y a aussi eu un glissement au niveau de la langue du foyer. Maintenant, l'anglais est devenu la langue dominante dans les foyers exogames, alors qu'avant, le foyer était du côté de l'école et du français, pour compenser l'environnement social anglophone. »

Chercher des solutions

Financé par l'Alliance de recherche universités communautés sur les identités francophones de l'Ouest canadien (ARUC-IFO), Jules Rocque a donc lancé en octobre 2007 une grande étude sur l'exogamie, avec plusieurs volets et de nombreux intervenants.

« On est allés voir du côté du ministère de l'Éducation, des communautés francophones, des parents exogames et anglophones, des directions d'école, des commissions scolaires et des conseillers scolaires », raconte Jules Rocque.

Les données étaient recueillies sous forme d'entretiens individuels, de sondages anonymes et de groupes de discussion, auxquels s'est ajoutée l'étude des ressources et documents disponibles.

« Cette enquête s'insère dans une démarche de recherche-action, explique le chercheur. D'abord on fait le constat d'une situation, puis on en discute avec les personnes concernées, et enfin on réfléchit ensemble aux actions qu'on peut mener pour améliorer le phénomène, tout en le comprenant mieux. »

Large échelle

L'étude couvre les quatre provinces de l'Ouest (Manitoba, Saskatchewan, Alberta et Colombie-Britannique), ainsi que le Yukon. « Les Territoires du Nord-Ouest étaient aussi inclus, mais ils n'ont pas répondu », précise Jules Rocque.

Sur 23 écoles de la Division scolaire franco-manitobaine (DSFM) sollicitées, seulement huit ont répondu.

« C'est plutôt un problème de logistique que de mauvaise volonté, souligne le directeur général de la DSFM, Denis Ferré. C'est une question absolument essentielle, mais on est très sollicités pour des sondages, donc je suppose que les écoles ont fait des choix. »

Avec les consultations de la firme Mosaik, il est vrai que les directeurs d'école de la DSFM seront déjà beaucoup sollicités cette année sur la question de l'exogamie. « Aux rencontres avec les consultants de Mosaik, tous nos directeurs d'école étaient présents », remarque Denis Ferré.



photo : Camille Séguy

Jules Rocque.

Au-delà des défis de l'exogamie, Jules Rocque conclut en signalant que « cette réflexion sur l'exogamie peut aussi s'appliquer à d'autres questions, comme l'accueil et l'accompagnement des nouveaux arrivants à l'école ».

Accueillir les parents anglophones

Le grand défi de l'exogamie, c'est d'amener les couples mixtes à préférer l'école française. « De nombreuses familles exogames envoient leurs enfants dans d'autres écoles que celles des divisions scolaires francophones, constate le chercheur et auteur d'une enquête sur l'exogamie, Jules Rocque. Comment les rejoindre et les faire venir à l'école francophone? En développant des pratiques pour que les parents exogames se sentent à l'aise. »

L'étude de Jules Rocque montre que les pratiques pour l'exogamie déjà en vigueur dans les écoles sont variées, mais qu'il existe une constante : l'inclusion d'un peu d'anglais dans les documents ou mots d'accueil, pour reconnaître et saluer la présence des parents non francophones.

« Ces parents sont nos alliés, affirme Jules Rocque. S'ils ont confié leurs enfants à l'école française, c'est qu'ils acceptent le mandat de cette école et lui font confiance. Le système doit donc tout faire pour permettre l'engagement des parents dans l'école, même s'ils ne parlent pas français, pour qu'ils aident à valoriser la place du français dans le foyer. »

En effet, l'étude de Jules Rocque met aussi en évidence le fait que « dans toutes les régions, le plus grand défi identifié par les directeurs d'école est de faire comprendre aux parents l'importance du français dans le foyer », analyse le chercheur.

La difficulté est alors de trouver le bon équilibre entre le mandat francophone de l'école et les besoins des parents exogames, sans trop donner de poids à la langue dominante pour ne pas fragiliser davantage la langue minoritaire. « C'est une question de volonté politique et administrative », note Jules Rocque.

Internet inexploité

Bien qu'il n'y ait « rien de surprenant dans les résultats de cette enquête » selon Jules Rocque, le chercheur était tout de même surpris des pratiques vis-à-vis des sites Internet.

« J'étais très étonné de constater qu'avoir une version en anglais, même partielle, de son site Internet est la pratique la moins en vigueur, remarque-t-il. On est à l'âge d'Internet, c'est devenu un point de référence pour les parents quand ils cherchent des informations. »

Le Manitoba est particulièrement pointé du doigt. Le site Internet de la DSFM est exclusivement en français, et donc inaccessible aux parents anglophones. « Plus on va vers l'Ouest, plus les renseignements dans d'autres langues que le français sont nombreux sur les sites Internet », indique Jules Rocque.

Jeunesse

Discuter pour des solutions

Pour une rare fois, les jeunes ont eu droit de parole. Ils ont pu s'exprimer sur plusieurs enjeux lors du Dialogue jeunesse provincial.

Patricia BITU TSHIKUDI

Une cinquantaine de jeunes ont pu discuter de l'implication citoyenne des jeunes dans le cadre du Dialogue jeunesse provincial, le 2 décembre.

Initié par le Conseil jeunesse provincial (CJP) et le Secrétariat des services en langue française, l'événement se voulait une occasion de donner la parole aux jeunes sur les préoccupations qui les touchent.

Le ministre responsable des Services en langue française, Greg Selinger ainsi que le conseiller spécial au Secrétariat aux services en langue française, Guy Jourdain étaient présents.

« C'est important pour moi en tant que ministre, de participer à cet événement, indique Greg Selinger. Ça me donne l'opportunité d'entendre les jeunes parler de leurs préoccupations. Ils cherchent des pistes d'action pour avoir plus d'influence sur leur environnement et dans leur vie. Le gouvernement doit les aider à trouver des façons de mieux vivre en français en créant de nouveaux mécanismes et en utilisant ceux déjà existants. »

L'engagement, l'encouragement des jeunes ainsi que l'importance de leur fournir les moyens de s'outiller sont les trois thèmes abordés lors de la rencontre.

« Ces trois enjeux sont ressortis des consultations faites auprès des jeunes lors des Jeux de la francophonie », explique la coordonnatrice de l'événement, Christine Guyot.

Une initiative accueillie chaleureusement par les participants au forum.

« On a discuté du lien entre les jeunes et les adultes et on a essayé de voir comment les structures gouvernementales peuvent être plus présentes dans la communauté. Cette rencontre est un bon départ pour faire entendre la voix des jeunes », assure l'étudiant en deuxième année au Collège universitaire de Saint-Boniface, Jonas Desrosiers.



photo : Patricia Bitu Tshikudi

Plusieurs jeunes de la communauté ont participé au Dialogue jeunesse Manitoba organisé par le Conseil jeunesse provincial le 2 décembre. Le ministre responsable des Services en français et le le conseiller spécial au Secrétariat aux Services en langue française, Guy Jourdain étaient de la discussion.

« C'est plutôt difficile pour les jeunes de trouver des façons de s'impliquer, pense Justin Johnson du Collège régional Gabrielle-Roy. Ça prend des incitatifs pour que les jeunes aient envie de s'impliquer. Dans mon cas, j'ai commencé par m'impliquer au CJP et cela a ouvert d'autres portes. Il faut créer des opportunités pour que les jeunes participent. »

Pour les organisateurs, la rencontre est la preuve de l'implication des jeunes.

« Ça me montre que la jeunesse est impliquée et qu'elle veut se faire entendre », affirme la directrice générale du CJP, Geneviève Clément.

Les résultats du dialogue seront présentés par la Fédération de la jeunesse canadienne-française en février prochain, lors du Forum jeunesse pancanadien.

« On espère que ces consultations permettront de mettre sur pied un plan d'action national pour trouver des solutions aux préoccupations des jeunes », conclut Christine Guyot.

Des rencontres comme celle du 2 décembre ont aussi lieu dans les autres provinces et territoires du pays.

PRÉVENTION

Dire non aux drogues

La Fondation manitobaine de lutte contre les dépendances invite les parents à dialoguer avec leurs enfants sur les effets néfastes des drogues et de l'alcool.

Stéphane LAJOIE

La Fondation manitobaine de lutte contre les dépendances (AFM) était de passage à l'École Sainte-Agathe le 25 novembre, pour une séance d'information parentale sur la consommation de drogue et d'alcool chez les jeunes.

La consultante en éducation préventive de l'AFM, Janique Ousset, s'est assise avec une poignée de parents pour discuter des valeurs et attitudes à adopter pour offrir « un avenir en santé pour nos jeunes de demain ».

« Les ados expérimentent avec les drogues souvent par curiosité ou pour faire partie d'un groupe, explique Janique Ousset. C'est important que les parents soient bien informés car ils sont les mieux placés pour intervenir à la source du problème. »

Au Manitoba, le cannabis est la substance de prédilection chez les jeunes, plus que l'alcool et la cigarette. Selon un rapport fédéral de 2004, près de 38 % des élèves du secondaire au Manitoba fumaient du cannabis, une statistique supérieure à la moyenne canadienne.

Très populaire lors des fêtes, le cannabis est souvent accompagné par une consommation d'alcool.

Un récent sondage de l'AFM, réalisé auprès de 5 000 jeunes fréquentant 55 institutions scolaires manitobaines, démontre que l'hyper-alcoolisation (*binge drinking*) est une pratique à la hausse chez les jeunes de 11 à 17 ans.

« Il est très facile de se procurer de l'alcool et du cannabis. Le danger chez les jeunes est d'aller au-delà de l'expérimentation et de tomber dans la consommation excessive et la dépendance, précise Janique Ousset. Le *binge drinking* est très nocif et peut être fatal. »

L'abus d'alcool et de drogue est un fléaux qui transcend les générations. L'auteur français Boris Vian a écrit il y a plus de 50 ans, que « l'homme est le seul animal qui accepte de mourir pourvu qu'il en tire un plaisir (stupéfiants, alcool) ».

Toujours d'actualité, ce passage renforce l'importance du dialogue parent-enfant sur les effets pervers des substances illicites et de l'alcool. Les expériences de vie d'un parent, qu'elles soient positives ou négatives, sont souvent la lumière au bout du tunnel pour un jeune qui se questionne.

« Pour un parent, c'est crucial d'observer les comportements de ses enfants afin de reconnaître les signes et symptômes de consommation, explique Janique Ousset. La plupart des jeunes consomment sur une base irrégulière ou régulière. La dépendance ne représente que 10 % des cas, mais il faut faire très attention. »

Les parents doivent donc être vigilants. Une baisse d'énergie chez le jeune, un comportement violent, un changement radical d'amis et le manque d'argent sont des signes évocateurs d'un problème.

Pour beaucoup d'adolescents, l'alcool et la drogue sont des échappatoires aux problèmes de la vie et un moyen facile de s'intégrer à un groupe social. D'où l'importance du dialogue entre parents et adolescents, qui ont besoin d'être guidés par des adultes qui les aiment, pour savoir comment faire face aux circonstances de la vie.

À bien des égards, les enfants sont un miroir de leurs parents; ces derniers doivent donc être des modèles positifs. Un parent la cigarette au bec est bien mal placé pour faire la leçon sur les dangers du tabac. Tandis qu'un parent responsable, qui utilise Nez rouge après une soirée bien arrosée, donne l'exemple en démontrant que la modération a bien meilleur goût.



photo : Stephane Lajoie

La consommation de drogue et d'alcool chez les jeunes est une inquiétante réalité pour les parents.

« Profitez des moments passés en famille pour faire le point sur les effets des drogues, conseille Janique Ousset. Prenez le temps de dire à vos enfants que l'alcool au volant et la consommation excessive sont des pratiques dangereuses et que la drogue n'est pas une solution. Le dialogue est la meilleure prévention et il ne faut pas attendre qu'ils soient partis de la maison pour en parler. »

De solides relations familiales sont la clé pour une attitude sociale saine. Un jeune qui a confiance en ses parents aura confiance en lui-même et saura faire des choix éclairés sur son avenir. L'alcool et la drogue existents! Il revient aux parents d'inculquer des valeurs de contrôle et de modération et aux jeunes d'agir en conséquence.

Si vous connaissez quelqu'un qui a besoin d'aide pour vaincre ses dépendances, il est possible de contacter l'AFM au 1-866-638-2561, pour obtenir des conseils et des services gratuits.

L'ALCOOL AU VOLANT

Alcool et conduite, un dangereux mélange

Stéphane LAJOIE

La conduite avec facultés affaiblies par l'effet de l'alcool ou d'une drogue est un problème de taille sur les routes du Manitoba.

« Ce que les gens ont de la misère à comprendre, c'est que ce n'est pas parce que tu es capable de marcher en ligne droite et que tu ne t'enfarges pas dans tes mots que tu es apte à conduire un véhicule, explique le gendarme de la GRC, Stéphane Tremblay. À 0,08 %, tu ne sens pas nécessairement les effets de l'alcool. C'est différent pour chacun et il faut faire attention. »

En vertu du Code de la route du Manitoba, lorsqu'un véhicule de police vous intercepte, votre permis de conduire peut être immédiatement suspendu pendant 24 heures, si votre taux d'alcoolémie est égal ou supérieur à 0,05 %.

Le policier a le droit de vous faire passer une série de tests en plus de celui de l'ivressomètre, pour déterminer si vos facultés de conduite sont affaiblies par l'effet de l'alcool ou d'une drogue.

Si votre taux est supérieur à 0,08 % ou que vous refusez de vous soumettre au test de l'ivressomètre, votre permis sera suspendu pour une période de trois mois et il vous sera également interdit de conduire des véhicules hors-route durant cette période. Votre véhicule sera aussi remisé à la fourrière pour 30 jours.

« Une fois, on était stationné près du bar à Saint-Malo et les gens sortaient pour rentrer chez eux. Mais lorsqu'ils voyaient l'auto de police, ils éteignaient le moteur et rentraient dans le bar en attendant que l'on parte, se rappelle Stéphane Tremblay. On est resté sur place et à la fin de la soirée, les gens sont rentrés à la maison à pied. Ils auraient pris leurs autos si on n'était pas resté là. »

Sous l'influence de l'alcool ou de la drogue, les conducteurs ont tendance à emprunter les chemins de campagne et éviter les autoroutes. Mais en campagne, la route est souvent sinueuse et mal éclairée. Ça ne prend qu'une courbe prise à trop grande vitesse avec des réflexes engourdis pour causer un grave accident.

« Voir le nombre de véhicules qui prennent le champ et se retrouvent les quatre roues en l'air, c'est hallucinant », confirme Stéphane Tremblay.

Selon La Société d'assurance publique du Manitoba, plus de 15 000 citoyens se blessent dans des accidents de la route chaque année et une centaine de ces accidents sont mortels.

Une personne reconnue coupable de conduite avec facultés affaiblies au criminel risque une suspension de permis de cinq ans pour la première infraction, de dix ans pour la deuxième, et une suspension à vie pour trois infractions ou plus sur une période de dix ans. Des peines d'emprisonnement peuvent également s'appliquer selon la sévérité et la nature de l'accident.

« La conduite sous l'effet de l'alcool touche tout le monde. Des ados jusqu'à grand-papa qui a bu toute sa vie sans se faire *pogner*. Ça prend juste une fois pour détruire une vie alors donnez l'exemple et ne conduisez pas sous l'influence », conseille Stéphane Tremblay.





St·Boniface



De la part du conseil d'administration de la Fondation pour la recherche et l'Hôpital Saint-Boniface, MERCI à toute la communauté pour votre appui au Radiothon de l'espoir Radio-Canada, au profit de la Fondation pour la recherche et l'Hôpital Saint-Boniface, le jeudi 27 novembre 2008.

Grâce à votre générosité nous avons recueilli 112 000 $ pour les soins aux patients à Saint-Boniface at au Manitoba.

COMMANDITAIRES MAJEURS
DU RADIOTHON DE L'ESPOIR
Caisse Saint-Boniface, Rémi Bisson
George & Marie Rajotte
Radio-Canada Manitoba

AMBASSADEURS

Thérèse Dorge
Andrée Gilbert
Gabriel Forest
Marcelle Forest
Jean-Paul Gobeil
Armande Leclair
Daniel Lussier
Patrick Rey
Jöelle Morgan
Gilles Fréchette
Jöelle Boisvert
Denis Blais
Roland Boisvert
Gaétan LaRochelle
Hélène Vrignon

DONS EN NATURE

Radio-Canada Manitoba
233-ALLÔ Centre d'information (Société franco-manitobaine)
Ben Moss Jewellers
Hôtel Fort Garry
The Hilton Hotel
Advance Electronics
Safeway Canada
Marc Rouire
BF Workplace
Calgary Flames, Rolly Cyr
Brent & Brenlee Trepel
Jonathan Toews

INVITÉE D'HONNEUR

Erin Carter, cycliste

BÉNÉVOLES

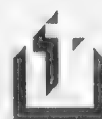
Terry Balamatowski
Doug Lloyd
Jacqueline & Philippe Lavack
Denise Muller-Bulger
Hélène Martin
Gabrielle Desaulniers
Savanah & Lexie Olson
Bromlei Daley
Denise Larocque
Georgette Vrignon
Agnès LaCoste

ARTISTES/ CHORALES

Jeff Staflund
Justin Lacroix
Marie-Josée Clément
Gérald Laroche
Dominique Reynolds
The Wsiaki's "Nightfall"
Marcel Soulodre
Fubuki Daiko Kagemusha
École St-Eustache
École Précieux-Sang
Collège Louis Riel
100 Non

SOCIÉTÉ RADIO-CANADA

René Fontaine
Gilles Fréchette
Martine Bordeleau
Jöelle Morgan
Paul Barnabé
Marc Rémillard
Stéphane Hawey
Guy Noël
Robert Boucher
Marc Fabas
Rachelle Desmarais
Patrick Rey
François Tremblay
Jean Fontaine
Suzanne Kennelly
Véronique Lauzon
Vincent Dureault
Yvette Duval
Claire Magne

La Fondation pour la recherche et l'Hôpital  **St·Boniface**

DSFM

Un nouveau commissaire

La Division scolaire franco-manitobaine a accueilli un tout nouveau commissaire issu de la région Ouest. Jérôme Dondo succède à Carmen Combot.

La région ouest de la Division scolaire franco-manitobaine (DSFM) a un nouveau représentant. Jérôme Dondo siège désormais à la commission scolaire à la place de Carmen Combot.

Le nouveau commissaire a été élu sans concurrence dans le cadre d'une élection complémentaire, après la démission de Carmen Combot au début de l'année scolaire.

Jérôme Dondo est résidant de Treeherne dans la Municipalité rurale de South Norfolk. Il est père de deux élèves de l'école communautaire Gilbert-Rosset où il siège depuis un an au comité scolaire.

« J'ai décidé de m'impliquer à la DSFM pour représenter la voix des gens de la région et m'assurer que nos enfants ont accès à la meilleure éducation possible », confie le nouveau commissaire.

Comptable agréé de formation, Jérôme Dondo travaille depuis dix ans comme consultant financier auprès de réserves autochtones. Il estime que son experience professionnelle pourra l'aider à contribuer au développement de la DSFM.

« J'ai déjà beaucoup d'expérience de travail en comité et je suis habitué à la prise de décisions, explique-t-il. Je pense que ça m'aidera beaucoup dans ce nouveau poste. »

Ses concitoyens auront aussi pu apprendre à connaître Jérôme Dondo lors des dernières élections fédérales. Il était alors le candidat du Parti de l'héritage chrétien dans Brandon-Souris. Il espère encore contribuer au développement de sa communauté, mais cette fois d'une toute autre façon, en encourageant l'éducation en français.

« Je veux aider à développer un environnement français pour nos enfants, confie Jérôme Dondo. Il est très important d'encourager nos enfants à vivre en français. »

J A.-B.



photo : Julien Abord-Babin

Jérôme Dondo est le nouveau commissaire scolaire de la région Ouest à la DSFM.

SERVICES BILINGUES

De nouveaux outils

Le ministre responsable des Services en langue française, Greg Selinger, a dévoilé de nouveaux outils qui aideront à faire la promotion de l'offre active de services bilingues dans la fonction publique

Ces outils comprennent, entre autres, un DVD d'orientation, une brochure sur l'offre active, un nouveau concept de signalisation des services bilingues et des porte-noms pour identifier les employés bilingues. Ces outils seront introduits dans la fonction publique et les sociétés d'État. Les employés seront aussi sensibilisés et formés à l'offre active.

« C'est très important d'avoir ces outils, car la politique seule ne permet pas l'offre active de services en français, estime Greg Selinger. Pour afficher cette offre il faut une bonne attitude, mais aussi des outils. »

Cette annonce a été très bien reçue par la Société franco-manitobaine (SFM). « L'offre active est un concept extrêmement important pour nous, remarque le président-directeur général de la SFM, Daniel Boucher. Les gens doivent se sentir à l'aise de demander des services en français et les fonctionnaires doivent être à l'aise de les offrir. L'affichage et l'information sont à la base de cet effort. Il faut que les gens comprennent les règles du jeu pour se sentir à l'aise. »

Les Manitobains devraient donc commencer à voir apparaître de nouvelles affiches Bonjour/Hello dans les bureaux du gouvernement provincial. Les fonctionnaires seront aussi encouragés à utiliser la formule en répondant au téléphone.

J. A.-B.



photo : Julien Abord-Babin

Le ministre Greg Selinger a présenté une nouvelle trousse d'outils pour encourager l'offre active de services bilingues.

CCFM

Le Village du père Noël a 30 ans

Pour la 30e année, le Village du père Noël du Centre culturel franco-manitobain a ressorti ses décorations et réembauché ses lutins, pour accueillir les petits jusqu'au 18 décembre.

Camille SÉGUY

Chaque année, près de 2 000 enfants viennent au Village du père Noël. « Notre clientèle cible, ce sont les jeunes enfants, jusqu'à la deuxième année », explique la coordonnatrice de la programmation du Centre culturel franco-manitobain (CCFM), Hélène Molin-Gautron. (1)

Avec les lutins et leurs apprentis (le CCFM accueille des élèves bénévoles du Collège Louis-Riel pour l'occasion), les enfants parcourent de nombreux ateliers de jeux, chants et déguisements autour du thème de Noël.

Les enfants fabriqueront aussi des biscuits magiques avec la mère Noël, avant de rencontrer le père Noël en personne!

« La visite se termine par un spectacle de marionnettes écrit par Janine Tougas, raconte Hélène Molin-Gautron. Les enfants le voient tous ensemble, en dégustant leurs biscuits magiques. »

Peu de changement, donc, dans l'organisation même du Village du père Noël. Mais pour célébrer 30 ans d'existence, la nouveauté cette année est la possibilité de parrainer un sapin de Noël à son nom, ou au nom de son entreprise ou organisme. (2)

« C'est une façon pour les gens de démontrer leur soutien au Village du père Noël après ces 30 années, note Hélène Molin-Gautron. Il y a déjà plusieurs générations qui sont passées par ici. »

Ce parrainage s'inscrira dans la durée, puisque le CCFM prévoit ressortir tous ces sapins pour les Noëls à venir.

« C'est aussi un moyen de changer de décor, ajoute Hélène Molin-Gautron. Certains enfants reviennent chaque année, et ils sont contents de voir des choses nouvelles. Ça ajoute à l'intérêt du Village du père Noël. »

(1) Visite du Village du père Noël uniquement sur réservation. Prix d'entrée : de 3 à 7 $ pour les enfants âgés de six mois ou plus. Renseignements et réservations au 233-8972.

(2) 50 $ pour un sapin de 39 pouces, 200 $ pour un sapin de 78 pouces illuminé. Réservations au 233-8972, poste 433

CONCERT DE NOËL

Les Intrépides présentent Noël

La chorale des Intrépides égaillera le temps des Fêtes le 14 décembre, avec la présentation d'un concert de Noël à l'Église Précieux-Sang, du 200 rue Kenny à Saint-Boniface.

Le chœur de 50 choristes entonnera les plus beaux des cantiques de Noël, des pièces des grands compositeurs Bach et Beethoven et quelques airs profanes.

« La chorale chantera un Sanctus sur une pièce à la flûte inspirée du Minuit Chrétiens, indique le directeur des Intrépides, Marcien Ferland. L'Ave Maria sera extraordinaire. Une version moderne d'une piété remarquable qui fait pleurer les gens. »

Les jeunes des Petits Intrépides, sous la direction de Sœur Jeannine Vermette, offriront aussi une prestation de trois pièces suite à l'entracte.

« Les concerts de Noël sont rassembleurs et sont une tradition pour de nombreuses familles, évoque Marcien Ferland. Les chants de Noël sont une représentation des valeurs qu'elles chérissent. »

Le concert est prévu pour 14 h 30 et le prix d'entrée est de 12 $ pour les adultes et de 5 $ pour les enfants.

S. L.

PHOTOGRAPHIE

Une photo de Joanne Therrien à l'honneur

Passionnée d'histoire et de photographie, Joanne Therrien fait rayonner le phare de Pointe-à-la-Renommée sur la couverture d'une revue spécialisée.

Stéphane LAJOIE

L'auteure et femme d'affaires Joanne Therrien a eu une plaisante surprise, lorsqu'une de ses photographies s'est retrouvée sur la page couverture de l'édition de novembre de la prestigieuse revue américaine *Lighthouse Digest*.

L'image du phare de Pointe-à-la-Renommée, la première station radiomaritime en Amérique du Nord, a été prise lors d'un voyage sur la côte gaspésienne du Québec.

« Je suis très contente que cette photo soit en page couverture car peu de photos de phares canadiens sont publiées dans le magazine, explique Joanne Therrien. C'est une très belle satisfaction et cela permet également de faire connaître nos richesses canadiennes à un lectorat international. »

Lighthouse Digest est l'autorité mondiale en matière de photographie de phares et d'histoire maritime. Depuis 1992, la revue mensuelle s'associe aux différents musées et fondations qui luttent pour la conservation du patrimoine maritime nord-américain.



photo : Gracieuseté Joanne Therrien

Cette image du phare de Pointe-à-la-Renommée a valu à Joanne Therrien la page couverture de *Lighthouse Digest*.

Le phare de Pointe-à-la-Renommée a été construit en 1907 et a cessé ses opérations en 1975. Deux ans plus tard, le phare a été déménagé dans le Port de Québec pour ensuite être rapatrié en Gaspésie en 1997. Durant les deux guerres mondiales, le phare a servi de centre de communication pour l'armée. Un espion allemand avait été engagé comme opérateur.

Selon *Lighthouse Digest*, il ne reste plus que 1 500 phares en opération dans le monde. L'usure du temps et la mise en place des systèmes de positionnement par satellite à la fin des années 1960 ont sonné le glas des phares.

« Il est important de prendre des photos des phares car il ne faut pas oublier leur importante contribution à notre histoire, confie Joanne Therrien. La photographie me permet de montrer aux gens des lieux et des bâtiments historiques. Prendre en photo l'histoire nous permet de la conserver et de l'archiver. »

C'est cette passion pour l'archivistique qui a permis à Joanne Therrien de faire la Une. Travaillant à l'élaboration d'un photo-livre sur les phares, la photographe envoie ses images à *Lighthouse Digest* pour qu'elles soient ajoutées à leurs archives.

Joanne Therrien a publié son premier photo-livre en 2007 pour faire découvrir les paysages et lieux historiques du Manitoba. Sa passion pour l'histoire l'amène à visiter des lieux oubliés, reconnus uniquement dans les écrits poussiéreux. Selon l'auteure, il y a un réel besoin de regarnir les archives photographiques des communautés.

« Grâce à la photographie, je peux mettre en images les lieux qui ont inspiré Gabrielle Roy ou mettre en valeur le patrimoine maritime, explique Joanne Therrien. Plusieurs endroits que j'ai photographiés ont été ravagés par des incendies ou ont été démolis. L'histoire est partie et il ne reste que les photos. De là leur importance. »

PLAISIRS DE LA TABLE

Le Nez du Vin

Pour prendre son pied en dégustant un bon vin, il faut se servir de son nez!

Stéphane LAJOIE

L'œnologue français Alexandre Martin, ancien chef sommelier de la première cave de la Maison Fauchon, était de passage à l'Alliance Française de Winnipeg le 25 novembre, pour une conférence sur l'art de déguster le vin.

Spécialiste du langage des odeurs, Alexandre Martin travaille à l'École du Nez de Paris, où il invite les gens à développer leurs capacités sensorielles et gustatives.

« Pour déguster un vin, il faut affiner nos sensations et surtout, perfectionner notre odorat, explique l'œnologue. Le vin est une aventure du goût et il est important de comprendre que le nez et le palet sont intimement liés. »

Lors d'une dégustation, les arômes du vin doivent être ressentis grâce aux sens, et non par une quelconque théorie apprise. Victor Hugo écrivait dans *Les Misérables* que « l'odorat, le mystérieux aide-mémoire, venait de faire revivre en lui tout un monde ». Cette mémoire est la clé du succès pour le dégustateur. Ouvrant ses sens, il se forme une image mentale des saveurs du vin.

Les arômes primaires d'un vin proviennent du cépage, c'est-à-dire la variété de plant de vigne utilisée par le vigneron. Les arômes secondaires sont issus du processus de vinification et les arômes tertiaires résultent de la conservation du vin dans le tonneau et de son vieillissement dans la bouteille.

« Lorsqu'on déguste un vin, on peut découvrir des notes fruitées, florales, végétales, épicées, animales et même des arômes grillés et de fumée, précise Alexandre Martin. Un vin est un mélange de plusieurs arômes et c'est en aiguisant son odorat et son goût que l'on peut réussir à les distinguer et à les apprécier. »

De la culture à la mise en bouteille, le vin est contrôlé par l'homme, et c'est ce qui lui donne sa spécificité. Le choix du cépage, la minutie du vigneron dans les champs et en cave influencent le goût du vin. La composition du sol est aussi un important facteur aromatisant.

« La géologie est au cœur de la production du vin, précise Alexandre Martin. Les racines d'une vigne plongent de 5 à 7 mètres de profondeur. Ces racines puisent leurs nutriments dans le terroir, donnant un goût unique au vin. Si vous dégustez un vin, vous pouvez retrouver des notes minérales, qui proviennent du sous-sol et qui datent de plusieurs millions d'années. »

Pour un débutant, la confusion est facile face à la variété d'arômes pouvant être distingués. C'est pourquoi Alexandre Martin recommande le livre-coffret le *Nez du Vin 1*, de l'auteur Jean Lenoir. Le coffret contient 54 petites bouteilles permettant aux dégustateurs de découvrir les arômes de base tels que la violette, le muscat, le cassis, la pomme verte et la noisette grillée.



photo : Stéphane La...

Pour l'œnologue Alexandre Martin, déguster un vin est une aventure du goût commençant par le nez.

Lors de la dégustation, il est préférable d'utiliser une coupe de vin en forme de tulipe fermée, afin de guider les arômes vers le nez. Il faut tenir la coupe par son pied pour ne pas réchauffer le vin. Après avoir contemplé la robe du vin (couleur et intensité), faites tourner le vin dans la coupe pour en saisir les arômes. Portez ensuite le vin en bouche pour en découvrir toute la saveur.

« Découvrir les arômes d'un vin, c'est un véritable sport. Il faut se pratiquer et faire confiance à ses instincts, explique Alexandre Martin. Chaque vin est unique est c'est un pur plaisir de le déguster et de goûter les arômes et les textures. »

(1) Disponible en ligne en français et en anglais sur winearomas.com, au coût de 399 $US.

HOCKEY DE SALON

Rendez-vous le 13 décembre!

Après le succès du tournoi de basketball 3 contre 3 des premiers Jeux Provinciaux du Manitoba, le Directorat de l'activité sportive (DAS) renouvelle l'expérience. Cette fois-ci, c'est le hockey de salon qui sera à l'honneur.

Le tournoi aura lieu le 13 décembre au gymnase de l'école Saint-Joachim à La Broquerie.

« Nous avons trois catégories. Une masculine pour les 18 ans et plus, une pour les moins de 17 ans et une catégorie féminine. Nous espérons avoir entre 11 et 12 équipes », explique la coordonnatrice des Jeux provinciaux, Chantal Vielfaure.

Le coût d'inscription est de 15 $ par participant.

« Chacun reçoit un maillot, une bouteille d'eau ainsi qu'un sac, indique Chantal Vielfaure. L'entrée est gratuite pour les spectateurs. »

Des divertissements sont aussi prévus. « Il y aura de la musique et des compétitions en mi-journée, explique la coordonnatrice. Les joueurs pourront aussi participer à des concours de tirs et de cibles. Plusieurs prix sont à gagner. Les équipes gagnantes recevront des médailles. »

Les personnes intéressées peuvent s'inscrire jusqu'au 10 décembre.

Pour plus de renseignements, consultez le site directorat.mb.ca ou composez le 231-7012.

P. B.T.

Le secteur culturel vous propose les suggestions suivantes pour le temps des Fêtes.

À Noël, offrez de la culture francophone en cadeau à votre famille.

Nos suggestions pour les enfants de 5 à 8 ans



Bébés hiboux
Aubrey Lang
Prix : 7.95 $

Choupette et tante Dodo
Gilles Tibo
Prix : 8.95 $

Edgar-la-bagarre
Roger Poupart
Prix : 8,95 $

La plus belle histoire d'amour
Dominique Demers
Prix : 12.95 $



Qu'appelle
David Bouchard
Prix : 21.95 $

Le Gloubiloiuache : Zachary et son Zloukch
Dominique Demers
Prix : 9.95 $

Le meilleur moment
Andrée Poulin
Prix : 9.95 $



Madame B à la fête foraine
Bénédicte Froissart
Prix : 10.95 $

Les petites couettes de Babettes
Andrée Poulin
Prix : 7.95 $

Mon bobo à moi
Paule Brière
Prix : 6,95 $

Nos suggestions pour les jeunes de 8 à 14 ans



L'archipel des rêves 3, Aurélie et la mémoire perdue
Véronique Drouin
Prix : 16.95 $

Les chimpanzés
Bobbie Kalman
Prix : 8.95 $

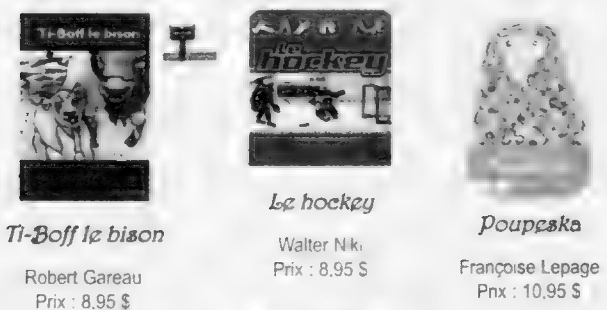
Gustave et le procès du capitaine Planète
Philippe Girard
Prix : 11.95 $



Je peins l'histoire avec Romi
Romi Caron
Prix : 12.95 $

Le mystère des teres noires
Nicole Daigle
Prix : 9.95 $

Le surf des neiges extrême
Bobbie Kalman
Prix : 8.95 $



Ti-Boff le bison
Robert Gareau
Prix : 8.95 $

Le hockey
Walter Niki
Prix : 8.95 $

Poupeska
Françoise Lepage
Prix : 10.95 $



Léon et l'environnement
Annie Grouvie
Prix : 20.95 $

Nos suggestions pour les jeunes de 14 à 18 ans





Jean du pays. 1, Seul au bout du monde
Jean-Marc Phaneuf
Prix : 19.95 $



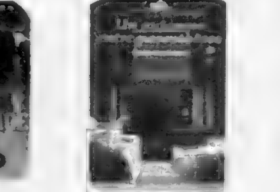
Voyages au pays des maléfices
Titiana Archand
Prix : 21.95 $



Esclave!
Pascale Maret
Prix : 8.95 $



Fils de sorcière
Hervé Gagnon
Prix : 8.95 $



Les loups de Masham
Jean-François Somain
Prix : 10.95 $



Lygaya, l'enfant escalve
André-Paule Mignot
Prix : 12.95 $



Ne lisez pas ce livre
Jocelyn Boisvert
Prix : 10.95 $



Secrets de famille
Laurent Chabin
Prix : 10.95 $

Temps de glace : l'histoire du hockey
Micheal McKinley
Prix : 24.95 $



Week-end en enfer
Laurent Chabin
Prix 15.95 $

D'autres suggestions pour les couples d'union exogame :

Complete Guide to Conjugating 12000 French Verbs
www.becherelle.com
ISBN:2-89045-803-3
Prix : 19.95 $

First Picture Word Book in French
www.usborn.com
ISBN: 978074607672-9
Prix : 15.95 $

Chansons pour bouger
CD, Génie JR, Chansons pour apprendre
ISBN: 189713827-X
Prix : 14,95 $

Mon atlas du Canada
Québec Amérique jeunesse, à partir de 6 ans
ISBN: 2-7644-08447
www.quebec-amerique.com
Prix : 19.95 $

DIVISION SCOLAIRE FRANCO-MANITOBAINE

Programmation et services culturels de la DSFM

DREF.mb.ca — Votre alliée en classe depuis 30 ans — DREF 30 ans

* *À noter que les prix indiqués sont approximatifs.*





Le Club de **Bicolo**

Une fois par mois, dans les pages de *La Liberté*.

L'hibernation

Savais-tu que...?



Les animaux qui hibernent ne dorment pas tout l'hiver. Ils se réveillent quelques fois pour manger un peu et faire leurs besoins. Par exemple, la marmotte se réveille tous les 7 à 15 jours et le hamster se réveille tous les 5 à 6 jours.

Vrai ou faux

1. L'ours n'est pas un vrai hibernant. La température de son corps ne baisse pas beaucoup quand il dort. ☐
2. Une marmotte qui hiberne respire seulement 12 fois en une heure. ☐
3. La maman ourse donne naissance à quatre bébés pendant l'hiver. ☐
4. Il est difficile de réveiller une marmotte qui hiberne. ☐
5. Il est difficile de réveiller un ours qui dort. ☐
6. Il ne faut jamais réveiller un animal qui hiberne. ☐
7. Certains animaux se construisent une salle de toilettes dans leur terrier. ☐

Un thermomètre caché

La **température** du corps des animaux qui hibernent **baisse beaucoup**. S'il fait trop froid, ils se réveillent et bougent un peu pour se réchauffer. Sinon, ils mourraient. C'est comme s'ils avaient un petit thermomètre pour les avertir.

À qui l'histoire?

Associe le bon animal avec la bonne histoire.

A. Avant d'aller dormir, elle mange tellement que son ventre touche par terre. Plus elle est grosse, plus elle se garde au chaud en hiver. Elle dort dans un terrier sur un lit de foin. L'entrée du terrier est bouchée par des pierres et de la terre pour ne pas que le froid y entre. Au printemps, lorsqu'elle se réveille, elle a perdu presque la moitié de son poids.

C'est ____________________

B. Il se construit un nid dans les arbres. Il cache des glands et des noisettes au pied des arbres. Il se réveille quelques fois au cours de l'hiver pour en grignoter.

C'est ____________________

C. Avant d'aller dormir, il mange beaucoup de poissons, des petits rongeurs, des insectes et des fruits. Il prépare son lit en creusant un trou au pied d'un arbre ou se cache dans une petite caverne. Au fond du trou, il pose quelques herbes et de la mousse.

C'est ____________________

D. Avant d'aller dormir, il aime bien manger des vers de terre. En automne, il prépare son lit au pied d'un arbre sous un tas de feuilles ou de mousse.

C'est ____________________



Ours



Écureuil



Hérisson



Marmotte

CLUB DE BICOLO • C.P. 190 • 383, boulevard Provencher • Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4 • 237-4823

Le Journal des jeunes

Vol. 20, nº 4
Saint-Boniface (MB)
DÉCEMBRE 2008

L'ACTUALITÉ AU CANADA



Course à trois

Qui succèdera à Stéphane Dion à la tête du Parti libéral du Canada (PLC)? Trois candidats sont en lice : Michael Ignatieff, Bob Rae et Dominic LeBlanc. Le premier étant le favori.

Le député d'Etobicoke-Lakeshore et chef-adjoint du PLC, Michael Ignatieff, est arrivé deuxième derrière Stéphane Dion lors de la dernière course à la direction du parti, en 2006. L'homme de 61 ans tente sa chance à nouveau parce qu'il croit être la personne idéale pour diriger le pays en temps de crise économique.

Selon Michael Ignatieff, les conservateurs de Stephen Harper n'ont pas informé les Canadiens sur les répercussions de la crise. « Ils n'ont pas prépare notre pays pour des temps difficiles, affirme Michael Ignatieff. Ils n'ont pas fait face à la crise du secteur industriel. Ils n'ont pas tenté de régler le problème croissant de la productivité au Canada. Ils n'ont pas dit la vérité aux Canadiens »

Bob Rae était aussi de la course en 2006. Il est arrivé troisième. Le député de Toronto-Centre, âgé de 60 ans, croit posséder le jugement, les mœurs et l'expérience nécessaires pour gouverner le parti. Il a été élu huit fois au Parlement et à l'Assemblée législative. Il a aussi été le premier ministre de l'Ontario entre 1990 et 1995.

Dominic LeBlanc n'a que 40 ans, mais il croit être capable de faire le lien entre les francophones et les anglophones. et les différentes générations. Il pense aussi pouvoir rallier les Québécois, les gens qui vivent dans les régions rurales et ceux de la classe moyenne. Le député acadien de Beauséjour s'y connaît en politique, étant le fils de l'ancien gouverneur-général du Canada, Roméo LeBlanc.

Pour se lancer dans la course, chaque candidat devait verser un dépôt de 90 000 $. 10 % des fonds recueillis durant la course devront être remis au parti. Les candidats ne peuvent pas dépenser plus de 1,5 million $ pour leur campagne.

Le chef du Parti libéral du Canada sera élu lors du congrès national à Vancouver en mai 2009.

La perte du Grand Prix



C'est confirmé, le Grand Prix du Canada n'aura pas lieu sur le circuit Gilles-Villeneuve en 2009. Les dernières négociations ont abouti à un échec. Le président de la Formule 1, Bernie Ecclestone, exigeait une redevance de 31,4 millions $ pour 2009. Le comité de sauvegarde ne pouvait offrir plus de 25,9 millions $ pour éviter un déficit budgétaire annuel.

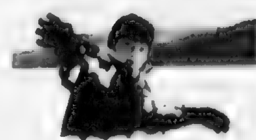
Le 7 octobre, on apprenait que le Grand Prix du Canada avait été annulé pour 2009. Le maire de Montréal, Gérald Tremblay, le ministre du gouvernement du Québec responsable de la région de Montréal, Raymond Bachand, et l'ancien ministre fédéral Michael Fortier, se sont rendus à Londres le 23 octobre dans une dernière tentative pour négocier avec Bernie Ecclestone. Mais les pourparlers n'ont pas abouti.

Dans la proposition soumise à Bernie Ecclestone, l'organisme à but non lucratif créé pour gérer le Grand Prix du Canada, Newco, offrait un minimum de 20 millions $ par année et des pourcentages sur les profits réalisés, mais aucune garantie. C'est ce qui a fait reculer Bernie Ecclestone, qui exigeait une garantie bancaire de 173,6 millions $ pour que la Formule 1 demeure à Montréal jusqu'en 2013.

Dans une lettre datée du 12 novembre, Bernie Ecclestone soutient que les deux parties sont perdantes. « J'ai été clair et sans équivoque qu'il faudrait comme condition préalable à tout nouveau contrat que le travail du promoteur soit garanti par vos gouvernements ou par une institution bancaire digne de ce nom. Compte tenu des lourdes pertes et sommes non payées des trois dernières années, je ne peux pas céder sur ce point. »

« Malgré nos efforts, ainsi que ceux de la communauté d'affaires, les demandes excessives de la Formule 1 ne correspondent pas à la capacité de payer des contribuables », explique Gérald Tremblay.

Le Grand Prix du Canada a été remplacé par une course à Istanbul, en Turquie, qui aura lieu le 7 juin.



La Guerre des tuques version 2008

La Guerre des tuques a célébré son 14e anniversaire! Plusieurs se souviennent encore des célèbres répliques comme « La guerre, la guerre, c'est pas une raison pour se faire mal! ». Cet hiver, la Station touristique Duchesnay, près de Québec, veut faire revivre les batailles de balles de neige du célèbre film tourné en janvier 1984 à Baie Saint-Paul, près de Québec. Mais dans cette nouvelle version, les balles de neige injectées de peinture ont été remplacées par des balles de plastique mou afin d'éviter les blessures. Le but est d'obliger les participants à travailler en équipe pour conquérir le fort de l'équipe adverse.



Enfin libérée

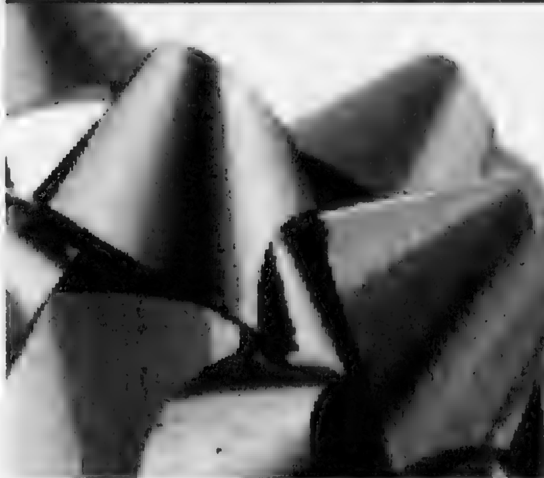
Après 28 jours de captivité, la journaliste canadienne Melissa Fung a été libérée. En échange, les autorités afghanes ont relâché les membres de la famille des ravisseurs. Ce groupe de ravisseurs est spécialisé dans les enlèvements contre rançon. Dans ce cas, aucune rançon n'a été versée puisque les services de renseignements afghans avaient repéré la famille du chef de ce gang et arrêté quelques membres. Melissa Fung avait été enlevée près de Kaboul et blessée à l'épaule d'un coup de couteau. Elle a été retrouvée dans un petit souterrain creusé par ses ravisseurs, dont le chef avait environ 19 ans.



Difficile de recycler

Au Québec, la chute des prix des matières récupérées, comme le carton et le papier, oblige l'industrie du recyclage à demander l'aide du gouvernement du Québec. Des pays achetaient les produits recyclés québécois, mais le marché s'est effondré. Cascades, qui fabrique, transforme et vend des produits recyclés, propose de solutions alternatives. Le gouvernement, dit-elle, devrait faire la promotion des produits contenant des matières recyclées et éliminer certaines matières lors de la récupération, comme les sacs de plastique. Cela permettrait de réduire les coûts de transformation et augmenter la qualité de la fibre.

LE NOËL canadien



CRÈCHE, SAPIN, RÉVEILLON, DINDE, BÛCHE DE NOËL ET PÈRE NOËL sont quelques traditions entourant la fête de Noël au Canada. Certaines de ces traditions sont encore récentes. Mais la célébration de Noël ou de la naissance de Jésus remonte pour sa part au 4e siècle, lorsque le christianisme est devenu la religion du plus grand nombre. Aujourd'hui, les fêtes entourant Noël rejoignent de nombreuses personnes, y compris des non-croyants.

Les traditions entourant la période des Fêtes au Canada proviennent d'un peu partout dans le monde. La célébration de Noël comme telle vient de France, le sapin de Noël et ses décorations, d'Allemagne, et les cartes de vœux, d'Angleterre. L'idée d'installer des lumières aux fenêtres vient d'Irlande et les nombreuses décorations pour le sapin et la maison sont issues de la Tchécoslovaquie et du Japon. Le célèbre père Noël, lui, a commencé sa tournée aux États-Unis.

Noël a longtemps été une fête uniquement religieuse, mais en 1880, elle est devenue un symbole de réjouissances civiles et une fête communautaire. Chez les francophones, ces changements ont principalement eu lieu après la Première Guerre mondiale.



Le père Noël

D'autres personnages ont distribué des cadeaux et des friandises aux enfants avant le père Noël. Chez les anglophones, il y a eu Saint Nicolas, un vieillard à la longue barbe blanche doté d'un manteau à capuchon. Mais il ne donnait des cadeaux qu'aux enfants qui avaient été sages durant l'année! Du côté des francophones, il y a eu l'Enfant Jésus qui a distribué des friandises et des jouets jusqu'au début du 20e siècle.

L'image du père Noël a beaucoup évolué depuis sa première apparition. En 1860, Thomas Nast, un caricaturiste, l'a vêtu d'un costume rouge avec de la fourrure blanche et d'un large ceinturon noir. En 1885, le célèbre personnage établissait sa maison et sa manufacture de jouets au pôle Nord.

Le père Noël, tel qu'on le connaît aujourd'hui avec son ventre rebondissant et sa figure sympathique, a fait sa première tournée en 1931 et sa première apparition publique était dans une publicité de la compagnie Coca-Cola.



La crèche

Puisqu'il était difficile de faire venir une crèche et ses personnages de France, les religieuses ursulines de Québec ont fabriqué la première crèche de cire locale en 1640. Dès 1875, de plus en plus de foyers canadiens avaient une crèche. Et en 1930, la crèche trouva sa place sous l'arbre de Noël.

Depuis 1988, le village de Rivière-Éternité, dans la région du Saguenay Lac-Saint-Jean, organise chaque année une exposition internationale de crèches de Noël. De la mi-novembre à la mi-janvier, des artistes provenant d'une cinquantaine de pays exposent leurs œuvres. Une autre exposition a aussi lieu durant l'été.



La bûche de Noël

La bûche de Noël si délicieuse à déguster était autrefois une vraie bûche de bois. La veille de Noël, on allait chercher une énorme bûche de bois qu'on plaçait au creux de la cheminée. On arrosait le tronc d'huile, de sel et de vin cuit et on récitait des prières de circonstance. Les jeunes filles ou la femme de la maison allumaient la bûche le soir de Noël, avec les tisons de la bûche de l'année précédente. Les cendres de la bûche protégeaient la maison de la foudre et des pouvoirs maléfiques du diable. Cette tradition remonte au 12e siècle dans la plupart des pays européens et elle a survécu jusqu'au 19e siècle au Québec. Cette tradition s'est éteinte avec la disparition des cheminées dans les maisons, mais une plus petite bûche en bois était placée au centre de la table. Aujourd'hui, la bûche de Noël placée au centre de la table est un gâteau roulé.

Le Journal

ADRESSE :

C.P. 190
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 3B4
Téléphone : (204) 237-4823
Télécopieur : (204) 231-1998
Sans frais : 1 (800) 523-3355
Courrier électronique :
la-liberte@la-liberte.mb.ca

ÉQUIPE :

Directrice : **Sylviane Lanthier**
Journalistes : **Guillaume Dandurand**
Nathalie Forgues
Graphistes : **Véronique Togneri**
Secrétaire : **Roxanne Bouchard**

ARTS ET CULTURE

Céline au Temple de la renommée



Après 39 Félix et 77 nominations, Céline Dion a reçu le Félix Hommage et elle a été intronisée au Temple de la renommée de l'ADISQ. Elle a reçu ses quatre premiers trophées en 1983 et ils ne cessent de s'accumuler depuis. Elle allait refuser le Félix de l'artiste anglophone pour son album anglais, *Unison*. En 1998, elle a coanimé le 20e gala avec Jean-Pierre Ferland, André Philippe Gagnon et René Simard. La chanteuse faisait son apparition à l'intérieur d'un globe terrestre suspendu au-dessus de la scène. Un des câbles est resté coincé, menaçant de tomber à tout moment. Céline Dion est restée calme tout en continuant à chanter *Terre* de Jean-Jacques Goldman.

Noël

Le premier défilé du père Noël a eu lieu dans les rues de Montréal en 1925. C'est l'entreprise Eaton qui a initié l'idée. Le premier défilé a coûté 100 000 $ à l'entreprise. Petits et grands se rassemblaient dans les rues de la métropole pour accueillir le père Noël venu directement du pôle Nord. Les enfants pouvaient aussi être photographiés avec le célèbre personnage.

Noël du campeur

L'idée de célébrer Noël autour du 24 juillet est une initiative des propriétaires du Domaine de Rouville, dans la région de la Montérégie. Le concept a rapidement fait le tour du Québec et des provinces avoisinantes. Depuis 1962, le Noël du campeur a pour but de permettre aux nombreuses familles vivant sur le site de recevoir parents et amis. Entre 15 000 à 16 000 personnes se retrouvent au Domaine pour célébrer Noël. Sapin de Noël, guirlandes et lumières sont de mise. Les campeurs organisent même un défilé du père Noël!

Écrire au père Noël

En 1970, les enfants à travers le monde ont commencé à envoyer des lettres à la résidence du père Noël, située au pôle Nord (HOH OHO). Trois employés du Service des communications de la Société canadienne des postes, à Montréal, ont décidé en 1974 de répondre à la centaine de lettres envoyées au père Noël. L'année suivante, encore plus d'enfants ont répondu à l'appel. En 1983, Poste Canada a alors mis sur pied un programme spécial pour répondre au courrier du père Noël. Aujourd'hui, plus de 11 000 lutins au Canada aident le père Noël à répondre au million de messages d'enfants.





Le sapin de Noël

Le premier sapin de Noël tel que nous le connaissons aujourd'hui, mais sans les lumières, est arrivé au Canada à la fin du 18e siècle. Les premières décorations étaient faites à la main. Dès 1896, on a remplacé les petites bougies qui illuminaient le sapin par des ampoules électriques. A cette époque, on voyait aussi l'apparition du sapin artificiel.

La tradition de décorer le sapin de Noël vient des Allemands, qui en 1781, ont planté le premier sapin de Noël en sol québécois. Au début, seule la classe bourgeoise pratiquait cette coutume. En 1920, la plupart des citadins avaient leur arbre de Noël et en 1930, on pouvait voir les sapins de Noël jusque dans les milieux ruraux.

La messe de Minuit

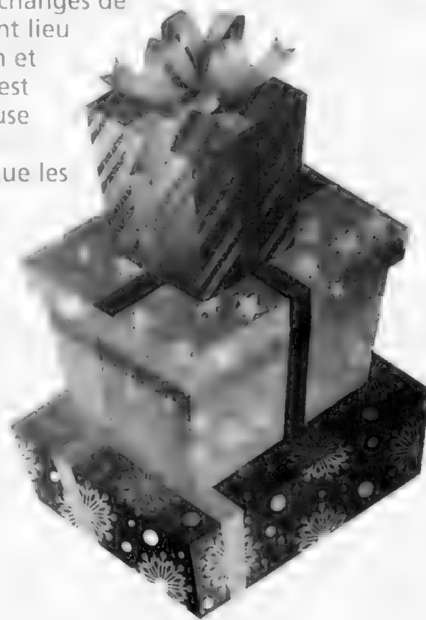
Les missionnaires et les colons français sont à l'origine de la messe de Minuit et de ses cantiques dans les communautés francophones. Chez les anglophones, cette tradition faisait déjà partie de leurs coutumes lorsqu'ils sont arrivés au pays au 18e siècle.

Le premier cantique de Noël canadien date de 1641. Le missionnaire jésuite Jean de Bréboeuf modifia quelque peu l'histoire de la naissance de Jésus pour l'adapter à la culture amérindienne. Ainsi, l'enfant Jésus était emmailloté dans des peaux de lièvre plutôt que dans des langes de lin. Iil reposait dans une cabane d'écorce et non dans une mangeoire. Des chasseurs remplaçaient les bergers et trois chefs indiens prenaient les rôles des rois Mages.

En 2008, les cantiques les plus connus au Canada sont *Les anges dans nos campagnes, Il est né le divin Enfant, Dans cette étable* et *Ça bergers*.

Échange de cadeaux

Les premiers échanges de cadeaux avaient lieu au jour de l'An et non à Noël. C'est en partie à cause de la publicité commerciale que les gens ont commencé à donner une partie des cadeaux le 25 décembre.



TECHNOLOGIE

Sauver les cabines!



Élément familier du paysage urbain et rural de la Grande-Bretagne, la cabine de téléphone rouge est en voie de disparition Avec l'arrivée du cellulaire, les adeptes sont beaucoup moins nombreux à s'en servir Plusieurs cabines téléphoniques se sont déjà retrouvées à la ferraille et plusieurs autres vont subir le même sort. Mais certains villages choisissent d'adopter les cabines et de leur donner une seconde vie. Certaines servent de kiosque d'affichage public, de serres pour les plantes et même de galeries d'art miniatures. Les premières cabines, dessinées par l'architecte Gilles Gilbert Scott, sont apparues en 1924, mais la version qu'on connaît aujourd'hui date de 1932. Depuis, environ 70 000 cabines téléphoniques ont coloré le paysage britannique.

SPORT

Heymans au JO de 2012



La plongeuse Émilie Heymans a remporté une médaille d'argent lors des Jeux olympiques de Pékin. Après une pause bien méritée, elle se remet à l'entraînement pour les Jeux olympiques de Londres en 2012 L'athlète de Saint-Lambert se concentrera sur l'épreuve du 3 mètres qu'elle avait mise de côté dans les dernières années. L'épreuve du 10 mètres, qu'elle a remportée, est cependant très exigeante et elle croit que son corps ne pourrait pas suivre le rythme de cette discipline pendant quatre autres années. Son entraineure et elle ont donc décidé de renoncer à cette épreuve et de renouer avec le tremplin de 3 mètres.

DANS LE MONDE



Les pirates de Somalie

L'image des pirates bourrus diffusée par les films est en train de changer au large de la Somalie. Une soixantaine d'attaques ont été répertoriées depuis le début de l'année, le long des côtes de ce pays situé à l'est du continent Africain.

Après de nombreux abordages, les autorités policières ont finalement compris les tactiques des pirates. Depuis un « bateau mère », de puissants hors-bord parviennent en quelques minutes à se coller au navire repéré. Des tirs de mitraillettes se font alors entendre, avant que les pirates prennent le contrôle du navire.

« Le secret d'une attaque réussie, c'est la vitesse d'exécution, sans effusion de sang », révèle le pirate Abdullah Hassan, rencontré en Somalie par les journalistes du *Figaro*. Abdullah Hassan dirige un gang de 350 hommes qui ont attaqué une trentaine de navires en 2008.

La dernière prise des pirates somaliens est le Sirius Star. Ce pétrolier saoudien a été l'opération la plus spectaculaire. Le navire mesure 330 mètres de long. Le bateau et sa cargaison de 300 000 tonnes de pétrole valent 250 000 millions $. La rançon demandée par les pirates s'élève à 25 millions $.

« Les Saoudiens ont dix jours pour satisfaire cette demande, sinon nous agirons d'une manière qui pourrait être désastreuse », a averti un autre pirate, Mohamed Said, sans ajouter d'autres précisions.

La communauté internationale sait que le Sirius Star se trouve près de la côte somalienne. Mais elle n'est pas allée le chercher par la force. Cette dernière a toutefois augmenté son nombre de frégates dans l'Océan Indien de manière à protéger davantage les navires commerciaux.

Ces pirates de l'Océan Indien pointent du doigt les navires étrangers venus pêcher tous les poissons. « Avant, j'étais un honnête pêcheur, déclare Abdullah Hassan, mais depuis que les chalutiers étrangers ont vidé nos mers, il faut bien survivre... » Le pirate a affirmé avoir gagné 10 millions $ cette année!

Conflit ethnique au Congo



La République démocratique du Congo (RDC) est le théâtre d'affrontements sanglants depuis plus de 15 ans. Conflits ethniques et guerres civiles ravagent tour à tour ce pays situé en Afrique de l'est. Cet automne, trois groupes ethniques s'affrontent pour contrôler le Nord-Kivu, une province située à l'est du Congo, à la frontière avec le Rwanda.

Il y a d'abord les Nande, qui composent 50 % des habitants de cette province de quatre millions de personnes. Ce groupe dirige la province et profite de l'appui du président du Congo, Joseph Kabila.

La deuxième faction est menée par l'ex-général de l'armée du Congo, Laurent Nkunda. C'est un groupe qui défend les intérêts des Tutsis. Le chef rebelle Laurent Nkunda refuse de joindre l'armée du Congo, de peur que les Tutsis congolais ne perdent leur autonomie au Nord-Kivu. Certains observateurs croient que Laurent Nkunda profite de l'appui du président du Rwanda, Paul Kagamé, lui aussi Tutsi. Le dirigeant rwandais dément cependant cette information.

Les Forces démocratiques pour la libération du Rwanda (FDLR), composé de Hutus, forment le troisième groupe. Ces Rwandais se réfugient au Nord-Kivu pour se protéger du régime de Paul Kagame.

Selon François Grignon, qui dirige le groupe de recherche International Crisis Group (ICG), Joseph Kabila tente de s'attirer le soutien des Hutus pour mieux isoler les Tutsis. Pour parvenir à ses fins, il utilise les Nande, ses forces de l'ordre, pour qu'ils puissent alimenter la violence des hostilités.

Les violences continuent malgré l'arrivée des forces de la paix de l'Organisation des Nations unies (ONU). De nombreux Congolais désertent la province pour échapper aux violences. L'ONU estime que 250 000 personnes seraient sur les routes du Congo. Depuis le mois d'août, plus de 25 000 personnes se sont réfugiées en Ouganda.



Une bombe perdue

Une bombe nucléaire a été perdue au large du Groenland en 1968 lors de l'écrasement d'un bombardier américain transportant quatre de ces engins explosifs. Des fouilles sous-marines ont permis de retrouver trois des quatre bombes. Le gouvernement local groenlandais a confirmé la nouvelle. Selon un ministre du Groenland, Per Berthelsen, il n'y aurait « aucun risque pour l'environnement ». Cette information a été révélée sur le site Internet de la BBC grâce à une loi américaine qui permet la diffusion de documents jusqu'ici considérés secrets.



Hillary Clinton, secrétaire d'État

Le président américain élu Barack Obama a nommé Hillary Clinton au poste de Secrétaire d'État de son cabinet. La femme de l'ancien président Bill Clinton aura pour mandat de gérer les relations internationales de la première puissance mondiale. Cherchant elle aussi à devenir candidate aux élections présidentielles, Hillary Clinton a livré une dure bataille à Barack Obama lors de l'investiture du Parti démocrate. Selon certains politologues, Barack Obama aurait choisi d'inclure la sénatrice dans son cabinet pour unifier toutes les factions de son parti.

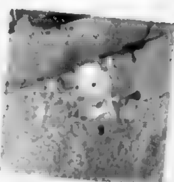


Publicité palestinienne

Le président de l'Autorité palestinienne, Mahmoud Abbas, a acheté une publicité d'une page, en hébreu, dans trois journaux israéliens. Cette publicité présente le plan de paix palestinien à la population israélienne. Selon ce plan de paix, les pays arabes reconnaîtront l'État d'Israël. En échange, Israël devra se retirer de la Cisjordanie, de la bande de Gaza et de certaines parties de Jérusalem. La réponse du gouvernement israélien a été plutôt positive. La ministre des Affaires étrangères, Tzipi Livni, a toutefois indiqué qu'il y a beaucoup de chemin à faire avant d'en arriver à une entente sur les frontières définitives.

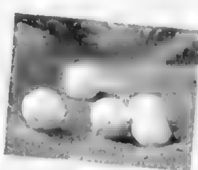
monde de fous!

En orbite



Des outils sont maintenant en orbite dans l'espace! L'astronaute Heidemarie Stefanyshyn-Piper a échappé son sac d'outils alors qu'elle travaillait sur la Station spatiale internationale (SSI). De la graisse s'est échappée du pistolet de lubrification, tachant les gants de l'astronaute. C'est en nettoyant ses gants qu'elle a perdu son sac d'outils. Heidemarie Stefanyshyn-Piper a quand même pu terminer son travail parce que son collègue, Steve Bowen, lui a prêté ses outils. Le tout a été diffusé en direct par la télévision de la NASA.

Boules antimites interdites



Les boules antimites seront désormais interdites en Europe. La Commission européenne (CE) a décidé d'en interdire l'utilisation pour des raisons de santé. Servant à protéger les vêtements contre les larves et les mythes, les boules antimites contiennent de la naphtaline. La CE a prohibé ce composé chimique inflammable et toxique qui pourrait être dangereux pour l'environnement. Sur un forum de discussion en ligne, une consommatrice a affirmé avoir été choquée par la décision de la CE parce qu'elle aime l'odeur que laissent les boules antimites dans ses garde-robes.

Arrestation à Tokyo



Un policier japonais responsable de la lutte contre l'alcool au volant dans sa région... a été arrêté à Tokyo pour conduite de son véhicule en état d'ébriété! Selon les autorités, Koji Hidaka était tellement affecté par sa consommation d'alcool qu'il arrivait mal à se tenir debout. Koji Hidaka faisait la fête en compagnie de ses collègues policiers. Il est ensuite entré en collision avec une autre voiture et s'est enfui avant d'être appréhendé par la police locale. Pendant son arrestation, il a affirmé se souvenir d'avoir consommé de l'alcool, mais il aurait oublié son accident

Le joueur de flûte d'Hamelin



La ville allemande d'Hamelin est infestée par les rats. Ils se refugient dans des jardins situés près d'un nouveau dépotoir. Un règlement municipal interdit de mettre du poison à rat dans ces jardins. L'infestation de rats remet au goût du jour la vieille légende du joueur de flûte. Ce dernier aurait libéré les résidants d'Hamelin de leurs rongeurs en les attirant avec sa flûte dans la rivière Weser. Les habitants d'Hamelin auraient ensuite refusé de payer le joueur de flûte, qui se serait vengé en attirant une centaine d'enfants dans une grotte, dans la forêt en périphérie du village.



Le Club de **Bicolo**



Une fois par mois, dans les pages de *La Liberté*.

Les gagnants

Bonjour les amis et les amies! J'ai été émerveillé par toutes les citrouilles que vous m'avez envoyées. J'en ai tellement reçues! Je ne savais plus où les mettre et elles étaient toutes très belles! Je suis content de voir que vous avez tant de talent et que vous travaillez si fort! J'espère que vous avez eu du plaisir à bricoler; c'est ça l'important!

Noah Beaudette	*5 ans*	*Sainte-Agathe*
Mathieuw Blakely	*7 ans*	*Shilo*
Sébastien Boisjoli	*6 ans*	*Sainte-Agathe*
Justin Caldarola	*7 ans*	*Winnipeg*
Emma Déquier	*5 ans*	*Sainte-Agathe*
Sean Glenn	*7 ans*	*Lorette*
Danica Gomercic	*7 ans*	*Saint-Boniface*
Stephanie Hofer	*8 ans*	*Lorette*
Cidnee Jacob	*7 ans*	*Lorette*
Sophie Morin	*7 ans*	*Sainte-Agathe*
Alexie Morton	*8 ans*	*Lorette*
Natalie Pierreroy	*7 ans*	*Shilo*

SOLUTIONS

À QUI L'HISTOIRE :

A. marmotte,
B. écureuil,
C. ours,
D. hérisson.

VRAI OU FAUX :

1. vrai,
2. vrai,
3. faux : 2 bébés seulement,
4. vrai : elle dort très profondément parce que sa température est très basse,
5. faux : parce que sa température ne baisse pas, il ne dort pas aussi profondément,
6. vrai,
7. vrai.

QUE SE PASSE-T-IL EN HIVER? :

1. court,
2. feuilles,
3. neige,
4. pelleter,
5. glisser,
6. patiner,
7. oiseaux,
8. forts,
9. décorations,
10. chocolat.

L'hiver

Que se passe-t-il en hiver?

Remplis les cases suivantes pour trouver ce qui se passe en hiver.

**CHOCOLAT, FORTS, PATINER, NEIGE,
COURT, FEUILLES, OISEAUX, DÉCORATIONS,
GLISSER, PELLETER**

1. Le premier jour de l'hiver, le 21 décembre, est le plus ☐☐☐☐☐ de l'année.
2. Les arbres n'ont plus de ☐☐☐☐☐☐☐☐.
3. De la ☐☐☐☐☐ tombe du ciel.
4. Il faut ☐☐☐☐☐☐☐☐ s'il y en a trop.
5. On peut aller ☐☐☐☐☐☐☐ avec nos amis.
6. On peut aller ☐☐☐☐☐☐☐ à l'aréna.
7. Papa aime nourrir les ☐☐☐☐☐☐☐.
8. J'aime construire des ☐☐☐☐☐ et des bonshommes de neige.
9. On met des ☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐ de Noël autour de la maison.
10. On se réchauffe en buvant un bon ☐☐☐☐☐☐☐☐ chaud.

Club de Bicolo • C.P. 190 • 383, boulevard Provencher • Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4 • 237-4823

VOLLEY-BALL

Lacerte domine le championnat



Photo: Gracieuseté École Lacerte

L'équipe de volley-ball filles 7e année de l'École Lacerte.

Daniel BAHUAUD
DIVISION SCOLAIRE FRANCO-MANITOBAINE

Les élèves des 7e et 8e années de 15 écoles ont participé aux six tournois du Championnat divisionnaire de volley-ball de la Division scolaire franco-manitobaine, le 1er décembre. En tout, 53 équipes étaient au rendez-vous.

L'événement a eu lieu sur plusieurs sites : Centre scolaire Léo-Rémillard (CSLR), Collège Louis-Riel, écoles Lacerte et Précieux-Sang, Collège universitaire Saint-Boniface et Centre d'arts et technologie Louis-Riel.

« Le Championnat s'est très bien déroulé, souligne l'enseignante d'éducation physique du CSLR et coordonnatrice de l'événement, Debbie Ritchot. Les élèves ont fait preuve d'esprit sportif, tout en étant placés dans une situation compétitive qu'ils ont appréciée. Plusieurs m'ont dit qu'ils ont aimé pouvoir jouer plusieurs parties d'affilée, ce qu'ils n'ont pas souvent la chance de faire.

« C'était mon premier championnat en tant que coordonnatrice, poursuit-elle. Et j'ai grandement apprécié le soutien des éducateurs et élèves qui ont participé à l'organisation et au bon déroulement des matchs. Cette année, nos arbitres provenaient surtout des écoles rurales, ce qui a fait un changement agréable puisque c'est toute la DSFM qui était représentée dans l'organisation. »

Résultats

L'École Lacerte a remporté la première place dans la catégorie filles 7e année (équipe finaliste : Collège régional Gabrielle-Roy). Dans la catégorie Junior A (7e et 8e), la première place est allée à l'École régionale Saint-Jean-Baptiste (équipe finaliste : École Saint-Joachim). L'École Lacerte a remporté la victoire dans la catégorie filles junior AA (7e et 8e) (équipe finaliste : Collège Louis-Riel).

Chez les garçons, l'École Lacerte a remporté la victoire dans la catégorie 7e année (équipe finaliste : École Précieux-Sang). Dans la catégorie garçons Junior AA (7e et 8e), la première place est allée à l'École Saint-Joachim (équipe finaliste : École Noël-Ritchot). Dans la catégorie Junior A (7e et 8e) le Collège Louis-Riel a obtenu la première place (équipe finaliste : Centre scolaire Léo-Rémillard). Félicitations aux gagnants et merci à tous les participants!

COLLÈGE RÉGIONAL GABRIELLE-ROY

Les Roys finalistes



Photo : Gracieuseté Collège régional Gabrielle-Roy

L'équipe de volley-ball Junior Varsity du Collège régional Gabrielle-Roy.

Daniel BAHUAUD
NIVERVILLE

Les Roys ont remporté la bannière des finalistes lors du championnat provincial rural de l'Association d'athlétisme des écoles secondaires du Manitoba (MHSAA), qui s'est déroulé le 15 novembre à Niverville.

Classée au quatrième rang, l'équipe de volley-ball garçons Junior Varsity du Collège régional Gabrielle-Roy a réussi à terminer le tournoi en deuxième place. « Nous avons vaincu les équipes de Reston en quart de finale, et d'Hamiota en demi-finale, indique l'entraîneur Michel Lavergne. Malheureusement, les jeunes n'ont pas pu trouver leur forme lors de la finale contre Niverville. La lutte était serrée et tendue, ce qui a mené à plusieurs erreurs. Deux des trois matchs ont donc été remportés par l'équipe victorieuse. »

Malgré cette défaite, les Roys ont été reconnus grâce à l'obtention de deux prix « étoiles du tournoi », pour le capitaine Éric Dorge et l'équipier Christin Fiola. « On s'est bien amusés, indique Éric Dorge (10e). Notre équipe est très agressive, alors on se rétablit rapidement quand on commet des gaffes. Patrick Savard et Christin Fiola, en particulier, sont très fort quand nous avons l'offensive. Ils frappent fort. Et tous nos équipiers communiquent bien, souvent même sans avoir à parler sur le terrain, ce qui est plutôt rare.

« La pression était forte, poursuit-il. Surtout lors des premiers matchs contre Niverville. La foule était très bruyante. On a réussi à retrouver notre calme lors de la troisième partie, mais il était trop tard. Je comprends maintenant l'avantage de jouer une partie à domicile! »
Pour sa part, Michel Lavergne se dit plus que satisfait du rendement des Roys. « L'équipe est très dévouée, souligne-t-il. Elle pratiquait jusqu'à six ou sept fois par semaine, matin, midi et soir. Elle a également participé à plusieurs tournois et matchs de ligue, ce qui est hors de la norme. C'est ce qu'il faut si on veut une élite. Ce que les Roys ont accompli en l'espace de deux mois, pour des jeunes de la 9e et de la 10e années, c'est formidable. Ils y ont mis toute leur énergie, leur motivation et leur talent. Bravo! »

À noter

ACTIVITÉS SCOLAIRES

11 décembre • Boîte à chansons du Centre scolaire Léo-Rémillard. 19 h dans la salle polyvalente. Les billets de 5 $ chacun sont disponibles au secrétariat. Renseignements : Louise Gauthier (256-2831).

16 au 18 décembre • Festival du livre (vente de livres) de la bibliothèque de l'École Lacerte. 8 h 30 à 15 h 30, avec session en soirée le 18 décembre, de 18 h à 21 h 30. Renseignements : 256-4384 (Joanne Prince).

16 décembre • Concert de Noël de l'École communautaire Gilbert-Rosset. 19 h au Centre récréatif Saint-Claude.

16 décembre • Spectacle de Noël du Collège régional Notre-Dame-de-Lourdes. 18 h.

17 décembre • Les élèves du secondaire de l'École Saint-Joachim présentent *La Fille prodigue*, pièce de Marc Scott. Entrée gratuite. Dons libres. Un léger goûter sera servi. 19 h 30 au gymnase de l'école.

18 décembre • Spectacle hivernal de l'École Sainte-Agathe. 19 h.

18 décembre • Concert de Noël de l'École Lagimodière. 19 h.

19 décembre • Visite du Père Noël à l'École élémentaire Notre-Dame.

POUR LES PARENTS

10 décembre • Réunion du comité scolaire de l'École Sainte-Agathe. 19 h.

COMMISSION SCOLAIRE

17 décembre • Réunion de la Commission scolaire franco-manitobaine, au gymnase de l'École élémentaire Notre-Dame. 19 h.

CONGÉS

22 décembre au 2 janvier 2009 • Congé de Noël.

AVIS AUX DIRECTIONS, PERSONNEL ET PARENTS DE LA DSFM

Le babillard DSFM sera à **votre** disposition! Vous voulez faire la promotion de vos événements scolaires tels que les rencontres de comités scolaires, dates de congés d'école, concerts et spectacles? C'est facile! Vous n'avez qu'à faire parvenir l'information au 231-7000, poste 375, ou au 1 800 523-3355, ou encore à dansnosecoles@shaw.ca avant 12 h le mercredi précédant la date de parution.

DANS NOS *écoles*

PUBLI-REPORTAGES

APPRENDRE ET GRANDIR ENSEMBLE

DIVISION SCOLAIRE FRANCO-MANITOBAINE



Patricia Thibodeau

- **Patricia Thibodeau**
- **Coordonnatrice, Services aux élèves**

Mes responsabilités : Liaison auprès des écoles et appui aux initiatives; élaboration de guides de santé et de services aux élèves; mise à jour des allocations d'auxiliaires; soutien à la gestion positive du comportement.

Mes objectifs : Améliorer la qualité de la vie scolaire de tous les élèves de la DSFM.

Mon équipe : Les équipes de Services aux élèves dans les écoles.

En particulier : En collaboration avec les équipes scolaires, répondre aux besoins particuliers des élèves, entre autres par : des rencontres équipes écoles, parents et élèves; de la formation selon les besoins des écoles; et du matériel d'appui pertinent.

ÉCOLE PRÉCIEUX-SANG



Élaine Lévesque



Chantal Legal

- **Directrice** Élaine Lévesque
- **Directrice adjointe** Chantal Legal
- **Enseignants** 25
- **Auxiliaires** 11
- **Personnel de soutien** 2 secrétaires, 4 concierges
- **Centre de ressources** 1
- **Élèves inscrits cette année** 310
- **Élèves inscrits l'an dernier** 309

À l'École Précieux-Sang, nous croyons que « l'amour développe l'intelligence ». L'école Précieux-Sang préconise l'empathie. C'est une école inclusive favorisant l'apprentissage différencié et offrant un enseignement de haute qualité dans toutes les disciplines. L'école préconise le développement global de l'enfant en mettant l'accent sur la pensée critique, la curiosité intellectuelle et l'imagination. Notre école veut outiller l'enfant pour qu'il prenne sa place dans un monde en évolution et devienne un citoyen engagé.

Programmes particuliers à l'école : Nous continuons de travailler en vue de l'implantation du programme de Baccalauréat international aux cycles primaire et intermédiaire. Nos partenaires communautaires sont Les Enfants précieux et le Centre de la petite enfance et de la famille. Le programme Bébé, parents et gazouillements est offert à l'école ainsi que de nombreux programmes de littératie.

Projets pour l'année : Nous avons un gros projet d'embellissement de la cour d'école avec nos partenaires du Comité scolaire, des Enfants précieux et du CPEF.

ÉCOLE ROMÉO-DALLAIRE



Gérard Massé

- **Directeur** Gérard Massé
- **Enseignants** 5,8
- **Auxiliaires** 2
- **Personnel de soutien** 1
- **Élèves inscrits cette année** 65
- **Élèves inscrits l'an dernier** 73

L'École Roméo-Dallaire est centrée sur la pédagogie de la réussite. Nous offrons aux élèves deux modules en sports-études et deux autres modules en arts-études. Grâce à la persévérance et l'entraide, chaque élève peut réussir au niveau académique, dans les sports et les arts. Nous obtenons de très bons résultats en littératie et en numéracie.

Programmes particuliers à l'école : Soccer pour les élèves de la 3e à la 8e années; hockey pour les élèves de la 3e à la 8e années; Arts visuels pour les élèves de la 3e à la 8e années; programme Orff en musique pour les élèves de la 3e à la 8e années.

Projets pour l'année : Nous avons régulièrement des concours à l'échelle de l'école en littératie et en numéracie. Nous avons débuté le concours de numéracie en octobre. Chaque élève de la maternelle à la 8e année participe à des jeux-défis de mathématiques dans une ambiance style casino.

Le concours de littératie débute au mois de novembre. Il s'agit de pratiquer la lecture à la maison. La lecture avec intonation et la bonne prononciation sont exigées. Chaque élève doit enregistrer une trame sonore. Le video-clip est présenté lors du concours de littératie.

Les pages Dans nos écoles sont une réalisation de *La Liberté* en collaboration avec les professionnels et les élèves de la Division scolaire franco-manitobaine (DSFM). Les idées de sujets et commentaires sont les bienvenus et peuvent être acheminés à Daniel Bahuaud, au courriel : **dansnosecoles@shaw.ca**

LITTÉRATURE

Noël signé Dubé

La magie de Noël retrouvée, Jean-Pierre Dubé continue d'explorer les multiples possibilités qu'offre à un auteur le thème de Noël.

Sylviane LANTHIER

Jean-Pierre Dubé en a peut-être fini avec la religion catholique, mais il reste imprégné de spiritualité et poursuit une quête de sens où la fête de Noël joue encore et toujours un rôle important.

Journaliste défroqué, l'ancien rédacteur en chef de *La Liberté* a trouvé, depuis plusieurs années, un exutoire dans la fiction qui lui permet d'explorer ses révoltes et ses questionnements. Et la fête de Noël n'est pas en reste dans cette démarche.

Au fil des ans, Jean-Pierre Dubé a publié ses contes de Noël dans *Le Noël des auteurs* que *La Liberté* a produit de 1996 à 2007. Ce sont ces contes et quelques autres que l'auteur publie aujourd'hui dans un recueil qui paraît aux Éditions du Blé, et qui sera lancé le 14 décembre en compagnie de deux autres livres des Blés. (1)



photo : Sylviane Lanthier

Jean-Pierre Dubé se définit aujourd'hui comme un écrivain public qui gagne sa vie à écrire. Noël est aussi le thème d'une pièce qu'il écrit pour le Cercle Molière, l'histoire d'une famille qui à l'occasion des Fêtes attend le retour d'un soldat en mission en Afghanistan.

« Tout a commencé avec *La Liberté* », rappelle Jean-Pierre Dubé au sujet du recueil ***Mon sapin, nouvelles aux épines, suivi de Ta crèche, dialogues de minuit***.

« L'écriture pour moi, c'est comme ça que ça a commencé. Mon premier texte de Noël dans le journal remonte à 1984. C'est Bernard Bocquel qui me l'avait demandé. Il savait que je voulais écrire. Puis il y en a eu d'autres », dont ceux qui ont paru dans *Le Noël des auteurs*. « Ces contes-là, il y a des gens qui m'en ont parlé. Il y en a qui me disent qu'ils attendent ça chaque année, ce que je vais faire dans le journal. Ils me disent : chaque fois, tu me fais rire. »

C'est ainsi qu'avec le temps, « Noël est devenu presque au cœur de mon écriture », résume Jean-Pierre Dubé, qui constate « qu'il y a comme trois périodes » dans sa relation à Noël : une période liée à l'enfance, une phase de questionnements et une autre où l'auteur « laisse les choses aller ».

« Quand j'étais enfant, j'ai vécu la fête de Noël dans le contexte d'une famille très chrétienne. C'était extraordinaire, c'était un réel enchantement, une magie, il y avait une anticipation de Noël, un vrai *build-up* qui menait au soir même de Noël, c'était très bien ritualisé.

« Quand tu vis dans un milieu très croyant et tu sais qu'une fois par année, tu vas pouvoir rester debout toute la nuit, c'est magique et très épicurien. Tout ce qu'on mangeait, ce qu'on buvait, ça sentait bon, on dansait. C'était une fête des sens. Il n'y a rien dans mon enfance qui approchait de ça. »

L'autre phase en est une de révolte. « Quand tu sors de la tradition chrétienne, dit l'auteur, qu'est-ce qu'il reste de Noël? Il y a une perte de sens. Pour moi, cette perte de sens a été difficile, on avait perdu le cœur de Noël. Une année, j'ai même passé un Noël seul, par choix, pour voir ce que ça fait. Il faut faire le deuil de ça : on a tué Noël; j'ai tué Noël. »

Puis vient le moment où Jean-Pierre Dubé opère une sorte de réconciliation avec une fête qui plonge aussi ses racines dans des traditions païennes. Si elle a un sens certain pour les Chrétiens, elle correspond à un moment de l'année où l'être humain, depuis toujours, sent les transformations physiques que vit son environnement, et sait qu'il en fait partie. « Et là je vois que wow! C'est le fun, ça, lance Jean-Pierre Dubé. Noël arrive dans une période de changement et ici, c'est très marqué. Il y a une transformation qui nous traverse, on le sent aussi.

« Noël reste un symbole de naissance et de renaissance. Pour en goûter la magie, il faut réinventer Noël », croit-il, mais également comprendre « pourquoi on dépense, on s'bourre et on s'paque. Il y a une raison pour ça, on fête à certains moments, on vit ça aussi le 24 juin et il n'y a pas un carnaval de Rio pour rien! »

Jean-Pierre Dubé a ainsi appris à se laisser porter par cet esprit de Noël qui l'interpelle depuis son enfance, et qui participe à sa quête de sens. « J'ai encore le goût d'écrire là-dessus, dit-il. Pour moi, les interrogations autour de Noël sont encore très riches. »

Les amateurs pourront se délecter en redécouvrant les contes de Jean-Pierre Dubé dans son tout nouveau recueil – l'auteur en a profité pour en enrichir l'écriture – et pourront lire un conte inédit dans le cahier de Noël de *La Liberté*, disponible la semaine prochaine.

(1) Lancement le 14 décembre à 14 h au salon Empire du Centre culturel franco-manitobain. Avec le livre de Jean-Pierre Dubé, seront aussi lancés le recueil ***des briques pour un vitrail*** *du poète Charles Leblanc, et* ***L'Étang du soir****, un texte de J.R. Léveillé illustré par Etienne Gaboury*

Le calendrier communautaire

233-ALLÔ
CENTRE D'INFORMATION

Île-des-Chênes

- ✓ 14 décembre • ***Déjeuner aux crêpes avec le père Noël*** • 10 h • Centre récréatif • info. : 878-2242.
- ✓ 21 décembre • ***Le Rassemblement communautaire du temps des Fêtes*** • Comité culturel • 13 h • info. : 878-9562.
- ✓ 31 décembre • ***Danse folklorique*** • 18 h • Centre récréatif • info. : 878-2242.

Notre-Dame-de-Lourdes

- ✓ 13 décembre • ***Dégustation vins et fromage*** • Comité culturel • billets disponibles chez Grenier Mini-Stop • 20 h • Salle du centenaire.

Parc Windsor

- ✓ 18 décembre • ***Activité EMR*** • Les Éducatrices et Éducateurs Manitobains à la retraite • repas et chants de Noël • 17 h • Canad'Inn Parc Windsor • info. : 256-6013.

Richer

- ✓ 28 décembre • ***Visite historique de l'Église de l'Enfant-Jésus*** • Le Comité des ami(e)s de la prière de Richer • 13 h • info. : 422-9369.

Saint-Boniface

- ✓ ***Formation informatique pour aînés / aînées*** • Pluri-elles • pour les 55 ans et plus • 9 h et 13 h • les lundis et mardis • 570, rue Des Meurons • info. : 233-1735.
- ✓ 11 décembre • ***Conférence*** • Consortium national de formation en santé / Programme d'excellence professionnelle • aider une personne qui vit avec un double diagnostic • 10 h 30 • CUSB • inscriptions : 237-1818 poste 349.
- ✓ 11 décembre • ***Réception de Noël*** • La Société franco-manitobaine • 17 h à 19 h • Salle Georges-Forest • Maison franco-manitobaine • info. : 233-4915.
- ✓ 12 décembre • ***LIM*** • rouge contre jaune • 20 h • Salle Antoine-Gaborieau • CCFM • info. : 229-4509.
- ✓ 12 décembre • ***Concert de Noël*** • chansons francophones composées par Michel Michaud et le groupe Voie d'Amour • 19 h • Église Communautaire de la Rivière Rouge • 156, rue Marion.
- ✓ 12 décembre • ***Réveillon de Noël*** • CJP • soirée formelle • Les Voyous, Marie-Josée Clément, Justin Lacroix Band et Kin • 20 h • Centre étudiant • CUSB.
- ✓ 13 décembre • ***Noël d'Antan*** • La Maison Gabrielle-Roy • 15 h • 375, rue Deschambault • info. : 231-3853.
- ✓ 14 décembre • ***Concert de Noël*** • Les Intrépides et Les Jeunes Intrépides • 14 h 30 • Église Précieux-Sang • 200, rue Kenny • info. : 233-6034.
- ✓ 17 décembre • ***Le village d'activité de Noël*** • Centre de la petite enfance et de la famille Précieux-Sang • 9 h 30 • 209, rue Kenny • info. : 231-2350.
- ✓ 24 décembre • ***Messe de Noël*** • chants : 19 h 30 • messe : 20 h • Chapelle du CUSB • 200, avenue de la Cathédrale • info. : 233-0210.
- ✓ 2 janvier • ***collecte de fonds*** • pour une école en Haïti • 20 h • Cathédrale de Saint-Boniface • info. : 237-6575.
- ✓ 7 janvier • ***L'intimidation*** • Pluri-elles • 18 h à 20 h • 570, rue Des Meurons • info. : 233-1735 poste 210.
- ✓ 9 janvier • ***LIM*** • bleu contre vert • 20 h • Salle Antoine-Gaborieau • CCFM • info. : 229-4509.
- ✓ 9 au 31 janvier • ***Théâtre extrême*** • Cercle Molière • théâtre interactif • tournée de Summum Communications, Québec • Théâtre de la Chapelle • billets : 233-8053.

Saint-Claude

- ✓ 15 décembre • ***Concert de violon*** • 25 violoneux sur scène • Église.

Saint-Lazare

- ✓ ***Mini-franco-fun*** • les mercredis • pour les enfants de 0 à 4 ans • 9 h 30 • École St-Lazare • info. : 683-2569.
- ✓ 15 décembre • ***Concert de Noël*** • 19 h • Salle Marie-Rivier • info. : 683-2251.

Saint-Malo

- ✓ 23 décembre • ***Bingo*** • 19 h • Chalet Malouin • info. : 347-5652.

Saint-Pierre-Jolys

- ✓ 15 décembre • ***Activité de Noël*** • Centre de la petite enfance et de la famille École communautaire Réal-Bérard • 10 h • 377, rue Sabourin • info. : 433-3425.

Stonewall

- ✓ 18 décembre • ***Soirée d'astronomie*** • Marais Oak Hammock • 19 h • info. : 467-3300.

Autres

- ✓ ***Repas de Noël*** • l'Accueil francophone vous invite à cuisiner un repas pour une famille nouvellement arrivée • info. : 975-4250.
- ✓ Jusqu'au 31 janvier • ***Prix Ronald-Duhamel - Appel de candidatures*** • SFM • info. : 233-4915 ou 1-800-665-4443.

La Liberté publie gratuitement les informations du Calendrier communautaire, mais peut limiter le nombre de fois qu'un événement sera publié et la longueur des textes, en raison de contraintes d'espace. Les organisateurs d'événements peuvent aussi réserver un espace publicitaire. Contactez Sophie Gaulin au 237-4823.

Pour faire la promotion d'un événement communautaire (organisé de préférence en français par un organisme sans but lucratif et s'adressant à un public francophone), faites parvenir l'information au 233-ALLÔ **avant midi le jeudi précédant la date de parution.**

S F M
LA SOCIÉTÉ FRANCO-MANITOBAINE

233-ALLÔ • 383, boulevard Provencher • Pièce 215 • Saint-Boniface (Manitoba) R2H 0G9
Téléphone : (204) 233-2556 • Sans frais : 1 800 665-4443 • Télécopieur : 233-1017
Courriel : 233allo@sfm-mb.ca • Site Web : www.sfm-mb.ca/233allo

sudoku

PROBLÈME N° 147

9	5		6		8			
3		1	9					5
		7		5		9		
	3	2						6
				9				
6			3				8	1
			5		3	6	1	8
	1		4			2		9
		3						

RÉPONSE DU N° 147

9	5	4	6	3	8	1	2	7
3	2	1	9	7	4	8	6	5
8	6	7	2	5	1	9	4	3
7	3	2	8	1	5	4	9	6
1	4	8	7	9	6	3	5	2
6	9	5	3	4	2	7	8	1
4	7	9	5	2	3	6	1	8
5	1	6	4	8	7	2	3	9
2	8	3	1	6	9	5	7	4

RÈGLES DU JEU :

Vous devez remplir toutes les cases vides en plaçant les chiffres de 1 à 9 qu'une seule fois par ligne, une seule fois par colonne et une seule fois par boîte de 9 cases.

Chaque boîte de 9 cases est marquée d'un trait plus foncé. Vous avez déjà quelques chiffres par boîte pour vous aider. Ne pas oublier : **vous ne devez jamais répéter plus d'une fois les chiffres de 1 à 9 dans la même ligne, la même colonne et la même boîte de 9 cases.**

111 800 $ pour la santé





photos : Julien Abord-Babin

Le Radiothon de l'espoir a réussi à amasser 111 800 $ pour la Fondation pour la recherche et l'Hôpital Saint-Boniface. L'objectif que les organisateurs s'étaient donné était de 100 000 $. Ils ont donc surpassé les attentes.

« Avec la situation économique actuelle on ne savait pas trop à quoi s'attendre, mais comme à l'habitude les gens ont été très généreux, se réjouit la coprésidente du radiothon, Hélène Bulger. C'est toujours étonnant de voir la générosité des donateurs, mais aussi des artistes et des bénévoles qui donnent de leur temps. »

« Ce qui frappe, c'est de voir le nombre de personnes qui se déplacent pour venir faire leur don, ajoute sa collègue Simone Neveux. C'est une initiative de la communauté francophone qui reste bien vivante. »

L'argent amassé servira à financer l'achat de matériel pour le département de chirurgie cardiaque de l'Hôpital général Saint-Boniface. « Nous allons pouvoir acheter deux appareils qui faciliteront les chirurgies, explique le président de la Fondation, Stuart Murray. Grâce à la générosité des gens nous aurons même des surplus qui serviront à d'autres projets. »

L'année prochaine, le Radiothon de l'espoir sera coprésidé par Georges Rajotte et Rémi Bisson qui succéderont à Hélène Bulger et Simone Neveux.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 517

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1												
2								■				■
3					■							
4							■					
5									■			
6			■								■	
7								■				
8		■									■	
9							■					
10			■							■		
11						■						
12					■							

HORIZONTALEMENT

1. Opération chirurgicale.
2. Ce qui est original, inattendu. – Espaces de temps.
3. Tapa sur le clavier d'une caisse enregistreuse. – Ermite.
4. Instruments chirurgicaux. – Personne qui ressemble parfaitement à une autre.
5. Passèrent tout près. – Vitalité.
6. Sert à exposer les références d'un texte légal. – Relatif à l'énergie fournie par le Soleil.
7. Prescrivis d'une manière absolue. – Frêne du sud de l'Europe.
8. Couverte de neige.
9. Moufette. – Soumit quelqu'un à une surveillance très sévère.
10. Fut aimée de Zeus. – Interrompue. – Posséd[illegible]
11. Ecclésiastique français (1608-1657). – Salir.
12. Viens au monde. – Fais ressortir la forme.

VERTICALEMENT

1. Modification de l'ordre habituel ou naturel.
2. Qui a les cheveux noirs et le teint brun. – Son fruit contient des alcaloïdes stimulants.
3. Langue indienne parlée au Brésil (pl.). – Elle servit de nourrice au jeune Dionysos. – Double.
4. Caractère de ce qui s'efface peu à peu (pl.).
5. Gamme. – Donner un caractère relatif à la [illegible]
6. [illegible]
7. [illegible]
8. Vin blanc mousseux. – Tunique moyenne de l'oeil (pl.).
9. Sa tubercule est comestible. – Arbustes épineux.
10. Inattendus. – Négation.
11. Station balnéaire sur le site du port de la Rome antique. – Qui est doué d'un bon équilibre psychique.
12. Durée de sept jours, dans le déroulement d'une maladie.

RÉPONSES DU N° 516

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	I	N	T	I	M	I	D	A	T	I	O	N
2	N	A	I	R	O	B	I	■	N	O	R	E
3	J	E	R	E	T	I	L	L	E	■	I	S
4	O	V	E	S	■	D	A	L	O	T	S	■
5	L	U	T	■	R	E	P	A	R	A	■	V
6	O	S	■	G	A	M	I	N	E	■	P	I
7	N	■	D	A	B	■	D	O	T	A	I	T
8	T	A	E	L	■	L	E	S	I	N	E	E
9	A	U	B	E	R	E	S	■	Q	A	T	S
10	I	R	I	T	I	S	■	R	U	G	I	S
11	R	A	T	E	S	■	B	I	E	N	N	E
12	E	S	S	E	■	A	B	A	S	I	E	S

Recette

Crêpes au chocolat

Ingrédients :

3/4 tasse (85 g) de farine
1/2 tasse (125 ml) de cacao
1/2 c. à thé (2 g) de sel
1 1/3 tasse (335 ml) de lait
2 oeufs battus
1/2 c. à thé (2 ml) d'essence de vanille
1/4 tasse (60 g) de sucre

- Dans un bol, tamiser la farine et le cacao. Réserver.
- Dans un autre bol, battre les oeufs légèrement et ajouter le reste des ingrédients, sauf le mélange de farine.
- Ajouter les ingrédients liquides doucement à la farine.
- Étaler un peu de cette pâte dans un poêlon et former des crêpes.

Préparation : 10 minutes • Cuisson : 5 minutes • Portions : 15

Recette tirée du site Internet suivant : http://www.recettes.qc.ca

MAISON GABRIELLE-ROY

Un Noël d'antan

Pour entrer dans l'année du centenaire de naissance de l'écrivaine Gabrielle Roy, en 2009, la Maison Gabrielle-Roy offre un Noël à la mode d'autrefois.

Camille SÉGUY

Ambiance de fête en perspective à la Maison Gabrielle-Roy, le samedi 13 décembre 2008. Au son des chants de Noël, le musée ouvrira ses portes au public, gratuitement. (1)

Suzanne Kennelly entonnera des chants de Noël dans le salon, comme lors des Fêtes d'autrefois, accompagnée au piano par Claude de Moissac.

« On a même fait réparer le piano qui date de 1909 pour l'occasion, souligne la directrice générale de la Maison Gabrielle-Roy, Lucienne Châteauneuf. C'est magique quand il résonne dans la maison. On a aussi décoré notre arbre de Noël comme à l'époque de Gabrielle Roy. »



Lucienne Châteauneuf.

photo Camille Séguy

D'autres activités seront organisées à cette occasion dans le sous-sol de la maison, notamment des ateliers de cuisine d'antan et de décorations de Noël.

« On essaie dans la mesure du possible de faire nos activités de Noël en suivant ce que Gabrielle Roy raconte dans ses livres, explique Lucienne Châteuneuf, en particulier dans Ces enfants de ma vie. »

Les ateliers sont destinés à tous les âges. « Avec les bénévoles, on va fabriquer des cornets de sucreries de Noël, indique Lucienne Châteauneuf. On fera des beignes, du sucre à la crème, des pets de sœur, des tartes ou encore des tourtières. »

C'est aussi l'occasion de faire découvrir la Maison Gabrielle-Roy aux visiteurs, notamment son grenier touche-à-tout, qui sera ouvert au public.

« On veut avant tout montrer aux gens qu'on est là, leur ouvrir la maison et leur donner envie d'y revenir », confie Lucienne Châteauneuf.

La Maison Gabrielle-Roy avait déjà organisé un Noël d'antan, en 2006.

(1) Le samedi 13 décembre de 15 h à 17 h, 375, rue Deschambault.

MAISON GABRIELLE-ROY

La taxe foncière toujours en suspens

Depuis 2004, la Maison Gabrielle-Roy a demandé une exonération de taxe foncière à la Ville de Winnipeg.

« On a demandé à être exonérés de taxe foncière car ça se fait déjà ailleurs, explique la directrice générale de la Maison Gabrielle-Roy, Lucienne Châteauneuf. D'autres musées ont ce genre de subvention indirecte. »

L'enjeu, c'est environ 5 000 $ supplémentaires, qui pourraient être utilisés pour les activités en français de la Maison Gabrielle-Roy.

« C'est dans les mains de la Ville de Winnipeg, sur recommandation du comité Riel », précise la présidente de la Maison Gabrielle-Roy, Annie Girard.

La Maison Gabrielle-Roy n'attend pas de réponse de la Ville avant la mi-décembre, voire plus tard.

C. S.

ACCUEIL FRANCOPHONE

Partager un repas

Patricia BITU TSHIKUDI

Pour une deuxième année consécutive, l'Accueil francophone organise son jumelage de repas de Noël.

L'organisme convie les membres de la communauté à cuisiner un repas de Noël pour une famille nouvellement arrivée au pays.

Une occasion, selon les organisateurs, de souhaiter la bienvenue aux nouveaux Manitobains.

« Plusieurs familles immigrantes se sentent seules dans le temps des Fêtes, explique le coordonnateur du projet, Francis Tremblay. Le repas de Noël permet de les faire se sentir chez eux. »

L'année dernière, une trentaine de familles immigrantes ont été jumelées. « Nous avons reçu plus de familles immigrantes cette année. Nous sommes maintenant trois employés à travailler sur ce projet au lieu de deux, l'année dernière. Ça demande plus d'organisation », explique Francis Tremblay.

Les personnes intéressées au jumelage peuvent recevoir une famille immigrante durant le temps des Fêtes, ou simplement leur porter un plat.

Cette année, une énergie particulière est toutefois mise à favoriser les échanges entre les familles immigrantes et manitobaines.

« Ça a très bien fonctionné l'année dernière, assure Francis Tremblay. Plusieurs personnes sont allées porter un repas à une famille immigrante. Mais ça a toutefois donné lieu à un certain malaise de la part de ces familles. Elles n'étaient pas habituées à juste recevoir de la nourriture sans fêter avec ceux qui la leur apporte. Cette année, on essaie donc de mettre l'accent sur le temps passé ensemble. »

Le jumelage se fait du 15 décembre au 10 janvier. « On le fait sur une plus longue période pour laisser plus de flexibilité aux gens », explique le coordonnateur.

En 2008, 85 nouvelles familles francophones issues de 19 pays différents se sont jointes à la communauté.

Pour plus de renseignements, contactez Boris, Francis ou Nathalie au 975-4250.

MUSIQUE

Le Noël de BLOU

Des chansons traditionnelles francophones revues avec des rythmes acadiens dynamiques, BLOU revient avec un nouvel album pour Noël.

Camille SÉGUY

« On a voulu faire un CD de Noël car ça fait partie de nos vies, explique un membre d'origine franco-manitobaine de BLOU, Patrice Boulianne. C'était un processus naturel pour le groupe de passer par là tôt ou tard. »

Pour Patrice Boulianne, c'est aussi un cadeau offert à sa mère, Yvonne, qui souffre de la maladie d'Alzheimer. « Je voulais marquer ce fait-là, car c'était une personne qui aimait beaucoup le temps des Fêtes », ajoute-t-il.

Le groupe, créé en Nouvelle-Écosse en 1994, n'en est pas à son premier album, ni à son premier disque de Noël.

« Nous avions déjà lancé un mini-disque de Noël en novembre 2005, *Tringgle*, pour voir la réaction du public, se souvient l'artiste. Elle était très bonne, alors aujourd'hui on lance un album complet. »

Ce sixième CD reprend 17 classiques de Noël, retravaillés à la sauce Acadico. « L'Acadico, c'est un mélange de styles acadien, cajun et créole de Louisiane, explique Patrice Boulianne, qui joue de l'accordéon, de la guitare et du piano. On s'amuse à jouer avec les rythmes, on essaie de donner des saveurs nouvelles aux chansons traditionnelles. » (1)

Le CD a été enregistré en mars 2008, lors d'un spectacle privé. BLOU était accompagné du Chœur du Nouveau Monde du collège vocal de Laval, au Québec, dirigé par Grégory Charles. Le DVD du spectacle est d'ailleurs en vente avec le CD.

« C'est une bonne chorale qui apprend vite, et qui a un très bon comportement sur scène, constate Patrice Boulianne. C'était une très bonne expérience de travailler ensemble. »



photo : Gracieuseté Martine Girard

Avec l'aide du Chœur du Nouveau Monde et de son accordéon, Patrice Boulianne réinvente les chants traditionnels de Noël.

Chanter en français

Pour l'artiste franco-manitobain, chanter en français a toujours été important. « J'ai fait 26 pays en ne chantant qu'en français, annonce-t-il. Même si je peux parler anglais, mon cœur est à la chanson française. Je m'amuse bien trop en français pour changer. »

Il est d'ailleurs assez critique vis-à-vis des chanteurs francophones qui s'essaient en anglais. « On ne les comprend pas bien à cause de leur accent français, alors les anglais n'embarquent pas, remarque-t-il. C'est un gaspillage de temps et d'argent. Pour chanter en anglais, il faut être prêt à travailler fort sur son accent, comme Céline Dion ou Simple Plan, par exemple. »

Il conclut en notant que « ce qui est beau, c'est de réussir à percer le marché dans sa propre langue, en faisant quelque chose de différent qui va attirer l'oreille du public ».

BLOU est maintenant en tournée promotionnelle de leur nouveau CD au Québec. Aucun spectacle n'est prévu pour le moment ailleurs au Canada, mais cela pourrait changer.

« C'est au public de nous faire des demandes, signale Patrice Boulianne. Nous, on est prêts à aller n'importe où. »

(1) Le CD de Noël de BLOU est disponible chez les disquaires ou sur le site Internet www.blou.ca.

Télé-horaire de la semaine du 15 au 21 décembre 2008

Le Jour du Seigneur : le dimanche 21 décembre à 10 h à la SRC

Messe à la basilique Sainte-Anne, à Varennes, dans le diocèse de Saint-Jean-Longueuil, Québec. Président : l'abbé Raymond Poisson.

Du lundi au vendredi

	08h00	08h30	09h00	09h30	10h00	10h30	11h00	11h30	12h00	12h30	13h00	13h30	14h00	14h30	15h00	15h30	16h00	16h30
SRC	Variées	Variées	Cinémas variés			Me Tintin	Ricardo	Le Téléjournal/ Midi		Cinémas variés				Cinémas variés				Mr. Bean
RDI	RDI santé / :15 RDI en direct						Téléjournal/ Midi	Variées	V RDI en direct	RDI en direct							Téléjournal	50 RDI Junior
TV5	Variées	Variées	Variées	Variées	Variées	Variées	Variées	Variées	Variées	V La cour des grands		Variées	Variées	Journal Suisse	Variées	Chiffres et lettres	Tout le monde veut prendre sa place	
TVA	Deux filles le matin / V Denis Lévesque		Clodine / V Clodine à Noël		Le cercle	TVA en direct.com / 45 Le TVA midi		TVA en direct.com		Shopping TVA		Infopublicité	Les feux de l'amour		Top modèles		Le TVA 17 heures	

Lundi 15 décembre

	17h00	17h30	18h00	18h30	19h00	19h30	20h00	20h30	21h00	21h30	22h00	22h30	23h00	23h30	24h00	24h30	01h00	01h30
SRC	Pyramide	Union fait la force	Le Téléjournal		Antarctique	La Petite Vie	La petite séduction "Spéciale de Noël"		Hauts/ bas de Sophie "Je t'aime"		Le Téléjournal				La zone	45 Steven Spielberg présente Disparition		
RDI	RDI en direct	RDI en direct	24 heures en 60 minutes		Grands Reportages 1/2		Le Téléjournal		RDI en direct	Le National	Le Téléjournal		Le journal RDI	Le National	Le Téléjournal		Grands Reportages 1/2	
TV5	16h55 Champion	Journal de France 2	Toute une histoire		Racines et ailes L'histoire de ce site sacré et le quotidien des gens de cette montagne				Partir Autrement	Expression	TV5 le journal	Gala ni putes ni soumises			C'est dimanche	Chiffres et lettres	Tout le monde veut prendre sa place	
TVA	Le TVA 18 heures	Le cercle	"Les dernières vacances"('06) LL Cool J, Queen Latifah.				Deux filles à Noël		Le TVA 22 heures	45 "Elvis vu par les Presley"('05)		45 "Le Majestic" Un jeune amnésique est recueilli par un homme qui croit voir en lui son fils.('01) Jim Carrey, Laurie Holden, Martin Landau						45 Publicité

Mardi 16 décembre

	17h00	17h30	18h00	18h30	19h00	19h30	20h00	20h30	21h00	21h30	22h00	22h30	23h00	23h30	24h00	24h30	01h00	01h30
SRC	Pyramide	Union fait la force	Le Téléjournal		Antarctique	"Madagascar (v.f.)"('05) Voix de Chris Rock, Ben Stiller.			Les bougon français "Boulot, vibro, bobo" (P)		Le Téléjournal		Le Téléjournal		La zone	45 Steven Spielberg présente Disparition		
RDI	RDI en direct	RDI en direct	24 heures en 60 minutes		Grands Reportages 2/2		Le Téléjournal		RDI en direct	Le National	Le Téléjournal		Le journal RDI	Le National	Le Téléjournal		Grands Reportages 2/2	
TV5	16h55 Champion	Journal de France 2	Toute une histoire		Voici venir l'orage			45 Châteaux	Champions nature	Humanima	TV5 le journal	Carnets Bourlingueur "La cavale de Fatima"		Club social		Chiffres et lettres	Tout le monde veut prendre sa place	
TVA	Le TVA 18 heures	Le cercle	Les anges de la rénovation "Rogers"		Monk "Monk prend la route"		Musicographie René Angélil" 1/2		Le TVA 22 heures	45 "Elvis vu par les Presley"('05)		45 "Noël blanc" Deux ex-soldats décident d'égayer le Noël de leur ancien général.('54) Danny Kaye, Bing Crosby					Infopublicité	

Mercredi 17 décembre

	17h00	17h30	18h00	18h30	19h00	19h30	20h00	20h30	21h00	21h30	22h00	22h30	23h00	23h30	24h00	24h30	01h00	01h30
SRC	Pyramide	Union fait la force	Le Téléjournal		Antarctique	"Les Bagnoles"('06) Voix de Paul Newman, Owen Wilson.				Les Bougon	Le Téléjournal		Le Téléjournal		La zone	45 Steven Spielberg présente Disparition		
RDI	RDI en direct	RDI en direct	24 heures en 60 minutes		Grands Reportages		Le Téléjournal		RDI en direct	Le National	Le Téléjournal		Le journal RDI	Le National	Le Téléjournal		Grands Reportages	
TV5	16h55 Champion	Journal de France 2	Toute une histoire		"En marge des jours"('07) Michèle Larocque			45Livraison/ 5025ème	Partir pour ses idées	Facteur humain	TV5 le journal	Le 3950		Une histoire de loups		Chiffres et lettres	Tout le monde veut prendre sa place	
TVA	Le TVA 18 heures	Le cercle	KM/H	Poule aux oeufs d'or	"La Panthère rose"('06) Kevin Kline, Steve Martin.			Juste pour rire	Le TVA 22 heures	45 Musicographie "Isabelle Boulay"		45 "La ville sans Noël"('01) Eric Roberts, Patricia Heaton.				Infopublicité		

Jeudi 18 décembre

	17h00	17h30	18h00	18h30	19h00	19h30	20h00	20h30	21h00	21h30	22h00	22h30	23h00	23h30	24h00	24h30	01h00	01h30
SRC	Pyramide	Union fait la force	Le Téléjournal		Antarctique	"Joyeux Noël"('05) Benno Furmann, Diane Kruger.				Les Bougon	Téléjournal	Hommage à Bernard Derome (P)		Le Téléjournal			15 Disparition "L'équation de Dieu"	
RDI	RDI en direct	RDI en direct	24 heures en 60 minutes		Grands Reportages		Téléjournal	Hommage à Bernard Derome		Le National	Téléjournal	Hommage à Bernard Derome		Le journal RDI	Téléjournal	Hommage à Bernard Derome		Le journal RDI
TV5	16h55 Champion	Journal de France 2	Toute une histoire		Club social		Enquête Des politiques, des patrons et des médias qui n'ont pas vu venir la crise.				TV5 le journal	Café littéraire				Chiffres et lettres	Tout le monde veut prendre sa place	
TVA	Le TVA 18 heures	Le cercle	Tout simplement Clodine à Noël		"Faux départ"('06) Sarah Jessica Parker, Matthew McConaughey.			Juste pour rire	Le TVA 22 heures	45 "Lucia, Lucia"('03) Carlos Alvarez-Novoa, Kuno Becker.				45 "Le bonheur à tout prix"('96) Brendan Fraser, Ricki Lake.				45 Publicité

Vendredi 19 décembre

	17h00	17h30	18h00	18h30	19h00	19h30	20h00	20h30	21h00	21h30	22h00	22h30	23h00	23h30	24h00	24h30	01h00	01h30
SRC	Pyramide	Union fait la force	Le Téléjournal		Antarctique	All Together Now			Concert Pop Piano "Gregory Charles"		Le Téléjournal		Le Téléjournal		La zone	45 Steven Spielberg présente Disparition		
RDI	RDI en direct	RDI en direct	24 heures en 60 minutes		Grands Report. Imax "L'Antarctique"		Le Téléjournal		RDI en direct	Le National	Le Téléjournal		Le journal RDI	Le National	Le Téléjournal		Grands Report. Imax "L'Antarctique"	
TV5	16h55 Champion	Journal de France 2	Panique l'oreillette "Véronique Genest"		Thalassa L'archipel de la Guadeloupe dessine un littoral de rêve.				Müvmédia "Films bilan"		TV5 le journal	"En marge des jours"('07) Michèle Larocque.			15Livraison/ 2025ème	Chiffres et lettres /.55 Tout le monde veut prendre sa place		
TVA	Le TVA 18 heures	Le cercle	"Garfield: Le Film"('04) Jennifer Love Hewitt, Breckin Meyer.			Les Gags	Juste pour rire		Le TVA 22 heures	45 "La Voie de perdition"('02) Paul Newman, Tom Hanks.					Infopublicité			

Samedi 20 décembre

	08h00	08h30	09h00	09h30	10h00	10h30	11h00	11h30	12h00	12h30	13h00	13h30	14h00	14h30	15h00	15h30	16h00	16h30
SRC	Edgar et Ellen	Monstres	W.I.T.C.H.	Magi-Nation	Spirou et Fantasio	Vie selon Annie	Oniva	Tellement sport	Téléjournal/ Midi	Ski				"Les vieux lions"('03) Robert Duvall, Michael Caine.				
RDI	4h30 RDI en direct			L'Épicerie	RDI en direct	Rendez-vous	Téléjournal/ Midi	National/ hebdo	RDI en direct L'actualité en continu grâce à une équipe disséminée aux quatre coins du Canada.							Journal de France 2	Téléjournal	L'Épicerie
TV5	Samaritains	CCom-c@/ 50Saint-Ex	20 Le petit silvant	Stars parade	Reflets Sud "Alternative Rap"		le journal /.20Afrique	:35 Nouvo /:55 Soccer Championnat de France Équipes à communiquer			Soccer Championnat de France		Champions nature	Journal Suisse	Humanima	Chiffres et lettres	Club social	55 Champion
TVA	5h00 Salut, bonjour!		"Le retour du petit renne"('01) Stacy Edwards, Gavin Fink.			45 Bugs et ses amis	Le TVA midi	Via TVA	Infopublicité	Shopping TVA		"Le conte de Noël des Pierrafeu"('94)			"Jack, le bonhomme de neige"('98) Kelly Preston, Mark Addy.			

	17h00	17h30	18h00	18h30	19h00	19h30	20h00	20h30	21h00	21h30	22h00	22h30	23h00	23h30	24h00	24h30	01h00	01h30
SRC	Martin sur la route "Le homard monstre"		Téléjournal	Les Boys: La 3e période		"Les Boys III" L'équipe légendaire des Boys est divisée par l'attrait de l'argent.('01) Remy Girard, Marc Messier.					Téléjournal	Tellement sport	"Le patient anglais"('96) Juliette Binoche, Ralph Fiennes					Hors d'ondes
RDI	La Semaine verte		Le journal RDI	Humanima	Découverte		Téléjournal	Grands Report. Imax "L'Antarctique"		L'Épicerie	Téléjournal	Humanima	Le journal RDI	National/ hebdo	Téléjournal	L'Épicerie	La Semaine verte	
TV5	16h55 Champion	Journal de France 2	Le 3950		Les indépendants Guillaume Durand donne un coup de pouce à la création indépendante				15Silvant/ 25Cam. café	Acoustic	TV5 le journal	Voici venir l'orage			15 Châteaux	SOS 18		Müvmédia
TVA	Le TVA 18 heures	"Maman, je m'occupe des méchants"('97) Olek Krupa, Alex D. Linz.				"La mémoire dans la peau"('02) Franka Potente, Matt Damon.				45 Le TVA réseau	.15 "Le vol 93"('06) Brennan Elliott, Jeffrey Nordling				Infopublicité			

Dimanche 21 décembre

	08h00	08h30	09h00	09h30	10h00	10h30	11h00	11h30	12h00	12h30	13h00	13h30	14h00	14h30	15h00	15h30	16h00	16h30
SRC	Ruby Gloom	Les fouineurs	Glurp attack	Shaolin Wuzang	Le Jour du Seigneur		Les ailes du condor		Téléjournal/ Midi	La Semaine verte		Second Regard	Simon Goulet	Patinage Gala des champions canadiens de patinage artistique			Noël chez Ricardo	
RDI	4h30 RDI en direct				RDI en direct	Humanima	Téléjournal/ Midi	Rendez-vous	RDI en direct L'actualité en continu grâce à une équipe disséminée aux quatre coins du Canada							Journal de France 2	Téléjournal	L'Épicerie
TV5	C'est pas sorcier!	La boîte à musique			Kiosque		le journal /:10Afrique	7 jours sur la planète	Thalassa L'archipel de la Guadeloupe dessine un littoral de rêve.				Littoral	Journal Suisse	Vivement dimanche! "Spéciale animaux"			
TVA	5h00 Salut, bonjour!		"The Ultimate Gift"('07) James Garner, Drew Fuller.				Le TVA midi	Infopublicité	La victoire de l'amour	Shopping TVA		Infopublicité			Bugs et ses amis /:15 "La course au jouet"('96) Sinbad, Arnold Schwarzenegger			

	17h00	17h30	18h00	18h30	19h00	19h30	20h00	20h30	21h00	21h30	22h00	22h30	23h00	23h30	24h00	24h30	01h00	01h30
SRC	Oniva	Zeste	Téléjournal	Découverte		Laflaque	"Le secret de ma mère"('06) Céline Bonnier, Ginette Reno			Tout le monde	Téléjournal	Zone doc "Les espions de la mer"		"Les heures"('02) Nicole Kidman, Meryl Streep.				
RDI	Grands Report. Imax "L'Antarctique"		Le journal RDI	Rendez-vous	À la recherche de Champlain		Téléjournal	Hommage à Bernard Derome		Second Regard	Téléjournal	L'Épicerie	Le journal RDI	Le journal RDI	Téléjournal	Humanima	Découverte	
TV5	30 millions d'amis	Journal de France 2	Le show raisonnable 2007		Le peuple des rennes		On n'est pas couché				TV5 le journal	Temps présent		Vivement dimanche! "Spéciale animaux"				Paroles et musique
TVA	Le TVA 18 heures	Noël Shrek!	La cour des grands "Music Hall"		"Le rêveur: Inspiré d'une histoire vraie"('05) Dakota Fanning, Kurt Russell.				Les 500 choristes ensemble (P)		Le TVA réseau	"Le miracle de la 34e rue"('94) Elizabeth Perkins, Richard Attenborough			45 Infopublicité			

SILPADA DESIGNS

Bijoux ambulants

Diane et Rachel Laurendeau sont deux nouvelles femmes d'affaires. Elles se spécialisent dans la vente de bijoux…à domicile.

Patricia BITU TSHIKUDI

Rachel et Diane Laurendeau ont récemment décidé de se lancer en affaires, mais d'une manière particulière. Elles se déplacent, leur boutique dans le sac.

« Nous nous spécialisons dans la vente de bijoux en argent et en pierres semi-précieuses », explique Rachel Laurendeau. « Nous sommes des représentantes indépendantes pour la compagnie Silpada Designs. Nous organisons des soirées de démonstration chez les personnes intéressées, précise Diane Laurendeau. C'est comme des *partys* de filles. On s'amuse beaucoup! C'est comme si on apportait notre boutique dans les maisons qu'on visite. »

En avril dernier, au moment de l'implantation de la compagnie américaine au Canada, Diane Laurendeau a décidé de se lancer dans l'aventure Silpada Designs. « Nous sommes maintenant presque une dizaine de représentants au Manitoba, explique Diane Laurendeau. Ma sœur et moi sommes les deux seules francophones. »

Les deux femmes voient dans cette activité une façon d'être indépendantes tout en alliant affaires et famille. « C'est très avantageux pour nous parce que c'est se lancer en affaires, mais sans les gros risques qui viennent avec, explique Rachel Laurendeau. On est nos propres patronnes et on profite surtout d'une belle flexibilité dans nos horaires. »

« Moi je travaille à temps plein, mais je travaille de la maison. Comme j'ai deux enfants et que mon mari voyage beaucoup, ça me permet d'être présente, explique Diane Laurendeau. La mission de Silpada Designs, c'est justement ça, permettre aux femmes de vivre leur vie comme elles le souhaitent. »

Les produits de la compagnie sont fabriqués de manière artisanale et vendus dans plusieurs pays. Sans être équitables, ces bijoux sont produits dans le respect de leurs artisans, selon les deux femmes d'affaires, « la compagnie veille à ce que les travailleurs qui fabriquent ces produits reçoivent un salaire décent », explique Rachel Laurendeau.

Les deux representantes souhaitent aussi que leur travail ait des retombées au sein de leur communauté. « On s'implique dans différents événements caritatifs et collectes de fonds », confie Diane Laurendeau. Elles comptent sur le bouche-à-oreille pour assurer le succès de leur affaire.

Pour plus de détails sur les produits ou pour toute autre information, contactez Rachel Laurendeau au 232-1732 et Diane Laurendeau au 254-7266 ou visitez le site Internet au www.Mysilpada.ca/rachel.laurendeau.



photo : Patricia Bitu Tshikudi

Diane et Rachel Laurendeau sont récemment devenues femmes d'affaires.

DE SALABERRY

Révision de quartiers

La Municipalité rurale de De Salaberry va revoir ses quartiers électoraux pour qu'ils soient équilibrés. À cet effet, le conseil municipal a retenu les services de Roger Bouvier de Municipal Solution.

« La dernière révision a eu lieu en 1985, explique le directeur général de la Municipalité rurale, Luc Lahaie. On sait qu'il doit y avoir des changements parce que la répartition de la population a changé. »

Selon l'acte municipal du Manitoba, les quartiers électoraux doivent être les plus égaux possible. Mais comme il y a eu plusieurs nouveaux développements dans la Municipalité rurale de De Salaberry depuis plusieurs années, cet équilibre ce trouve bouleversé.

« Autour de Saint-Malo on a beaucoup de chalets et de plus en plus de personnes décident de venir y passer leur retraite, fait remarquer Luc Lahaie. On a aussi construit des nouveaux développements. Le quartier six au sud-est de Saint-Malo se trouve donc avec près de 1 000 personnes tandis que le quartier un à l'ouest d'Otterburne ne compte que 200 citoyens. »

Roger Bouvier, qui agira à titre de conseiller indépendant, devra étudier les derniers sondages pour émettre une série de recommandations au conseil municipal. Il sera aussi chargé de préparer une présentation à la communauté.

La Municipalité rurale souhaite qu'il y ait toujours six conseillers. Les recommandations pourraient toutefois modifier le nombre de quartiers électoraux. Il se pourrait donc que deux ou trois conseillers se partagent un quartier. Ils obtiendraient alors différents portfolios complémentaires.

L'étude sera réalisée cet hiver et les recommandations finales devraient être faites d'ici le printemps. Les modifications entreraient en vigueur lors des prochaines élections municipales, prévues pour octobre 2010.

J. A.-B.

NOTRE-DAME-DE-LOURDES

Bonne idée, bons billets!

À Notre-Dame-de-Lourdes, on favorise le commerce local de façon originale.

Patricia BITU TSHIKUDI

Les résidants de Notre-Dame-de-Lourdes peuvent dorénavant payer leurs emplettes avec de nouveaux billets de 10 et 20 $.

La nouvelle monnaie a été lancée le 1er décembre par la Chambre de commerce de Notre-Dame-de-Lourdes dans le cadre de son projet Dollars Notre-Dame. L'objectif : encourager la consommation locale.

« On veut encourager les gens à faire leurs achats localement, explique la présidente de la Chambre de commerce de Notre-Dame-de-Lourdes et instigatrice du projet, Lise Deleurme. Il s'agit de billets comme ceux disponibles à Canadian Tire. Seules les entreprises et commerces de Notre-Dame-de-Lourdes peuvent accepter cet argent. »



photo : Gracieuseté Lise Deleurme

La présidente de la Chambre de commerce de Notre-Dame-de-Lourdes, Lise Deleurme et un des nouveaux Dollars Notre-Dame.

L'initiative vise à stimuler l'économie locale de façon originale

« Pour aider les entreprises et commerces de la communauté, on voit souvent des offres bancaires à 0 % d'intérêt pendant la période des Fêtes, explique Lise Deleurme. Au lieu des traditionnels certificats cadeaux, nous, on voulait faire quelque chose de différent pour aider les commerçants à long terme. »

Disponibles depuis le 1er décembre, les nouveaux billets sont imprimés sur un papier spécial pour éviter les fraudes. On y trouve, entre autres une croix incrustée d'une fleur de lys, le logo de Notre-Dame-de-Lourdes.

« Les commerces doivent être membres de la Chambre de commerce pour participer au projet, explique Lise Deleurme. C'est aussi une manière d'inciter les commerçants à devenir membres. Nous avons fait imprimer 3 000 $ de nouveaux billets. Nous faisons affaire avec la Caisse Pembina. Les personnes qui souhaitent échanger leur argent en Dollars Notre-Dame peuvent le faire à la Caisse. »

SAINTE-GENEVIÈVE

La nouvelle caserne prend forme

La construction de la nouvelle caserne de pompiers de Sainte-Geneviève va bon train. Selon le maire, William Danylchuk, les pompiers volontaires de l'endroit pourront utiliser le nouvel emplacement de plus de 2 600 pieds carrés au début de 2009.

« La population de la municipalité est en croissance et l'ancienne caserne était devenue trop petite pour entreposer l'équipement de sécurité-incendie, indique William Danylchuk. Nous avons 30 pompiers volontaires pour la Municipalité rurale de Taché et une nouvelle caserne est une nécessité. »

C'est la compagnie Alexsandre Contracting qui est en charge du chantier, dont le budget s'élève à 430 000 $. Le contrat octroyé inclut également l'installation de deux réservoirs de 1 750 gallons et d'une station de remplissage qui permettra de remplir le camion citerne en trois minutes.

« La construction avance comme prévu et la charpente des murs est montée, précise William Danylchuk. La station de remplissage est essentielle puisque les communautés rurales ne sont pas équipées de bornes-fontaines. En 2009, Lorette sera le premier village de la Municipalité rurale de Taché à se doter de bornes-fontaines. »

L'ancienne caserne a été achetée par Vieville Building Movers pour la somme de 2 500 $. Le bâtiment a été déménagé sur un terrain privé.

S. L.

À VOTRE SERVICE

SERVICES

MESSAGE IMPORTANT

Veuillez noter les adresses courriel pour joindre *La Liberté* :

Communiqués de presse, lettres, sujets d'articles, etc., Sylviane Lanthier :
la-liberte@la-liberte.mb.ca

Pour tout ce qui concerne vos placements publicitaires, Sophie Gaulin :
promotions@la-liberte.mb.ca

Envoi de matériel publicitaire à l'infographiste, Véronique Togneri :
production@la-liberte.mb.ca

Abonnements, facturation, changements d'adresse, Roxanne Bouchard :
administration@la-liberte.mb.ca

Journalistes : **redaction@la-liberte.mb.ca**
Pages dans nos écoles, Daniel Bauhaud : **dansnosecoles@shaw.ca**

COMPTABLES AGRÉÉS

AVOCATS-NOTAIRES

Abonnez-vous à La LIBERTÉ

OPTIONS OFFERTES

	Au Manitoba	Ailleurs au Canada
1 an	33,60 $ ❒	36,75 $ ❒
2 ans	56,00 $ ❒	63,00 $ ❒

Nom : ____

Prénom : ____

Adresse : ____

Ville : ____

Province : ____

Code postal : ____

Téléphone : ____

Je choisis de payer par :

❒ Visa : ____

❒ MasterCard : ____

(inscrire le numéro de votre carte et la date d'expiration)

Chèque ou mandat poste:
(libellez votre chèque ou mandat de poste à l'ordre de La Liberté)
C.P. 190,
383, boulevard Provencher,
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 3B4

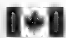


DIVISION • SCOLAIRE FRANCO-MANITOBAINE

Nous recherchons des candidat(e)s pour le poste suivant :

POSTE :	**Auxiliaire 2,75 heures par jour** **1,00 heure par jour • heure supplémentaire** Besoins spéciaux niveaux II ou III
OÙ :	École/Collège régional Gabrielle-Roy Programme Habiletés de vie au secondaire
PERSONNE CONTACT :	Jacqueline Gosselin, directrice des Services aux élèves
N° DE TÉLÉPHONE :	(204) 878-9399, poste 235
DATE LIMITE :	Ce poste sera ouvert jusqu'à ce qu'il soit comblé

Pour de plus amples renseignements : www.dsfm.mb.ca



Commission de la fonction publique du Canada — Public Service Commission of Canada

Gestionnaire de projet (ingénieur) EN ENG – 04

Le ou la gestionnaire de projet (ingénieur) est responsable de la gestion et du contrôle des projets d'immobilisations qui lui sont assignés et de l'application des principes de gestion connexes. Il ou elle doit examiner des avant-projets, planifier et coordonner des projets interdépendants de construction, d'exploitation et d'entretien d'infrastructures (conduites d'eau, égouts, routes, écoles, logements et autres projets connexes) destinés aux Premières nations de la région, et fournir à cet égard une expertise professionnelle faisant autorité.

La date de fermeture de ce processus est **le 22 décembre 2008**.

Pour de plus amples renseignements sur ce poste et pour soumettre votre candidature, visiter le site **www.emplois.gc.ca** ou composer le numéro **Infotel** au **1-800-645-5605**.

This information is also available in English

emplois.gc.ca — Canada



L'Archidiocèse de Saint-Boniface

est à la recherche d'un(e)

cuisinier ou cuisinière en chef

Cette personne sera responsable de tous les services de la cuisine, la préparation des repas et le personnel de la cuisine.

S.V.P. envoyer votre curriculum vitae à :

Archidiocèse de Saint-Boniface
Attention : Économe diocésain
151, avenue de la Cathédrale
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0H6



www.sehealth.mb.ca

South Eastman Health/Santé Sud-Est Inc

Des champs de possibilités



South Eastman Health/Santé Sud-Est Inc. *est un office régional de la santé situé dans la région à croissance la plus forte au Manitoba [illegible]*

Fondé de pouvoir communautaire 2

Santé mentale communautaire • Bilingue • Occasionnel • Steinbach

Relevant du Coordonnateur des ressources communautaires, le Fondé de pouvoir communautaire 2 est responsable de la prestation de services d'appui aux individus ou groupes de clients qui requièrent une assistance avec leurs aptitudes à la vie quotidienne afin de se soutenir dans la communauté.

Qualités requises :

- Diplôme de douzième année
- Minimum d'une année d'expérience de travail ou d'expérience bénévole avec les personnes âgées et/ou avec les individus avec besoins spéciaux
- D'autres combinaisons d'éducation et d'expérience pourront être considérées
- [illegible]
- [illegible]
- [illegible]
- [illegible]
- Bilingue, français et anglais

Travailleur ou travailleuse en santé mentale

Services d'intervention de crise • Bilingue • Temps partiel • 0,8 ETP

[illegible]

Qualités requises :

- Baccalauréat en service social, baccalauréat en sciences avec spécialisation en santé mentale, baccalauréat en sciences infirmières psychiatriques, baccalauréat en sciences infirmières, baccalauréat en réadaptation médicale, diplôme d'infirmier(ère) autorisé(e) ou diplôme d'infirmier(ère) psychiatrique autorisé(e) avec quatre ans d'expérience connexe, ou formation connexe en services sociaux ou en services de santé
- Quatre ans d'expérience en santé mentale communautaire
- Compétences poussées en évaluation et en intervention dans le domaine de la santé mentale
- Habileté démontrée à collaborer avec une équipe multidisciplinaire et d'autres secteurs de services
- Connaissance et compréhension des divers domaines liés à la santé mentale et de la lutte contre les dépendances
- Excellentes compétences en communication et en relations interpersonnelles
- Certificats valides en Soins Immédiats en RCR et en Secourisme général, formation appliquée en techniquesd'intervention face au suicide, L'Entraînement de Postvention de Traumatisme de communauté (ou en voie d'acquérir cette dernière)
- Bilingue, français et anglais

Assistant ou assistante aux services d'intervention de crise

Services de santé mentale communautaires
Bilingue • Temps partiel • 0,6 ETP

Sous la responsabilité de la Coordonnatrice des services communautaires de santé mentale et sous la supervision quotidienne du Travailleur en santé mentale – services d'intervention de crise, l'Assistant/l'assistante aux services d'intervention de crise est responsable de fournir un appui au Travailleur en santé mentale - services d'intervention de crise afin d'assurer un service d'intervention professionnel en temps opportun aux clients, à leurs familles et à leurs personnes soignantes qui font appel à des services de santé mentale urgents dans la région. L'Assistant/l'assistante sera responsable de fournir des services d'intervention aux personnes en situation de crise soit en personne ou par téléphone, d'évaluer la situation, d'assurer un suivi et de travailler en collaboration avec une équipe multidisciplinaire ainsi qu'avec d'autres agences et des organismes de santé et de services sociaux.

Qualités requises :

- Diplôme de douzième année ou l'équivalent
- [illegible]
- [illegible]
- [illegible]
- [illegible]
- [illegible]
- [illegible]
- [illegible]

[illegible] (en français ou en anglais) par le **24 décembre 2008** à midi à: **South Eastman Health/Santé Sud-Est Inc. Service des ressources humaines Courriel : hr@sehealth.mb.ca**

Offre d'emploi

Gouvernement du Manitoba

Travailleur ou travailleuse des services à la famille / coordonnateur ou coordonnatrice des dossiers de l'Aide à l'emploi et au revenu (bilingue) - SP4, Poste à durée déterminée, Services à la famille et Logement Manitoba, Prestation de services dans les communautés, Services à Winnipeg, Zone communautaire de Saint-Boniface et Saint-Vital
Numéro de l'annonce : 20374
Échelle de salaire : de 47 661 $ à 66 082 $ par année
Date de clôture : le 22 décembre 2008

Qualités requises : La personne choisie doit être titulaire d'un baccalauréat en service social et posséder au minimum deux ans d'expérience dans le domaine des services sociaux, plus particulièrement dans la gestion de cas d'enfants handicapés. Une combinaison acceptable d'études et d'expérience de travail dans un domaine connexe pourrait être prise en compte pour une classification et une échelle salariale appropriées. La personne choisie doit également satisfaire à d'autres exigences, notamment :

- démontrer une habileté et une expérience en counselling, en évaluation, en planification, en mise en valeur des ressources et en coordination des services;
- démontrer une capacité à classer les besoins des clients par ordre de priorité et des aptitudes en gestion de cas
- posséder de l'entregent et de grandes aptitudes de communication orale et écrite (dans les deux langues officielles);
- avoir un permis de conduire valide et pouvoir utiliser un véhicule personnel à des fins professionnelles;
- posséder une expérience de travail autonome dans le cadre d'une équipe multidisciplinaire et la capacité de travailler avec des organismes de services à but non lucratif;
- connaître l'environnement Windows (Word, Outlook)

Les candidats feront l'objet d'une vérification de casier judiciaire et du registre concernant les mauvais traitements. La personne choisie pourrait avoir à travailler certains soirs et certaines fins de semaine. Les personnes dont la candidature sera étudiée plus en détail après le processus d'entrevue devront se soumettre à une évaluation de leurs capacités langagières en français.

Fonctions : La personne choisie offrira un vaste éventail de services communautaires, notamment : du counseling, l'évaluation des besoins familiaux et individuels, la planification et la coordination des services. Les services peuvent être offerts à des personnes qui sont actuellement bénéficiaires de l'Aide à l'emploi et au revenu dans le cadre d'un système intégré de prestation de services. Les tâches de la personne choisie comprendront la détermination de l'admissibilité, l'établissement de budgets pour des services sur mesure, la surveillance des engagements financiers et l'achat de services afin de veiller à ce que la prestation des services soit conforme aux attentes régionales et à la législation provinciale pertinente.

Une liste d'admissibilité pourrait être établie pour combler des postes à temps plein et à temps partiel futurs. Cette liste demeurera en vigueur pendant six mois après la date de décision du comité de sélection.

Envoyez votre demande à l'adresse suivante :
Annonce nº 20374
Services à la famille et Logement Manitoba
Gestion des ressources humaines
300, rue Carlton, bureau 4089
Winnipeg (Manitoba) R3B 3M9
Télécopieur : 204 945-0601
Courriel : fshhr@gov.mb.ca



Nous remercions toutes les personnes qui posent leur candidature. Nous les informons que nous communiquerons seulement avec les personnes dont la candidature sera étudiée plus en détail.

Nous tiendrons compte du programme d'équité en matière d'emploi dans le processus de sélection. Nous encourageons les candidats à indiquer sur leur lettre d'accompagnement ou sur leur curriculum vitæ s'ils (si elles) font partie d'un des groupes suivants : les femmes, les Autochtones, les minorités visibles ou les personnes handicapées.

Manitoba

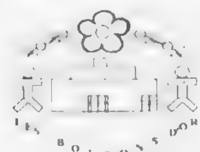
AVIS AUX CRÉANCIERS

EN CE QUI CONCERNE la succession de feu **ÉTIENNE FRANÇOIS CATELLIER** (aussi connu comme Etienne Fabien Catellier et Etienne Catellier), du village de Saint-Malo, au Manitoba.

TOUTES réclamations contre cette succession susmentionnée devront être déposées au cabinet des soussignés au 9e étage, 400, avenue St. Mary, Winnipeg (Manitoba) R3C 4K5 à l'attention de Maître Alain L.J. Laurencelle (dossier 73483-1), le ou avant le 7e jour de janvier 2009, de sorte qu'après cette date l'actif de ladite succession sera remis aux héritiers légaux en tenant compte seulement des réclamations dont les exécuteurs auront été notifiés.

Fait à Winnipeg, au Manitoba, ce 26e jour de novembre 2008

TAYLOR MCCAFFREY LLP
AVOCATS & NOTAIRES
ALAIN L.J. LAURENCELLE
TÉL. : 988-0304



Les Boutons d'Or Inc.
(garderie située à Île-des-Chênes)

est à la recherche d'un(e)

éducateur(trice) au niveau II ou III
avant et après l'école
7 h à 8 h 45 et 15 h 30 à 18 h

Compétences requises :

- langue française parlée et écrite
- cours de premiers soins et RCR

Les personnes intéressées peuvent poser leur candidature en faisant parvenir leur curriculum vitae à l'attention de

Madame Claire Hince
Les Boutons d'Or Inc.
Case postale 693
Île-des-Chênes (Manitoba)
R0A 0T0

Courriel : clairehince@mts.net

OFFRE D'EMPLOI

233-ALLÔ
CENTRE D'INFORMATION

Le 233-ALLÔ recherche des candidats pour la ligne téléphonique d'information du Festival du Voyageur ainsi que pour le centre d'information du Parc du Voyageur.

Responsabilités :

Répondre aux appels téléphoniques et/ou aux demandes d'information concernant le Festival du Voyageur.

Compétences recherchées :

- Excellente capacité de communication en français et en anglais
- Entregent et sens de l'organisation
- Connaissance du Festival du Voyageur et de la communauté francophone
- Souci de la qualité du service à la clientèle
- Ponctualité

Durée de l'emploi : 13 au 22 février 2009

Salaire horaire : 8, 50 $

Les personnes intéressées peuvent poser leur candidature en faisant parvenir leur curriculum vitae (*avant le 23 janvier 2009*) à l'attention de

Stéphanie Dupuis
383, boulevard Provencher, pièce 215
Saint-Boniface (MB) R2H 0G9
Tél.: 233-ALLÔ (2556) / 1-800-665-4443

Seules les personnes sélectionnees pour une entrevue seront contactees



The Canadian Wheat Board
La Commission canadienne du blé

Intro Copy. Intro Copy. Intro Copy. Intro Copy. Intro Copy. Intro Copy.

La Commission canadienne du blé cherche à combler les postes suivants :

Directeur, stratégie de commercialisation

Concours numéro 08-36A
Analyste des données d'entreprise - Concours numéro 08-37A
Analyste de comptabilité-marchandises, comptabilité de logistique - Concours numéro 08-38A
Date de clôture : 19 décembre 2008

Vous êtes invité(e) à vous joindre à une organisation créative et dynamique et à l'aider à réaliser sa vision, soit de valoriser la production des agriculteurs des Prairies, dans tous les aspects de ses activités. Les exigences liées à ce poste sont affichées dans la rubrique Emplois du site Web de la CCB, sous « Qui sommes-nous? »

www.cwb.ca

notre personnel : une force vive
notre diversité fait notre fierté

Le Centre de santé Saint-Boniface Inc. est un centre francophone qui offre des services de santé primaire dans les deux langues officielles à la population de Saint-Boniface et aux gens d'expression française de Winnipeg.

Centre de santé
Centre de santé Saint-Boniface
St. Boniface Health Centre

En conformité avec les mandat, buts et objectifs du Centre de santé, une connaissance approfondie des deux langues officielles est requise pour ce poste.

CONSEILLER OU CONSEILLÈRE EN SANTÉ MENTALE
Poste permanent à temps plein

Sous la supervision générale de la chef des programmes et des opérations et en tant que membre d'une équipe interdisciplinaire, la personne choisie est chargée de :

- fournir des services professionnels aux clients du Centre et d'offrir des conseils aux particuliers, aux couples, aux familles, à l'équipe interdisciplinaire ou à des groupes;
- planifier des interventions thérapeutiques destinées aux personnes qui utilisent les services;
- cerner les ressources communautaires et d'aiguiller la clientèle au besoin;
- agir à titre de défenseur des intérêts des clients;
- participer à la planification, à l'élaboration et à l'évaluation des services sociaux du Centre;
- travailler en étroite collaboration avec le médecin de famille et le psychiatre consultant, agissant à titre de clinicienne, de coordonnatrice de service et de liaison avec d'autres secteurs du système de santé, au besoin.

Qualités requises

- Maîtrise en counselling clinique (de préférence) ou maîtrise en travail social obtenue d'une université reconnue. (On examinera les candidats ayant un baccalauréat dans un domaine pertinent, accompagné d'une expérience importante en counselling clinique.)
- Trois à cinq ans d'expérience de travail en santé mentale, en clinique ou en counselling dans des milieux communautaires.
- Capacité de travail dans un environnement informatisé.
- Connaissance approfondie des techniques de consultation, d'évaluation et d'intervention thérapeutique en vigueur.
- Certificats de casier judiciaire et de registre des cas d'enfants maltraités satisfaisants.

Salaire : selon la convention collective du syndicat SEGM

Les candidatures doivent être soumises au plus tard **le 29 décembre 2008**. Prière de faire parvenir les demandes, accompagnées d'un curriculum vitæ et de références, à :

Madame Liliane Prairie
409, avenue Taché, salle D1048
Winnipeg (Manitoba) R2H 2A6
Téléphone : (204) 237-2019 • Télécopieur : (204) 237-9057
Courrier électronique : lprairie@centredesante.mb.ca

Nous remercions toutes les personnes qui posent leur candidature, cependant, nous communiquerons seulement avec les personnes choisies pour une entrevue.



Vous déménagez?

Si c'est le cas,
veuillez nous en informer sans tarder
afin de ne manquer aucun de nos articles.

PETITES ANNONCES

Astrologie

Star Voyance réunit pour vous les meilleurs Médiums francophones du Canada, reconnus pour leurs dons, leur sérieux et la qualité de leurs prédictions. Ils vous parlent GRATUITEMENT au 1-866-553-5652 Amour, Argent, Santé, nos Médiums sont les étoiles qui vont éclairer votre futur. Abonnés Bell Mobilité, faites le # (carré) 2555.

Petites annonces

Placez une annonce dans les journaux francophones à travers le Canada. Choisissez une région ou tout le réseau – c'est très économique! Contactez-nous à l'Association de la presse francophone au **1 800 267-7266**, par courriel à **petitesannonces@apf.ca** ou visitez le site Internet **www.apf.ca** et cliquez sur l'onglet PETITES ANNONCES.

AVIS AUX ANNONCEURS

Toutes les annonces (réservations et matériel) doivent être parvenues à nos bureaux au plus tard le **mercredi à 17 h** pour parution le mercredi de la semaine suivante

Pour les petites annonces, l'heure de tombée est le **jeudi à 12 h** *(par écrit et payée d'avance)*

Merci de votre collaboration!
Tél. : 237-4823
Téléc. : 231-1998

Les *Petites* ANNONCES

Nombre de mots	Nombre de semaines 1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
20 et moins	7,35 $	14,70 $	17,85 $	21,00 $	24,14 $	27,30 $	30,45 $	33,60 $	36,75 $	39,90 $
21 à 25	8,40 $	16,80 $	21,00 $	25,20 $	29,40 $	33,60 $	37,80 $	42,00 $	46,20 $	50,40 $
26 à 30	9,45 $	18,90 $	24,15 $	29,40 $	34,65 $	39,90 $	45,15 $	50,40 $	55,65 $	60,90 $

Mot additionnel : 11¢ **Photo : 9,45 $**




Ces tarifs incluent la taxe sur les produits et services (TPS). Les petites annonces doivent être payées d'avance et parvenues à nos bureaux au plus tard le jeudi à 12 h précédant la date de publication désirée. Aucun remboursement ni crédit n'est accordé pour les annonces annulées.

RECHERCHE

LA GARDERIE DE BAMBINS, est à la recherche d'un(e) éducateur(trice) à la jeune enfance. Temps partiel, possibilité de temps plein débutant en mars. Composez le 237-8660.
737-

À la recherche d'un(e) COLOCATAIRE : Grande maison rénovée à Saint-Boniface. Près des autobus et du centre ville. Stationnement et services compris. 400 $. Disponible le 1er ou 15 janvier 2009. Tél. : 233-9393.
745-

À VENDRE

LE CLUB NORET (salle des Chevaliers de Colomb de Saint-Malo). 3 000 pi². Date limite pour offres écrites 28 février 2009 à 20 h. La meilleure offre ne sera pas forcément acceptée. Pour de plus amples renseignements. Tél. : (204) 347-5218 ou (206) 347-5554.
746-

À LOUER

500 TACHÉ : Condo de 1 275 pi², 5e étage. Vue incroyable du centre-ville, la rivière et la Fourche. Faut voir pour l'apprécier! Tout près de l'Hôpital Saint-Boniface. Laveuse, sécheuse comprises à l'intérieur. Stationnement intérieur. Disponible le 1er février. 1 800 $/mois, meilleur prix à long terme. Tous les services compris sauf téléphone. Composez le 832-0319.
735-

APPARTEMENT de 3 chambres à coucher, disponible immédiatement. 2 entrées privées, services d'autobus en face, buanderie sur les lieux, 5 minutes du CUSB. Stationnement pour 2 voitures 895 $/mois comprend tous les services sauf l'électricité. Composez le 770-4912.
740-

MAISON À LORETTE : 5 chambres à coucher, grande cuisine, 4 appareils. Tapis, peinture et fournaise neufs. Garage. Disponible le 1er décembre. Contactez MCI au 480-0145.
741-

Nécrologies

Père Aimé Aubin, o.m.i.
1923 - 2008



Le 24 novembre 2008, à six heures du matin, le père Aimé Aubin est décédé en présence de sa sœur Laurette dans sa résidence à Cochabamba, Bolivie. Il avait 85 ans. Ses funérailles ont eu lieu le 25 novembre à Cochabamba.

Père Aimé est né le 5 novembre 1923 à Letellier, MB. Il a fait ses premiers vœux le 15 août 1944 à Saint-Laurent, MB et a été ordonné prêtre le 17 juin 1951 à St-Adolphe, MB. En août 1953, il quitte le Canada pour œuvrer comme missionnaire en Bolivie. Son amour pour le peuple bolivien le mène à rester en Bolivie pendant 55 ans.

Sa vie missionnaire fut marquée par de nombreux événements au milieu du peuple bolivien. Il vivait intégré, proche et attentif aux preoccupations des gens. Il vécut plusieurs années avec les étudiants en théologie et accepta la responsabilité d'aumônier dans les différentes prisons à Cochabamba. C'était un homme véritablement consacré et engagé jusqu'au don total de sa vie. Qu'il repose en paix.

Une Eucharistie commémorative pour le père Aimé sera célébrée le lundi 15 décembre à 19 h à la Résidence Despins (151, rue Despins). La messe sera présidée par son cousin, l'abbé Léonce Aubin, chancelier de l'Archidiocèse de Saint-Boniface. Tous et toutes sont invites.



Siegfried Kleinschmit
1918-2008



Siegfried Kleinschmit nous a quitté le 30 novembre 2008, à l'âge de 90 ans, entouré des siens. Veuf depuis peu, il est parti rejoindre celle qui fut son epouse et compagne de vie pour plus de 63 ans, Simone, née Rowe.

Il laisse dans le deuil ses trois enfants, Walter (Michèle), Elisabeth (Anders) et Philippe (Isabelle), neuf petits enfants et 14 arrière-petits-enfants.

Siegfried et Simone vécurent ensemble en Allemagne, en France, au Manitoba, puis au Québec. Devenu veuf, Siegfried est revenu au Manitoba, où il avait passé l'essentiel de sa vie.

La famille et ses amis se sont rassemblés pour une cérémonie d'adieux le samedi 6 décembre à 13 h, au salon funéraire E.J. Coutu, 680, rue Archibald, Winnipeg, Mb.

Les expressions de condoléances peuvent être envoyées au salon funéraire E.J. Coutu, 680, rue Archibald, Winnipeg (Manitoba) R2J 0Y4.

La famille tient à remercier l'équipe du Health Science Centre pour leurs attentions et leur sympathie.

Pour ceux et celles qui souhaitent faire des dons, Siegfried et Simone ont toujours soutenu le Plan de parrainage du Canada, qu'on peut joindre au http://plancanada.ca ou au 1-800-387-1418.

La direction des funérailles
a été confiée à
E.J. COUTU & CO. FUNERAL DIRECTORS
680, rue Archibald
253-5086



Avis public de radiodiffusion CRTC 2008-108

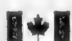
Canada

Avis de consultation

Le Conseil a été saisi de la demande suivante. La date limite pour le dépôt des interventions/observations : **23 décembre 2008.**

- **Evanov Communications Inc., au nom d'une société devant être constituée** – Modification de licence d'une nouvelle entreprise de programmation de radio FM commerciale – Winnipeg (Manitoba)

Pour de plus amples renseignements, veuillez consulter l'avis public **CRTC 2008-108.** Si vous desirez appuyer ou vous opposer a une demande ou obtenir une copie de l'avis public veuillez consulter le site Web du CRTC au www.crtc.gc.ca à la section « instances publiques » ou appelez le numéro sans frais 1-877-249-CRTC. Toute information que vous soumettrez, incluant tout renseignement personnel, sera disponible sur le site Internet du CRTC



Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes — Canadian Radio-television and Telecommunications Commission

Avis aux créanciers

Prenez note que :

Les Productions de l'Ange de Budapest inc.
Les Productions Festival Direct inc.
Les Productions Ivresse des Sommets inc.
Les Productions Mon Corps et Mon Environnement inc.
Les Productions Rébus inc.
Les Productions Séquestrés inc.
Les Productions viatvaenligne inc.

ont l'intention d'amalgamer, en conformité avec la Loi sur les corporations (Manitoba), à moins d'avis contraire d'un des créanciers d'une des productions susmentionnées fait objection à l'amalgamation à l'intérieur de trente (30) jours, suivant la date d'avis.

À la date d'effet de l'amalgamation, toutes propriétés et tous biens des sociétés susmentionnées continueront d'être les propriétés et biens de la société amalgamée, qui en retour continue d'être responsable des obligations de ces sociétés, qui incluent les dettes aux créanciers respectifs.

Cet avis est donné conformément à la section 179 de la Loi sur les corporations (Manitoba).

Daté du 10 décembre 2008.

Les Productions Rivard

Chronique **RELIGIEUSE**

Julien Fradette
Centre de Pastorale
Archidiocèse de Saint-Boniface

L'Avent : une conversion du coeur

Lire les journaux, écouter les nouvelles...! C'est vrai, il n'y a pas tellement de bonnes nouvelles ces jours-ci! Considérons les manchettes : « Malaise à Wall Street » « Attentats de Mumbai : un Canadien meurt » « Femmes canadiennes : Discrimination et violence » « Shooting at Portage Place Bus Stop » « Crise politique à Ottawa » et ça continue. Nous pouvons aussi constater autour de nous que beaucoup de nos amies ou nos familles vivent des situations pleines de souffrances.

Y a-t-il une réponse appropriée à toutes ces nouvelles troublantes? Comment et où trouver la Paix, la Joie et l'Amour de Dieu dans tous ces événements, ces expériences? Une réponse se trouve dans les paroles de Saint Jean-Baptiste, l'Écriture Sainte proclamée pendant cette saison liturgique de l'Avent. En vérité, ce sont des paroles proclamées pour notre réflexion tous les jours de notre vie. Aux premiers versets de l'Évangile selon Saint Marc, nous lisons :

> « Commencement de la Bonne Nouvelle de Jésus Christ, le Fils de Dieu. Il était écrit dans le livre du prophète Isaïe : Voici que j'envoie mon messager devant toi, pour préparer ta route. À travers le désert, une voix crie : Préparez le chemin du Seigneur, aplanissez sa route. Et Jean le Baptiste parut dans le désert. Il proclamait un baptême de conversion, pour le pardon des péchés. » (Mc 1.1-4)

Un baptême de conversion. La conversion que Jean-Baptiste prêchait, c'est de « changer notre cœur », de changer ce qui nous empêche d'utiliser à son plein potentiel la grâce de l'Esprit-Saint pour ouvrir notre cœur à tout ce que Dieu veut pour nous.

Il est possible de vivre dans la paix, la joie et l'amour de Dieu mais c'est autre chose que de demander de gagner la loterie ou d'être guéri du cancer. C'est plutôt d'en venir à comprendre que la guérison que je cherche et que Dieu veut pour moi, c'est une guérison du cœur, de la mémoire.

Ce genre de conversion s'opère déjà autour de nous si nous savons regarder avec les yeux de la foi et un cœur d'amour : dans la personne d'une amie qui, malgré ses souffrances, est pleine de joie et d'amour; dans la vie d'un collègue qui, malgré le fait qu'il a souffert une lourde perte financière, se dit qu'il y plus important que l'argent et se comporte toujours avec une paix que je lui envie; dans la vie d'une cousine qui chemine avec une joie surprenante, malgré les mauvais choix qu'elle a faits dans sa vie.

Où trouver l'inspiration? Sûrement dans les vies des saints de notre Église et même les saints que nous connaissons du coin de notre cœur et qui se nomment maman, papa ou un frère, Robert, une sœur, Émilie. Les exemples sont abondants.

Toutes ces personnes vivaient d'une façon qui nous disait : « Ils connaissent Dieu! ». Quels étaient leurs secrets? Les réponses varient sûrement d'une personne à l'autre, mais il est clair qu'ils en sont arrivés à être capables d'écouter ce Dieu qui vivait dans la profondeur de leur âme. Ils avaient surtout compris que Dieu les aimait d'un amour qui dépassait toute expérience humaine. Ils avaient su écouter Dieu dans le langage qu'Il connaît mieux que n'importe quel autre – le langage de silence.

C'est dans le silence de notre cœur que Dieu nous parle et nous aime d'une profondeur sans mesure. C'est dans le silence de notre cœur que Dieu, en son temps, guérit tout qui bloque nos capacités d'aimer, en commençant par l'amour de nous-même. C'est dans ce même silence que Dieu nous rappelle que cet amour existe pour toute la création, sans exception.

Et alors nous pouvons dire : « Oui, c'est vrai, je suis bien-aimé de Dieu ». C'est seulement par la suite, en tant que fille ou fils de Dieu, que je puis me placer devant mes frères et soeurs pour « aimer mon prochain comme moi-même » (Mc 12.31). Et c'est cela, tous les jours, la Bonne Nouvelle!

Changeons notre cœur, une journée à la fois! Oui, c'est possible! Et ainsi nous connaîtrons la paix, la joie, l'amour, ces cadeaux que Dieu a pour nous en ce beau temps de l'Aven!

PERSONNES HANDICAPÉES

Le CCS dévoile son rapport

Le Conseil communauté en santé a interrogé 51 personnes pour dresser un portrait des obstacles auxquels font face les handicapés francophones.

Stéphane LAJOIE

Le Conseil communauté en santé (CCS) a profité de la Journée internationale des personnes handicapées le 3 décembre, pour rendre public le tout premier rapport sur les Franco-Manitobains atteints d'un handicap.

Selon les chiffres du recensement de 2001, 3,6 millions de Canadiens ont dit être limités dans leurs activités quotidiennes en raison d'un problème physique, psychologique ou de santé. Au Manitoba, environ 180 000 personnes vivent avec un handicap.



photo : Stéphane Lajoie

La directrice générale du CCS, Annie Bédard, en compagnie de Raymond Paquin, lors du dévoilement du rapport sur les personnes handicapées francophones.

Pour les besoins de l'étude ***Devenir citoyen, citoyenne francophone à part entière...***, une cinquantaine de personnes ont été interviewées, dont 27 citoyens handicapés et 24 parents proches.

Des 51 personnes participantes, 33 habitent en milieu urbain et 18 en milieu rural. L'étude constate que l'irrégularité de la prestation de services médicaux et d'aide en français est une inquiétude majeure chez les personnes handicapées et leurs familles.

« Quand tu as du mal et que tu es capable de le dire en français, ça soulage. Tu te tournes la langue pour essayer de le dire en anglais et ça sort pas pareil », déclare une des personnes handicapées ayant participé à l'étude.

La barrière linguistique est un obstacle additionnel pour les handicapés francophones, tant au niveau médical que social. Que ce soit pour décrire un symptôme à un médecin ou passer une entrevue pour un emploi, les francophones sont souvent en situation où ils doivent s'exprimer en anglais s'ils désirent obtenir des services ou des recommandations.

Certaines personnes interrogées lors de l'étude perçoivent un malaise de la part des professionnels de la santé en ce qui a trait à la prestation de services en français. Elles remarquent également un manque de volonté à cet effet.

« Être francophone dans un milieu de travail anglophone n'est pas toujours vu comme un signe de fierté. Certains travailleurs ont peur de s'afficher en tant que francophones, explique le président de la Société Santé en français, Hubert Gauthier. Il faut valoriser les services bilingues afin que les patients puissent être servis dans la langue avec laquelle ils sont le plus à l'aise. »

Le rapport précise que les handicapés francophones sont une minorité au sein d'une minorité. L'accessibilité à des services et des installations adaptés est parfois ardue.

« Il est très difficile de trouver des logements adaptés pour une personne handicapée, précise Laura Paquin, dont le mari en à un fauteuil roulant suite à un accident de ski. Et en plus, il n'y a pas beaucoup d'information disponible. On doit faire la recherche soi-même pour savoir quels services sont offerts pour la santé, le transport, l'impôt, etc. Il y a des services, mais les gens ne savent pas qu'ils existent. »

Ce manque de visibilité des services disponibles en français poussent les Franco-Manitobains à interagir en anglais, parfois contre leur volonté. C'est pourquoi l'étude recommande la publication d'un guide bilingue pour bien informer la population sur l'éventail des services.

L'étude recommande aussi une formation continue des travailleurs et des bénévoles œuvrant auprès de personnes handicapées, afin de favoriser un meilleur encadrement social et linguistique des francophones.

« Cette étude était attendue depuis fort longtemps. Elle démontre que pour devenir citoyens à part entière, les personnes handicapées francophones doivent avoir accès à des services, des programmes et de l'encadrement dans leur langue maternelle. Et c'est avec cet objectif que nous devons avancer » , précise la directrice générale du CCS, Annie Bédard.

Le rapport est disponible sur le site internet du CCS au www.ccsmanitoba.ca/news.php.

Marcher pour le Congo



photo : Patricia Bitu Tshikudi

Ils sont plus d'une centaine à avoir bravé le froid, le 2 décembre, pour dénoncer les atrocités commises en République démocratique du Congo.

Hommes, femmes et enfants se sont regroupés sur le perron du Palais législatif pour manifester leur mécontentement et leur désarroi face à la crise qui sévit dans leur pays d'origine.

« Stop au génocide en République démocratique du Congo », pouvait-on lire sur les banderoles.

« Nous sommes très contents qu'il y ait eu autant de monde, assure le président de la Communauté congolaise du Manitoba, Wilfred Amisi. On ne s'attendait pas à autant de monde. »

Les manifestants ont signé une pétition qui sera remise aux élus des deux paliers de gouvernement.

DSFM

Premier jet de budget

La Division scolaire franco-manitobaine (DSFM) a ébauché son budget pour 2009-2010 lors de sa réunion du 26 novembre 2008. La DSFM comptant 4 811 étudiants cette année, le budget de l'année prochaine est déterminé sur la base de 4 870 élèves.

« Les choses s'annoncent bien, on prévoit un léger surplus de 100 000 $ », se réjouit le secrétaire-trésorier de la DSFM, Serge Bisson.

Les chiffres restent encore à confirmer, notamment pour ce qui est des recettes. « On a basé nos recettes sur des prévisions, précise Serge Bisson. Il faudra attendre l'annonce de la Province fin janvier ou début février pour avoir les chiffres exacts de leurs subventions. »

Parmi les dépenses, la DSFM prévoit rajouter cinq autobus scolaires, pour un montant de 250 000 $. D'autres projets éventuels pour l'année 2009-2010, comme la construction d'une école à Thompson, n'ont pas encore été placés dans le budget.

« C'est juste un début, nous avons encore beaucoup de travail à faire », signale Serge Bisson.

Le budget sera présenté en région aux directions et à la commission scolaire en janvier 2009.

C. S.

SAINT-BONIFACE

Le pavage attendra

Le comité municipal de Riel, qui s'occupe des travaux de Saint-Boniface, a repoussé au 12 janvier 2009 sa décision de paver ou non la ruelle située entre les rues Desautels et Deschambault.

Depuis novembre 2007, cette ruelle fait l'objet d'une demande de pavage auprès de la Ville de Winnipeg, en raison de son état déplorable, qui ne lui permet pas d'écouler l'eau de pluie.

« C'est la cinquième fois qu'ils repoussent leur décision, s'indigne l'initiateur de la démarche et résidant, Gilbert Rowan. Si ça continue, je verrai si je peux prendre un avocat et les amener en cour. »

Le pavage de la ruelle ne fait pas l'unanimité parmi les résidants, car c'est à eux de financer les travaux. Cela ferait donc augmenter leurs impôts.

C. S.

190 ans d'excellence en français

FÉLICITATIONS

à nos récipiendaires de bourses 2008-2009

Bourses d'admission • générales :

Ammann-Lanthier, Gabriel
Amrouche, Nassima
Asseray, Franck
Atoui, Samira
Balcaen, Janelle
Barbe, Marion
Beaton, Sarah Rachel
Berthon, Stephanie
Bissonnette, Stéphanie
Bohémier, Sylvie
Boily, Lisanne
Bosc, Julien Normand Joseph
Boucher, Cara-Lyne
Brémault, Josée
Bruce, Amanda
Bruneau, Christine Patricia Ma
Bruneau, Mélanie
Bugera, Valerie
Cenerini, Chantale
Champagne, Sylvie
Chartier, Nadine
Cheys, Amanda
Collette, Justine
Cressman, Zoe
Das Neves-Naureils, Mélanie
Deniset, Stephan
Desmarais, Mario
Dion, Natasha
Dornez, Joël
Dubé-Smith, Andrée
Dupuis, Rosanne
Frédérick, Martin
Friesen, Megan
Gagné, Patrick
Gagnon, Mona
Gauthier, Chantelle Marie Chri
Gauvin, Julie
Goossen, Samantha
Gousseau, Danielle
Graff, Alyssa
Grenier, Mireille
Guerrero, Sharleen
Guyot, Christine
Guzman, Catherine
Harris, Lise
Harvey, Tessa
Henry, David
Hyde, Jessica
Jolicoeur, Britanne
King, Bénédicte
Labossière, Mathieu
Lajoie, Kayla
Laroche, Maxine
Leclercq, Myriam
Leslie-Allen, Nigel
Manachou, Azouz
Marchildon-Lavoie, Thierry
Marion, Valérie
Marion, Ginette
McNeill, Carly
Melbourne, Jake
Mogg, Robert
Moquin, Kristyn
Mourant, Cassandra
Nault, Farrah
Robert, Ashley
Rozière, Janine
Sabourin, Dominique
Sabourin, Stéphanie
Sartoris, Chantal
Sawatzky, Jean
Scaletta, Sara
Starr, Andrea
Tarasenco, Kaitlyn
Tessier, Rachel
Touchette, Joëlle
Tougas, Gabriel Montaigne
Van Ryssel, Julie
Vandenberghe, Breanna
Vincent, Kayla-Marie
Waters, Ian
Yakimoski, April
Zmitrowicz, Anna

Bourses d'admission de la Faculté d'éducation :

Amrouche, Nassima
Balcaen, Janelle
Barbe, Marion
Bissonnette, Stéphanie
Bohémier, Sylvie
Chartier, Nadine
Das-Neves-Naureils, Mélanie
Dupuis, Rosanne
Frédérick, Martin
Gagnon, Mona
Harris, Lise
King, Bénédicte
McNeil, Carly
Moquin, Kristyn
Sabourin, Dominique
Van Ryssel, Julie
Waters, Ian
Zmitrowicz, Anna





UN GRAND MERCI

à nos donateurs et donatrices

www.moncollege.ca

Bourses d'admission • mérite :

Atoui, Samira
Berthon, Stéphanie
Cressman, Zoé
Graff, Alyssa
Guyot, Christine
Leslie-Allen, Nigel
Péloquin, Christian
Tarasenco, Kaitlyn
Touchette, Joëlle
Tougas, Gabriel

Bourses d'admission mérite • Francofonds :

Cenerini, Chantale
Guzman, Catherine
Marion, Valérie
Rozière, Janine
Tessier, Rachel

Bourse d'excellence • Baccalauréat international • premier niveau
Tougas, Gabriel

Bourses d'excellence • Baccalauréat international • deuxième niveau

Gauvin, Julie
Labossière, Mathieu
Leslie-Allen, Nigel
Marion, Valérie

Bourses d'excellence • Baccalauréat international • certificat

Amman-Lanthier, Gabriel
Cressman, Zoé
Guyot, Christine
Marchildon-Lavoie, Thierry

Bourse André-Martin : Chappellaz, Dana

Bourse de mérite Gabrielle-Roy : Birchwood, Cherrilyn

Bourse commémorative sénateur Gildas-Molgat :
Lafond, Joel

Bourse de mérite—Francofonds : Fontaine, Rikki

Bourse de mérite Lionel-Fréchette : Staines, Kenton

Bourse de mérite Fernand-Marion : Legal, Josée

Bourses de mérite Lucien-St-Vincent :

Barnabé, Chantale
Beaudoin, Damien
Bruce, Desirée
Chevrefils, Rachelle
Chwartacki, Jennifer
Dallaire, Rémi
Fréchette, Tristan
Gautron, Stéphane
Lazaroiu, Elena-Lili
Legal, Josée
Little, Bridget
Marcoux, Chantal
Phaneuf, Chantal

Bourses de mérite • Francofonds

Ferré, Marie-Claude
Fréchette, Tristan
Phaneuf, Chantal

Bourses de la Fondation canadienne de la gérance du crédit (fondé par Marcel André Desautels) • Distinction :

Cherif, Ramatoulaye
Hutlet, Jennifer
Le Madec, Jannie
Madani, Mehdi
Senghor, Leopold
Aminot, Myles
Diop, Cheikh
Fillion, Gilbert
Desrochers, Lianne
Koné, Abdoulaye
Robidoux, Sasha
Ross, Chelsea
Tétreault, Pierre-François

Bourses de la Fondation canadienne de la gérance du crédit (fondé par Marcel André Desautels) • Promotion :

Aminot, Myles
Ba, Ibrahima
Barrette, Adam Randall
Bourgeois, Nicholas
Cloutier, Daniel
Courcelles, Chantal
Dianko, Ndèye
Doumbia, Yaya
Kaba, N'faly
Koffi, Lucette
Lemoine, Richard
N'Dia, Souleymane
Roberts, Stacey
Robidoux, Danielle
Rondeau, Miguel
Rosset, Jérôme
Sall, Souleymane
Tall, Cheikh
Tangara, Rokia
Thiam, Mohamed Malal
Touchette, Julie

Bourses des programmes d'études universitaires :

Arts :	Chaput, Miguel Chartier, Maryse Sylvie Lisi, Gabrielle
Sciences :	Quinn, Kelsi Raval, Nikeel
Service social :	Turenne, Nolin

Bourses des programmes d'études à l'ETP :

Administration des affaires :	Caby, Katherina d'Auteuil, Ivan Huberdeau, Remi
Éducation de la jeune enfance :	Laxson, Charlene
Sciences infirmières :	Brookes, Tawnya Desrochers, Christine Kimba, Kasalwe
Communication multimédia :	Fortier, Zoé
Informatique :	Gratton, Laurent
Tourisme :	Hale, Alysha

Bourse de mérite • Francofonds : Kimba, Kasalwe

Bourses de mérite Paul-Ruest (fondé par Marcel André Desautels) :

Gueye, Fatoumata
Traoré, Balla

Bourses de mérite Louis-Riel :

Marcotte, Francine
Vincent, Jocelyn

Bourses de mérite Neil-Gaudry :

Bruce, Dalmie
Little, Bridget

Bourse de mérite Ronald-J.-Duhamel : Niang, Marième

Bourses Nouvelles technologies :

Fortier, Zoé
Matthew James, Alec

Bourses Isbister :

Kodye, Audrey
Lesage, Annick

Bourse de l'Association des professeurs du CUSB :
Desmarais, Rachelle

Bourse de la Chambre de commerce francophone de Saint-Boniface :

Le Club d'entrepreneurs étudiants du Collège universitaire de Saint-Boniface

Bourse du millénaire

Carpenter, Jean-Loup
Guyot, Christine
Galbraith, Lauren
Mathieu Labossière

Bourse Monseigneur-Antoine-Hacault (Bourse pour services d'éthique et de pastorale dans le domaine de la santé) :
Rocque, Rachelle

Bourse Monseigneur-Antoine-Hacault (Bourse mission ou vocation) :

Sœur Norma McDonald
Pour le Comité Développement et Paix du CUSB

Bourse Roger et Cécile Legal de la Fondation Francofonds :
Savard, Hélène

Bourse commémorative Père-Lucien-Hardy-S.J. :
Legal, Amanda

Bourse du député de Saint-Boniface à l'Assemblée législative :
Monnin, Paul

Bourse La Vérendrye : Pellerin, Caroline

Bourses Fonds Radio Saint-Boniface • Francofonds :

Carpenter, Jean-Loup
Cornellier, Nadine
Gautron, Martin

Bourses de la *Foundation for Registered Nurses of Manitoba* :

Bottomley, Katherina
Maclean, Marie-Josée

Bourse de la *Manitoba Teachers' Society* :

Dallaire, Rémi
Lazaroiu, Elena-Lili

Bourse de la *Manitoba Teachers' Society* • Métis :

Bruce, Dalmie
Vincent, Jocelyn

Bourse de la *Manitoba Association of School Superintendents* • Métis :
Turenne, Roger

Bourse *Victor-and-Marie-Wyatt* : McDonald, Lindsay

Prix pour le concours littéraire du Département de français :

Blanchet, Annie
Chartier, Nadine
Chartrand, Sylvie
Cusson, Manon
King, Bénédicte
Wojtowicz, Amber

Bourse d'excellence du Réseau des traducteurs et des traductrices en éducation :
Faucher, Geneviève